

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIII

MONTRÉAL, VENDREDI 17 NOVEMBRE, 1893

No 12

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires.

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New York Life."  
{ Téléphone No 2517.  
{ Boîte de Poste No 1417.

REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.  
{ Téléphone 2602.  
Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " " 6 mois	1.00
" " " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an	3.00

### LE NUMERO 10 CENTIMS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada.

*Afin d'éviter tout retard et toute erreur dans la réception des correspondances, prière d'adresser lettres et communications comme suit :*

"Le Prix Courant,"

Montréal.

## LA QUALIFICATION FONCIÈRE A MONTRÉAL.

Comme la question de la qualification foncière paraît devoir être soumise à la législature provinciale, il est d'actualité d'en discuter les différents aspects, afin que nos législateurs puissent se rendre compte de l'opinion des intéressés.

Actuellement, on ne peut être échevin de Montréal, à moins de posséder, en immeubles, une valeur d'au moins \$2,000, en sus de toute charge hypothécaire.

Le conseil de ville, composé d'hommes à \$2,000 de qualification, vient de voter en faveur de l'abolition de cette qualification. Le fait que, en ce qui concerne la majorité des conseillers, on ne voit pas que la qualification ait eu pour effet de les mettre au dessus du soupçon,

d'éloigner d'eux les accusations de boodlage.

Nous sommes par conséquent d'accord, avec un de nos confrères anglais, que la qualification de \$2,000 n'est qu'une farce, et qu'elle n'a aucun des effets que l'on pourrait attendre de cette restriction dans le choix des individus éligibles au conseil de ville.

D'un autre côté, elle peut être une barrière empêchant d'entrer au conseil des gens qui sont, autrement, très qualifiés pour y représenter les électeurs de la ville.

A ces deux points de vue, la qualification foncière de \$2,000 est donc, d'abord inutile, et ensuite nuisible, et il est clair que l'on aura raison de l'abolir.

Maintenant, que mettra-t-on à la place ? Va-t-on ouvrir toutes grandes les portes du conseil de ville à une fournée d'individus sans responsabilité, sans intérêts dans la ville, qu'un mouvement populaire pourra y porter ?

Le parlement civique n'a pas, comme les parlements des provinces ou de la confédération, à faire des lois intéressant la nationalité, la religion, les mœurs, les droits civils, le commerce, la propriété, les salaires, etc., et auxquels on doit appeler à concourir toutes les couches sociales, toutes les classes et tous les individus.

Son rôle se borne à administrer des intérêts matériels dans la limite fixée par les pouvoirs supérieurs. Ce sont, par conséquent, des intérêts qu'il doit représenter, et ces intérêts sont ceux qui profitent de son administration et qui en supportent les charges.

La propriété foncière a certainement des intérêts considérables à la bonne administration de la ville, car elle en tire des bénéfices, comme aussi elle souffre d'une mauvaise administration. Elle est, d'ailleurs, chargée de fournir à peu près la moitié du revenu civique.

Le commerce est intéressé aussi à un degré un peu moindre, parce que ses intérêts ne sont pas aussi irrévocablement attachés au sol ;

pendant il profite des dépenses du budget civique et il contribue largement aux recettes du trésor de la ville au moyen de la taxe d'affaires, des licences, etc. De même l'industrie.

L'ouvrier, en tant que consommateur, paie une large part des taxes civiques, sur le commerce et l'industrie, et en tant que locataire, il paie aussi une grande partie de la taxe sur la propriété. Pourquoi lui refuserait-on le droit de se faire représenter au conseil ?

Mais il ne nous paraît pas juste, puisqu'il s'agit d'intérêts, de donner au nombre seul la prépondérance dans l'administration. Il est équitable que la représentation civique soit proportionnée aux intérêts.

De ce qui précède, il nous semble que nous pouvons logiquement conclure que, pour avoir un conseil de ville représentant équitablement tous les intérêts, il faudrait que la propriété foncière, le commerce et l'industrie et, finalement la classe ouvrière, y eussent leurs représentants spéciaux.

On pourrait, par exemple, sur les trois échevins que chaque quartier doit élire, en donner un à la propriété foncière, avec une qualification de \$5,000 à \$10,000, ou même plus, si l'on veut ; un au commerce et à l'industrie, dont la qualification consistera dans le paiement d'un certain montant de taxe d'affaires ou de licence ; et un aux ouvriers sans aucune autre qualification que l'intelligence, la bonne réputation et la considération de ses concitoyens.

Ce plan de reconstitution de notre municipalité paraîtra peut-être un peu plus compliqué que celui qui consiste à abolir purement et simplement la qualification foncière, sans la remplacer par aucune autre ; mais il nous semble beaucoup plus équitable, et beaucoup plus acceptable par tous les intéressés.

Il est, d'ailleurs, tout aussi praticable que le système municipal actuel de la ville de Québec, dont le conseil se compose d'un échevin et de deux conseillers par quartier,

l'échevin et les deux conseillers ayant chacun un collège électoral distinct, la différence de la qualification étant parmi les électeurs seulement, au lieu d'être aussi parmi les élus.

Dans tous les cas nous le soumettons à la considération des électeurs municipaux et des candidats aux prochaines élections. Il vaudrait toujours mieux, on en conviendrait, que le système actuel qui a permis à certains échevins d'entrer au conseil avec à peine les \$2,000 de qualification et d'y amasser des fortunes dépassant la centaine de mille piastres.

### LA PRODUCTION MINÉRALE ET MÉTALLURGIQUE DES ILES BRITANNIQUES EN 1892

Les Iles Britanniques ont produit pendant l'année 1892, en chiffres ronds, 190 millions de tonnes de combustibles minéraux, d'une valeur sur place d'environ \$342,000,000.

On peut voir par ces chiffres, sur quelle base repose la puissance industrielle, commerciale, financière et politique de l'Angleterre.

L'importance de la production charbonnière est la clef de voûte de la situation particulièrement favorable qui est faite à l'Angleterre industrielle.

Le charbon, abondant et à bon marché dans les lieux de consommation et dans les ports de mer, facilite la manipulation et la transformation des matières premières importées en Angleterre ou tirées du sol anglais.

Ces produits manufacturés peuvent ainsi concurrencer avec succès les produits similaires fabriqués à l'étranger et fournir avec le charbon lui-même, des éléments nombreux de commerce et d'exportation.

La marine se trouve singulièrement favorisée par ce fret de sortie qui permet d'approvisionner l'étranger en charbons, en produits manufacturés d'Angleterre, fers, fontes, etc., et de pratiquer des échanges avantageux avec toutes les parties du monde.

En même temps, la plupart des pays étrangers restent tributaires de l'Angleterre et de ses dépôts de charbons, ce qui procure à ce pays une influence politique, dont sa diplomatie sait tirer le plus grand parti.

Les mines de houille peuvent donc être considérées à bon droit comme

un des fondements de la puissance de l'Angleterre.

On a agité, parfois la question de savoir si leur exploitation, qui date déjà de fort longtemps, n'avait pas épuisé les gisements et si la base n'allait pas manquer à l'édifice de la puissance anglaise.

Les calculs faits sur les charbons en vue dans les mines anglaises, c'est-à-dire sur les charbons restant à exploiter dans les veines et couches reconnues, sur les ressources à provenir des exploitations poussées en profondeur, sur les gisements connus mais non délimités et préparés; assurent la continuité des exploitations anglaises pendant quelques siècles.

La suprématie industrielle de l'Angleterre, appuyée sur une immense production de charbons, sur la facilité des échanges qu'elle lui procure, ne saurait donc être mise en question pour le moment.

Vingt-trois comtés de l'Angleterre, douze de l'Ecosse et quatre de l'Irlande, apportent leur contingent, d'importance inégale, à la production générale des Iles Britanniques.

Quatre comtés de l'Angleterre, Durham, Glamorganshire, Lancashire et Yorkshire figurent, chacun, pour plus de 20 millions de tonnes; cinq autres ont produit chacun de 7 à 14 millions de tonnes.

En somme, l'Angleterre entre dans le chiffre de la production générale de houilles pour 156,954,796 tonnes; l'Ecosse, pour 27,626,994 tonnes et l'Irlande pour 113,671 tonnes, ce qui forme un total de 184,695,461 tonnes qui, au prix moyen de \$1.80 la tonne sur les exploitations, représentent une valeur de \$332,451,830.

A côté de ces chiffres, figurent comme combustibles minéraux quelques lignites, 2 millions de tonnes de schistes bitumineux et du pétrole en faible proportion.

Les minerais métalliques ou terreux provenant des mines et carrières des Iles Britanniques représentent également une très grande richesse.

En 1892, il a été extrait de ces mines, 11 millions et demi environ de tonnes de minerais de fer, qui, au prix moyen de \$1.26 la tonne, ont une valeur, sur les exploitations, d'environ \$13,800,000.

Pour ses fabrications de fonte, l'Angleterre ajoute aux minerais de fer du pays les minerais précieux importés d'Espagne ou des ports de la Méditerranée, qui varient et améliorent les qualités des fontes obtenues dans les hauts-fourneaux anglais.

Les minerais d'étain, malgré la

décroissance des exploitations des mines d'étain en Angleterre, ont encore produit, en 1892, \$3,570,500 environ pour 14,538 tonnes de minerais extraits.

Comme valeur de production de minerais métalliques, le plomb vient après l'étain. Cette valeur a atteint en 1892, \$1,450,000 environ, pour une extraction de 40,664 tonnes de minerais de plomb.

Le minerai de zinc est loin d'être une quantité négligeable; il a fourni une valeur de \$475,000 environ, pour 27,310 tonnes extraites.

L'Angleterre a produit également des quantités appréciables de minerais divers, tels que pyrites de fer, minerais de cuivre, d'or, du wolfram, des minerais d'uranium, d'antimoine, de manganèse.

Les minerais terreux ou calcaires entrent pour de fortes proportions dans la production minérale anglaise.

En dehors des argiles communes, l'Angleterre a produit pour une valeur de \$4,387,500 d'argiles diverses, pour \$245,000 de gypse, \$42,170,000 de pierres calcaires, un \$96,500 de phosphate de chaux.

Les schistes alumineux, les ardoises, l'arsenic, le spath fluor, l'ocre, la barytine, le sulfate de strontiane contribuent à accroître l'actif de la production minérale anglaise.

En y ajoutant une production de 2 millions de tonnes environ de sel, représentant une valeur d'environ \$4,100,000, on arrive à une production minérale générale d'une valeur totale de \$500,000,000, en chiffres ronds pour l'année 1892.

Ces éléments et matières ont servi, indépendamment des produits similaires importés, à fabriquer en Angleterre 7 millions de tonnes environ de fonte, 45,000 tonnes environ de plomb, 22,500 tonnes environ de zinc, 80,000 tonnes environ de cuivre, 12,000 tonnes d'étain, 88,847 livres d'argent et enfin 311 livres d'or.

Ces métaux représentent une valeur globale de \$100,000,000 environ, sur les exploitations.

De sorte que la production minérale et métallurgique des Iles Britanniques a créé une valeur sur place d'environ \$513,360,000.

Aucun pays, sauf les Etats-Unis, ne se trouve dans les conditions comparables des Iles Britanniques.

Aux Etats-Unis, les houilles, les minerais précieux et autres, se trouvent avec une abondance extraordinaire; mais, contrairement à ce qui se passe en Angleterre, les richesses sont disséminées dans un vaste territoire, et se présentent, pour les minerais de faible valeur, dans des

conditions relativement moins favorables, au point de vue des débouchés, que les minerais analogues de l'Angleterre.

Néanmoins, aux Etats-Unis, comme en Angleterre, les richesses minérales ont contribué, dans la plus grande mesure, à fonder des puissances de premier ordre. On peut regretter qu'en France nous n'ayons pas à exploiter un fonds aussi riche et que l'exploitation des mines ait à lutter contre des difficultés administratives et politiques qui sont des obstacles à la mise en valeur des richesses minérales existantes.

### LA LÉGISLATION MONÉTAIRE DES ETATS-UNIS.

Le *Journal of the Canadian Bankers' Association*, du mois de Septembre publie un discours prononcé par M. B. E. Walker, gérant général de la Banque du Commerce, où nous trouvons un aperçu historique de la législation monétaire aux Etats-Unis. Nous le résumons pour l'information de nos lecteurs :

Avant 1832 les Etats-Unis possédaient une banque d'état, la Banque des Etats-Unis, dont le rôle et les privilèges ressemblaient à ceux de la Banque de France et de la Banque d'Angleterre. Cette banque avait bien des défauts, mais, c'étaient des défauts d'administration plutôt que de principe. La charte de la banque expirait en 1832 ; le congrès la renouvela mais le président Andrew Jackson interposa son veto qui mit fin à l'existence de cette institution.

Par ce coup d'état, Jackson condamnait les Etats-Unis à ne plus compter que sur un millier de petites banques, individuellement faibles et incapables de concentrer les ressources du pays en temps de crise. Sans ce faux pas, le gouvernement n'aurait pas été dans une situation si précaire au début de la guerre civile ; il n'aurait pas été obligé de créer une monnaie fiduciaire nationale et n'aurait pas ainsi fait entrer dans l'esprit des masses l'idée que le gouvernement a le devoir de créer la monnaie de circulation. Il n'y aurait pas actuellement de question de l'argent.

Après avoir détruit la banque d'état, Jackson essaya de se servir des petites banques comme agents financiers du gouvernement, mais cet essai ne réussit pas. Cela fit adopter l'Acte du Trésor Indépendant, en 1840, par lequel le gouvernement fédéral devint son propre banquier. Ce fut encore une autre

erreur de jugement. Le trésor recevait les paiements qui lui étaient dus et faisait lui-même ceux qu'il devait ; la différence entre les recettes et les déboursés augmentait ou diminuait son encaisse, suivant le cas. De sorte que, à une certaine époque, le trésor s'est trouvé à retirer de la circulation un demi-million de piastres par jour, et il ne pouvait, légalement, la rendre au public qu'en rachetant des titres de la dette fédérale. C'était absolument la même pratique financière que celle de la bonne femme qui met ses économies dans un vieux bas de laine, dans une vieille marmite ou dans sa paille, au lieu de les déposer dans une banque.

En 1861, au début de la guerre de sécession, le gouvernement fédéral créa pour la première fois des bons du trésor et des billets de circulation ne portant pas intérêt, en fournissant lui-même aux banques nationales les billets qu'elles émettaient et dont il garantissait le remboursement en or.

D'autres banques furent créées aussi à cette époque sous l'autorité de chartes accordées par les législatures d'état ; ces banques furent autorisées aussi à émettre des billets, garantis par le dépôt de valeurs publiques, mais sans la garantie du gouvernement fédéral.

Les Etats-Unis eurent ainsi une immense quantité de monnaie fiduciaire en circulation ; tellement que la valeur en fut vite dépréciée ; on se rappelle encore quel énorme escompte avaient à souffrir les billets des Etats-Unis lorsqu'on s'en servait pour les paiements à l'étranger. On calcule que, en 1864, il y avait pour plus de un milliard de dollars, en circulation, tant en bons du trésor, qu'en billets de banques nationales ou d'état.

En 1873 on avait retiré les bons du trésor, mais il restait encore pour \$750,000,000 de papier monnaie en circulation. En 1875, une loi fut passée, fixant la reprise des paiements en espèces par le trésor à l'année 1879 ; en attendant, le trésor se fit un stock d'or qui, à l'époque fixée, avait atteint le chiffre de \$130,000,000.

En 1878, les partisans de l'extension du papier monnaie firent adopter le bill Bland qui ordonnait au trésor d'acheter aux propriétaires de mines 2,000,000 d'onces d'argent par mois et de les frapper en dollars. La monnaie d'argent ne fut pas populaire ; le gouvernement ne put en faire passer dans la circulation que de \$60,000,000 à \$70,000,000. Ce que voyant, le trésor garda ses

dollars et émit des billets appelés "silver certificates," représentant la valeur de son encaisse d'argent.

La loi Sherman date de 1890. Elle augmentait le montant d'argent que le trésor était obligé d'acheter chaque mois, de 2,000,000 à 4,500,000 onces ; mais elle ne l'obligeait pas à frapper cet argent à moins de nécessité. Seulement, sous l'ancienne loi, les "silver certificates" étaient remboursables en argent, tandis que, en vertu de la loi Sherman, ils sont remboursables en or, et sont "legal tender", monnaie légale pour toutes sortes de paiements.

Le congrès actuel vient de rappeler la loi Sherman ; mais il doit la remplacer par une mesure dont on ne connaît pas encore la portée.

### TÉLÉPHONES.

Le téléphone fit sa première apparition à l'Exposition de Philadelphie, en 1876, mais ce n'est que l'année suivante que des expériences publiques furent faites, à Boston, avec le merveilleux instrument qui permet de transmettre la parole à de grandes distances.

La découverte du téléphone causa dans le monde savant une vive surprise, car bien peu de recherches antérieures, dans le domaine de l'acoustique, avait fait prévoir une invention aussi extraordinaire.

On savait depuis longtemps que si l'on place l'oreille contre une poutre placée horizontalement, tandis qu'à l'autre extrémité de la poutre quelqu'un frappe légèrement avec la tête d'une épingle, on entend un bruit assez fort dont la sonorité dépend de la longueur de la poutre, de la nature du bois et de la force du choc.

On savait que le son peut se transmettre d'une extrémité à l'autre d'un tuyau métallique de plusieurs verges de longueur, sans rien perdre de son intensité, et que le bruit du canon s'entend à de grandes distances en appliquant l'oreille contre le sol. Vers 1837, on découvrit qu'une tige métallique, quand elle est aimantée et désaimantée rapidement, émet des sons, lesquels sont en rapport avec le nombre des émissions et interruptions, des courants qui les déterminent.

C'est ce qu'on appelle la *musique galvanique*.

Ce fut là le prélude de découvertes sérieuses dans la voie de la téléphonie.

L'auteur de la découverte de la "musique galvanique" est le professeur Page, physicien américain.

On sait que les notes de musique dépendent du nombre de vibrations imprimées à l'air, et qu'elles ne sont perceptibles à notre oreille que quand le nombre des vibrations surpasse 16 par seconde.

Auguste de la Rive augmenta l'intensité des sons qu'avait su produire Page, en employant de longs fils métalliques qui étaient soumis à une certaine tension et qui traversaient l'axe de bobines d'induction entouré d'un fil métallique isolé.

Bien des physiciens s'occupèrent de construire des vibrateurs électriques, mais ce ne fut qu'en 1854 qu'un physicien français, Charles Bourseul, vint démontrer la possibilité de transmettre la parole à distance, sous l'influence de l'électricité. Mais aucune suite ne fut donnée à cette pensée.

En 1875, on vendait à Paris un appareil grossier, à l'aide duquel on se parlait à voix basse à une distance de 30 pieds environ. Cela s'appelait le télégraphe à ficelle. Cet instrument est fort ancien, car il était connu dans le Nouveau-Monde depuis des temps reculés. D'après les notables de la Nouvelle Grenade, le *fénoscopio*, comme ils l'appellent, serait connu dans ce pays depuis la conquête du Nouveau-Monde par les Espagnols.

C'est le physicien Page qui reconnut que si les courants qui parcourent un électro-aimant sont établis et interrompus plus de 16 fois en une seconde, les vibrations sonores transmises à l'atmosphère par le barreau aimanté produisent un son, une musique.

Le premier appareil dans lequel ce fait reçut son application fut construit en 1861 par Philippe Reiss physicien américain ; mais cet appareil ne produisit que des sons isolés, il ne transportait à distance que de la musique. Il restait à découvrir la transmission de la parole articulée, c'est-à-dire le *téléphone*.

C'est un physicien Anglo-Canadien M. Graham Bell, qu'est due la découverte du *téléphone*.

Cette invention a été le résultat de longues et nombreuses études sur les vibrations sonores. De perfectionnements en perfectionnements, M. Bell arriva aux dispositions qui sont actuellement en usage.

En 1876, on vit à l'Exposition de Philadelphie le premier modèle du *téléphone*. Cet appareil excita une curiosité générale. Il transmettait véritablement la parole. C'était le miracle de l'acoustique.

Voici la disposition du téléphone de Graham :

Dans une boîte circulaire en bois, portée par un manche contenant un barreau aimanté, existe une bobine magnétique, fixée à l'extrémité du barreau.

La lame vibrante est en fer très mince revêtu d'étain. Elle est placée au-dessus de l'extrémité polaire du barreau aimanté. La lame vibrante doit être le plus près possible du barreau, mais pas assez pour entrer en relation avec lui sans l'action des vibrations de la voix.

Toute bobine électro-magnétique se compose d'un long fil métallique entouré de soie. C'est dans cette bobine que doit se développer la série des courants d'induction, par suite de l'interruption et du rétablissement successif du contact qui parcourt la tige aimantée. Les extrémités des deux fils de la bobine correspondent aux conducteurs extérieurs.

Quand on parle dans l'embouchure du téléphone, les vibrations résultant de l'émission de la voix provoquent dans la lame de fer des vibrations correspondantes. Les mouvements de cette lame font naître, dans la bobine, des courants, semblables, lesquels se transportent, par les fils conducteurs, à l'appareil correspondant.

Pour se servir du téléphone, on doit prononcer nettement les mots à l'embouchure du transmetteur.

Celui qui veut entendre applique à son oreille l'embouchure du téléphone récepteur.

Un constructeur américain, M. Gower, a perfectionné le téléphone Bell en augmentant sa sonorité et en le munissant d'un appel sonore, destiné à servir d'avertissement.

M. Edison a bien apporté, lui aussi, son tribut d'amélioration ; mais en résumé, la création de M. Bell a subi très peu de changements.

M. Ader a construit des téléphones magnéto-électriques qui ont l'aimant recourbé en forme de cercle. Ce dernier sert de poignée à l'instrument.

Le principal perfectionnement apporté par M. Ader consiste dans l'adjonction à ses téléphones d'un anneau de fer doux placé en avant de la plaque vibrante.

Il a donné à cet anneau le nom de *surexcitateur*.

M. d'Arsonval, dans le but de soumettre la totalité du fil fin à l'influence du champ magnétique, a donné à ce champ une forme annulaire déjà connue. Pour cela, un des pôles de l'aimant, terminé par un tuyau cylindrique, porte la bobine, le second pôle a la forme d'un anneau qui enveloppe le premier. La bobine se trouve ainsi noyée dans

un champ magnétique. Toutes les lignes de force du champ se trouvent perpendiculaires à la direction du fil et subissent par conséquent au maximum l'influence du courant ; par ce moyen la voix est transmise avec netteté et force.

## L'ASSURANCE SUR LA VIE

### 5ÈME ARTICLE

La police de dotation donne au porteur, outre l'assurance sur la vie pendant le terme fixé, un placement sûr, auquel il est impossible de toucher avant maturité.

Par le contrat d'assurance de dotation, la compagnie s'oblige, moyennant le paiement des primes, à payer, le montant de la police aux ayants-droit de l'assuré, s'il décède avant le terme fixé, ou à l'assuré lui-même à l'expiration du terme, s'il est encore vivant.

Naturellement, la prime de ce genre d'assurance est plus élevée que pour l'assurance ordinaire, puisque, outre le risque de décès, la compagnie entreprend de placer une partie de la prime à intérêt composé et de l'administrer de telle sorte qu'elle puisse produire le montant de la police au bout de dix, quinze, ou vingt ans.

Cependant la dotation est une des formes les plus populaires, les plus attrayantes de l'assurance sur la vie, parce qu'il n'est pas nécessaire d'être mort pour en avoir le bénéfice. La dose d'égoïsme qui existe au fond de tout caractère humain inspire une certaine préférence pour une forme d'assurance dont l'assuré lui-même peut bénéficier.

Le genre de placement qui fournit la police de dotation est d'ailleurs recommandable à bien des points de vue. S'il n'est pas aussi profitable, strictement parlant, qu'un placement que l'assuré pourrait faire lui-même, en choisissant la manière de placer qui rapporterait le plus d'intérêt et en ayant soin de composer l'intérêt tous les ans ou plus souvent, il a l'avantage d'être plus stable et plus sûr. Voici, par exemple, deux jeunes gens qui songent à se faire des économies pour le temps où ils ne pourront plus produire aussi facilement qu'aujourd'hui. Ils sont âgés de trente ans et voudraient se pourvoir d'une sorte de fonds de retraite pour le temps où ils auront atteint la cinquantaine. Tous les deux veulent, d'ailleurs, assurer leur vie ; mais l'un croit qu'il lui sera plus avantageux de placer lui-même ses fonds et de les faire fructifier, tandis que l'autre, se défiant de ses

propres forces, préfère confier à une compagnie d'assurance l'administration de ses épargnes. Le 1er M. A. prend, par conséquent, une police ordinaire, pour la vie entière, payable en vingt versements annuels, pour \$5.000 et dépose chaque année à la banque \$180.65, somme qui devra, avec l'intérêt composé à 3 p. c. lui donner \$5.000 au bout de vingt ans.

Le second, B, prend une police d'assurance de dotation pour le terme de 20 ans pour \$10.000.

A, paie chaque année :

Prime d'assurance.....	\$138.65
Placement .....	180.65

Total..... \$319.30

Soit pendant 20 ans..... \$6.386.00

Au bout de vingt ans, il a une police acquittée de \$5.000, payable à son décès, plus, à la banque, un dépôt de \$5.000

B, paie de son côté.

Prime annuelle.....	\$235.55
---------------------	----------

Soit pendant 20 ans..... 4.711.00

Et au bout de vingt ans, il reçoit de la compagnie \$10.000 comptant.

L'avantage est grandement, comme on le voit en faveur de la police de dotation.

Maintenant, supposons que A et B soient décédés tous deux au bout de dix ans. Quel aurait été le résultat ?

A aurait payé en prime d'assurance et placement, \$3,193.00 et ses héritiers recevraient :

Police échue.....	\$5.000.00
Argent en banque.....	2.133.11

\$7.133.11

B aurait payé \$2.355.50 et laisserait à ses héritiers la somme entière de \$10,000.

Si, au lieu de placer ses économies à 3 p. c. dans une banque d'épargne, A avait voulu leur faire rapporter 6 p. c. il lui aurait suffi de placer chaque année \$128.25 ; ses paiements auraient donc été :

Prime d'assurance.....	\$138.65
Placement.....	128.25

\$266.90

Soit pendant 20 ans..... \$5,338.00

Ce qui fait encore \$627 de plus que B.

La méthode adoptée par B a encore cet avantage que, si tenté qu'il soit, dans un moment de dépression financière, il ne peut pas dépenser les économies qu'il a confiées à la compagnie d'Assurance, tandis que A aura besoin d'une force morale toute pour continuer, pendant les

mauvaises années, ses dépôts annuels à la caisse d'épargne et même pour ne pas tirer dessus pour subvenir aux besoins du moment.

Ajoutons qu'il y a peu de caisses d'épargnes plus solides que nos grandes compagnies d'Assurance et présentant plus de garanties de solvabilité.

Les polices de dotation peuvent être, comme les polices simples, payables de deux manières : 1o par un versement annuel pendant tout le terme de la dotation comme dans les exemples ci-dessus, ou 2o par un nombre limité de versements couvrant une période moindre que le terme de la dotation.

Elles sont aussi, dans les compagnies mixtes, émises avec ou sans participation aux bénéfiques ; la prime, naturellement, varie suivant chacun de ces éléments.

Quelques compagnies émettent aussi des polices de semi-dotation : Par ces polices la compagnie s'oblige de payer le montant assuré aux héritiers du porteur, s'il décède avant l'expiration du terme fixé ; ou bien à lui en payer la moitié, plus les bénéfiques accumulés s'il y a lieu, à lui-même, s'il survit.

Si, dit M. Mervin Tabor dans son ouvrage déjà cité, les Banques Nationales des Etats Unis annonçaient que, à toute personne déposant dans leur caisse \$256.50 par année pendant 20 ans, elles remettraient au bout de vingt ans \$10,000 ; et que, moyennant une légère augmentation du versement annuel, elles paieraient, au cas de décès du déposant avant l'expiration des vingt ans, le montant entier de \$10,000, 60 ou 90 jours après le décès, quelle presse il y aurait autour des guichets des banques ! Et, cependant, sauf variation des chiffres d'après l'âge des assurés et la nature des polices, c'est exactement ce que promettent les meilleures compagnies d'assurance sur la vie chaque jour de l'année et à chaque heure du jour, lorsqu'elles offrent des polices de dotation aux hommes de profession, négociants et capitalistes !

### LES INTÉRÊTS DES CULTIVATEURS

(Du Canadian Manufacturer)

Les Contrôleurs des deux grands ministères produisant du revenu dans le gouvernement du Canada, ont fait une tournée prolongée dans les circonscriptions rurales, pour interroger les cultivateurs sur l'effet produit par le tarif sur leurs inté-

rêts. Leur itinéraire n'était pas rigoureusement fixé, leurs audiences étaient publiques et tout cultivateur qui désirait leur exposer ses idées sur la question du tarif était invité à le faire. Nous avons remarqué que les Contrôleurs et d'autres personnes ont donné d'excellents conseils aux cultivateurs, et que l'on a fait tout le possible pour ne rien épargner qui pût favoriser les intérêts de la classe agricole.

Mais nous n'avons pas vu que les Contrôleurs aient recherché aucun renseignement, aient même laissé deviner le moindre désir d'être renseigné sur la question de la possibilité de la réussite au Canada de la culture de la betterave à sucre. Dans ce que nous avons lu des conférences qui ont eu lieu avec les cultivateurs, il n'est pas fait une seule mention de ce sujet. Et cela, en face de ce fait que, quelques jours seulement auparavant, on pouvait lire dans nombre de journaux le récit de l'inauguration solennelle de l'usine à sucre de betterave de Berthier P. Q., à laquelle, disait-on, des milliers de personnes des environs assistaient, où des discours ont démontré l'importance de l'entreprise, tant pour les industriels que pour les cultivateurs ; le tout couronné par la bénédiction de l'archevêque du diocèse.

En face de ces faits et de certains autres qui ont été, de temps à autre, discutés dans ce journal, n'est-il pas extraordinaire que les Contrôleurs, si désireux de se procurer les renseignements nécessaires pour permettre au gouvernement de légiférer, à la prochaine session du parlement, dans l'intérêt des cultivateurs, aient avec autant de persistance complètement ignoré cette importante question ?

L'argument le plus solide et le plus sérieux que l'on ait mis en avant en faveur de la Politique Nationale est que, par l'effet de cette politique, l'industrie nationale peut se ramifier dans toutes les branches et le marché du pays est réservé à l'industrie du pays. Avec cette protection, les industries manufacturières du pays se sont agrandies et accrues en nombre de telle sorte qu'il n'y a plus que fort peu d'articles de grande consommation dont on ne trouve pas la fabrication au Canada ; et le résultat de l'enquête des Contrôleurs prouve que cette diversité d'industries se trouve aussi dans les industries agricoles. La constatation de ce fait paraît donner beaucoup de satisfaction au gouvernement, ce qui rend encore plus extraordinaire le fait qu'aucun effort sérieux n'a été fait pour développer une industrie

agricole dont on peut raisonnablement attendre de si beaux résultats.

On ne saurait mettre en doute l'importance pour le pays de l'industrie betteravière, si on peut une bonne fois l'implanter solidement chez nous. Les expériences faites un peu à bâtons rompus, dans différentes parties des provinces d'Ontario et de Québec, ont démontré que l'on peut obtenir sur notre sol de la betterave aussi riche en matière saccharine que dans les pays où l'industrie betteravière remporte des succès illimités. On sait aussi fort bien que, malgré l'exiguïté de l'échelle de l'exploitation, les usines à sucre de betterave dans la province

de Québec ont donné des bénéfices, non seulement aux propriétaires, mais encore aux cultivateurs qui cultivent la betterave. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans d'autres parties du Canada? Nous avons le sol, le climat, la main-d'œuvre intelligente nécessaires pour produire la betterave; le capital et la main-d'œuvre qu'il faudrait pour construire et mettre en exploitation les usines ne seraient pas longs à trouver. Pourquoi donc le gouvernement se montre-t-il si peu disposé à encourager cette industrie? Car tout ce qu'il a fait jusqu'ici est marqué au coin de la mesquinerie et de la mauvaise volonté, et forme un contraste frappant avec la libéralité dont il a souvent fait preuve en faveur d'autres industries canadiennes. La promesse d'une prime sur la production du sucre de betterave pendant un an seulement n'est pas suffisante pour engager le cultivateur à se lancer dans la culture en grand de la betterave, ni le capitaliste à construire des usines à sucre.

Il y a là quelque chose qui détonne absolument lorsque l'on songe à ce que le gouvernement a fait pour les autres industries. Jusqu'à une époque toute récente, les droits sur le sucre ont permis à quelques capitalistes, employant, tout compris, moins d'un millier d'ouvriers, de devenir riches et d'amasser des millions; et même, lorsqu'en vertu d'une soi-disant réduction du tarif, on a prétendu affranchir de tous droits le sucre qui figure sur la table des Canadiens, on n'en a pas moins forcé les consommateurs à contribuer encore à la fortune des quelques millionnaires qui possèdent les raffineries canadiennes. C'est une tromperie de prétendre que le prolétaire peut avoir son sucre sans payer aucun droit parce que le sucre brut, d'un degré qui ne dépasse pas le No 14 de l'étalon hollandais, est admis en franchise; car ce sucre n'est

pas propre à la consommation; on ne peut s'en servir que pour le raffinage; tandis que le sucre du No 16, étalon hollandais, pourtant un article de basse qualité, mais que l'on peut consommer dans cet état, est chargé d'un droit de \$16.00 par tonne. Naturellement ce droit élevé et inutile sur un sucre sain et propre à la consommation, empêche le produit étranger d'entrer sur nos marchés et permet aux raffineurs canadiens d'extorquer aux consommateurs de \$6.00 à \$8.00 par tonne de plus qu'ils ne devraient. Et l'on se dit, naturellement, que c'est peut-être l'influence de ces raffineurs, sous l'impression qu'il ne leur serait pas

avantageux de voir s'établir l'industrie du sucre de betterave, qui empêche le gouvernement d'encourager cette industrie. Cette protection exagérée à l'industrie de la raffinerie de sucre n'est pas du tout en accord avec les principes de la Politique Nationale; et ce n'est pas non plus marcher d'accord avec ces principes que de ne pas faire un effort sérieux et persistant pour établir l'industrie du sucre de betterave. A notre point de vue, l'industrie betteravière se recommande spécialement et d'une manière très forte à l'attention du gouvernement, parce qu'elle est à l'avantage des deux éléments les plus importants et les plus influents de la population du pays. Une fois établie, elle ouvrirait aux cultivateurs une nouvelle variété dans leur industrie et elle serait également d'une grande valeur pour les manufacturiers et les ouvriers. Les promoteurs de cette industrie n'ont jamais demandé de subvention pour eux-mêmes; ce qu'ils demandent, c'est que l'on promette une prime à la production de sucre de betterave

indigène pendant un nombre d'années suffisant pour placer cette industrie sur une base solide. C'est ainsi que l'on a procédé en Allemagne, en France, en Autriche et aux Etats-Unis et c'est ainsi que cette industrie est devenue une source de grande richesse pour ces pays. Si l'on ne produit pas de sucre, le gouvernement n'a pas de prime à payer, et si le montant de la prime payée devenait considérable, ce serait un signe que les cultivateurs trouvent la culture de la betterave avantageuse. Si l'on voulait sincèrement encourager cette industrie, on devrait aussi laisser entrer en franchise toutes les machines nécessaires à la fabrication du sucre que l'on ne fait pas au Canada. C'est ce que l'on a fait aux Etats-Unis, l'admission de ces machines en fran-

chise y a été décrétée pour deux ans à partir de la date de la promulgation de la loi.

Le Canada a besoin de l'industrie du sucre de betterave.

**Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.**

#### QUESTIONS DE DROIT.

TOURVILLE *et al*, appelant et VALENTINE *ès-qual*, intimé.

COUR D'APPEL, QUÉBEC.

**JUGÉ :** Dans une faillite, la masse est l'*ayant cause* du failli et est tenu d'exécuter toutes les conventions conclues par le failli, sans pouvoir écarter les clauses qui seraient à sa charge.

Francis McCaffrey était propriétaire d'estacades sur la rivière Nicolet. Plusieurs marchands de bois, entr'autres les appelants, Tourville & Cie, avaient l'habitude de se servir de ces estacades.

En 1892, dans le cours de l'hiver, McCaffrey qui avait besoin d'argent, s'adresse aux appelants Tourville et leur demande de lui faire une avance remboursable sur les deniers qu'ils lui devraient dans le courant de l'été, pour l'usage de ces estacades. Les appelants Tourville lui ont avancé \$1,100.

Le 23 avril 1892 McCaffrey a fait cession de biens et l'intimé Valentine a été nommé Curateur à cette cession de biens.

Les appelants Tourville ont fait descendre du bois et se sont servis des estacades en question, avant et après la cession de biens; mais la somme par eux due pour cette location ne couvrait pas le montant de l'avance de \$1100. Ils n'avaient placé du bois dans l'estacade que pour \$862.

L'intimé Valentine a poursuivi les appelants Tourville pour cette somme de \$862 qu'il réclame en sa qualité de curateur à la cession de biens McCaffrey, pour l'usage des estacades. Les appelants Tourville ont opposé à cette action la convention intervenue entre eux et McCaffrey, et l'avance de \$1,100 pour l'usage des estacades.

L'intimé Valentine répond: Je n'ai pas connu ce contrat, qui d'ailleurs, a pris fin lors de la cession de biens. Lorsque vous vous êtes servis des estacades, elles étaient en ma possession comme curateur, et je les exploitais pour le bénéfice de M. McCaffrey. Quant à l'avance des \$1-

100 ce n'est qu'une réclamation que vous avez à exercer contre la succession en faillite.

La Cour Supérieure, district des Trois Rivières, a renvoyé cette action parce que les appelants Tourville avaient payé pour l'usage des estacades et que le curateur n'avait fait qu'exécuter le contrat qu'ils avaient avec McCaffrey.

La Cour de Révision, composée des honorables juges Casault, Caron et Andrews, a renversé ce jugement le 30 juin dernier. Le principal point de ce jugement, est que, par la cession de bien, le curateur est entré en possession des estacades, avec droit de les exploiter pour le bénéfice des créanciers, et que l'avance de \$1000 faite par Tourville et al ne donnait à ces derniers qu'une réclamation ordinaire sur la masse de la faillite.

La cession de biens, dit l'honorable juge Bossé qui a motivé le jugement de la Cour d'Appel, n'opère que la dépossession du failli. Cette proposition légale résulte des articles 771, 772 et 778 du C. P. C. Les dettes payées, s'il reste des biens, ils reviennent au failli qui en est demeuré le propriétaire.

En France l'on a toujours reconnu et déclaré qu'il n'y avait que dépossession du failli, que la masse en faillite était l'ayant cause du failli et succédait à tous ses droits et à toutes ses obligations.

Voir Dalloz, *Verbo* Faillite No. 343 et page 137 Note 1.

"L'état de faillite ne rompt pas les obligations que le failli avait contractées envers des tiers; la masse qui le représente est tenue de les accomplir comme il y était tenu lui même."

Dalloz, 1872, 1, page 300.

"Les conventions synallagmatiques, conclues par le failli, conservent, lorsqu'elles sont exemptes de fraude et de dol, leur pleine efficacité après la déclaration de faillite, et la masse des créanciers est tenue d'en subir l'entière exécution, sans pouvoir écarter les clauses qui seraient à sa charge.

Dalloz, 1887, 1, 102.

Dalloz supplément *Vo* Faillite No 398.

"Le failli n'est pas dépouillé de la propriété de ses biens qui passe au syndic, représentant de la masse. C'est ce qu'on exprime généralement en disant que la masse est l'ayant cause du failli, expression incorrecte, en ce qu'elle tendrait à faire croire à une véritable mutation, s'opérant du failli à la masse, alors que la propriété ne cesse jamais d'appartenir au failli; mais très exacte en tant qu'elle indique que

la masse n'a, en principe, d'autres droits à exercer que ceux du failli."

Aussi Nos 399, 421, §5, 6, 427.

Nous avons dans notre jurisprudence un arrêt qui s'applique à la présente cause.

Voir Rattray et al et Méthot. 16, Q. L. R., p. 263. Jugement Cour d'Appel, 1890.

Nous ne pouvons pas arriver à une autre conclusion que la suivante: Tourville avait un contrat avec McCaffrey. Contrat de bonne foi et valide à la date où il a été fait. Ce contrat a été exécuté en partie avant la cession, par McCaffrey, et terminé par la masse en faillite. C'est après que ce contrat a ainsi été exécuté par McCaffrey et la masse en faillite, que le curateur nommé à cette faillite nous demande de déclarer que la faillite a mis fin au contrat originaire, et que nous sommes en présence d'un nouveau contrat. Dans les circonstances nous trouvons que la convention intervenue entre Tourville et McCaffrey a continué d'exister et de produire ses effets.

Le jugement de la Cour de Révision est infirmé et le jugement de la Cour Supérieure confirmé avec dépens.

## LA BIÈRE

(Suite.)

Dans le but d'assurer une plus longue conservation, on a pris, dans certains pays et dans certaines maisons, l'habitude d'y ajouter de l'acide salicylique, du salicylate de soude et d'autres substances antiseptiques.

Pour bien déguster la bière il faut chercher à en apprécier isolément les divers saveurs: 1o saveur saignée; 2o saveur acide résultant de l'acide carbonique; 3o saveur acide résultant de la présence d'acides libres ou de sels acides; 4o saveur alcoolique; 5o saveur amère du houblon; 6o bouquet spécial du houblon et du malt; 7o bouquets étrangers (coriandre, gingembre). On voit que l'opération qui consiste à bien déguster, savamment dirons-nous, n'est pas aussi simple qu'elle pourrait sembler de prime abord.

Une bonne bière préparée avec soin, sans aucune addition ni fraude constitue un breuvage essentiellement hygiénique et qui mérite d'être recommandé pour les usages ordinaires de l'alimentation.

La bière est une boisson alimentaire, c'est à dire qu'elle nourrit en même temps qu'elle abreuve. Ses qualités nutritives sont en propor-

tion directe de la quantité d'extraits qu'elle contient. Ces extraits sont comparables par leur nature, au pain. Les matières azotées, les sels qu'ils renferment sont également très favorables à la nutrition.

Par ses principes amers, la bière est tonique et apéritive; elle possède, en outre, des propriétés diurétiques très accentuées.

Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que, de toutes les boissons en usage, la bière est celle dont le goût se marie le mieux et le plus agréablement à l'usage du tabac à fumer. Aussi la pipe est-elle la compagne presque obligée du bock, du moins chez le buveur habituel de la bière.

Hippocrate prescrivait déjà la bière à ses malades, en la faisant mélanger à du lait. Boerhaave, Stoll, Sydenham, Laveran, étaient également de fervents partisans de la bière et la conseillaient aussi à leurs malades..... Sydenham insiste sur ses bons effets dans la goutte. Ses propriétés nutritives la rendent précieuse dans les cas où l'état des fonctions digestives rend l'alimentation insuffisante. Enfin, dans certaines convalescences où le vin est contr'indiqué, la bière est une excellente boisson.

De tout ce qui précède, nous déduirons les principales qualités que l'on doit demander à une bière pour l'honorer de la confiance de notre estomac. Ce sont:

- 1o Un degré alcoolique modéré (50 à 70);
- 2o Une quantité élevée d'extraits (70 grammes par litre et au-dessus), puisque ces extraits représentent les parties nutritives de la bière;
3. La présence de quantités notables de dextrose qui favorisent à un haut degré les digestions;
4. L'absence d'antiseptiques;
5. L'absence de tout autre corps composant autre que l'eau, l'orge et le houblon.

## CE QU'ON PEUT FAIRE AVEC CINQ PIASTRES

On peut faire beaucoup avec peu d'argent, comme le prouve le fait suivant. Un petit cercle d'amis était réuni autour d'une table. A devant à B \$15; B devant à C \$20; C devant à D \$15; D devant à E \$30; E devant à F \$12.50 et F devant à A \$10.00. A ayant sur lui un billet de \$5.00 le passa à B en lui disant: Voici \$5. en acompte sur les \$15.00 que je vous dois. B passe les \$5.00 immédiatement à C, en acompte sur les \$20.00 qu'il lui devait. C les passa à D en

à compte de sa dette de \$15. et D les transmit à E en déduction sur sa dette de \$30. E, de son côté, les paya à F sur les \$12.50 de sa créance et F les remit à A, payant ainsi la moitié de ses \$10.

A, passa de nouveau les \$5.00 à B, réduisant ainsi sa dette à \$5.00. B les remit à C, et ne lui dut plus que \$10. C réduisit sa dette envers D à \$5. en lui faisant passer le même billet, et D, en le remettant à E se trouva à ne plus lui devoir que \$20.00 E, continuant le circuit, le repassa à F dont la créance fut réduite à \$2.50, puis F le retourna à A, s'acquittant complètement envers lui.

Alors A s'acquitta envers B en lui remettant une troisième fois les \$5.00 ; B réduisit sa dette à \$5.00 en le passant à C, qui s'acquitta complètement envers D en le lui transmettant. D, en le repassant à E, se trouva à ne plus lui devoir que \$15.00 et E dit à F : si vous voulez me remettre \$2.50 je vais vous donner le billet de \$5.00. F ayant remis le change, empocha le billet dont la circulation se trouva ainsi arrêtée.

Mais dans ce court espace de temps, il avait servi à payer \$62.50 sur un total de dettes de \$92.50 il avait permis à A, C, E, et F de s'acquitter complètement envers leurs créanciers respectifs et à B et à D de réduire leur dette respective, le premier, des deux tiers et le second de la moitié.

Voilà un exemple de ce que produit tous les jours dans le commerce un peu d'argent en circulation, tandis que l'argent entassé dans un coffre fort ne sert à rien du tout.

#### POUR LES EPICIERES.

Nous nous proposons d'inaugurer parmi les épiceries de la ville de Montréal et surtout parmi les membres de l'Association, un mouvement qui pourra faire renaître les beaux jours de cette Association, s'il réunit, comme nous l'espérons, le concours de toutes les bonnes volontés. La session de la législature de Québec est commencée ; dans le discours du Trône, le gouvernement a fait prévoir un changement à la loi des licences. Il y a donc tout lieu de redouter qu'il ne veuille apporter de nouvelles restrictions au commerce licencié que font les épiceries, et peut-être même a-t-il l'intention d'augmenter encore le prix déjà si exorbitant de la licence de magasin.

La saison de Noël approche ; pendant les quelques jours de grande

activité dont jouissent les épiceries autour des fêtes de Noël et du Jour de l'An, pourquoi feraient-ils volontairement et inutilement le sacrifice d'une grande partie de leurs bénéfices légitimes en donnant à leurs pratiques des présents plus ou moins dispendieux ?

Voilà, entr'autres, deux questions intéressantes que tous les épiceries, surtout les membres de l'Association — et tous devraient faire partie de l'Association — ont besoin de discuter ensemble, afin de se concerter en vue d'une action commune. Nous mettons notre publicité à leur disposition pour cela et, comme organe de l'Association, nous ferons, comme nous l'avons déjà fait depuis plusieurs années, tout ce qui dépendra de nous pour que ces questions reçoivent une solution satisfaisante.

#### MODES ET NOUVEAUTÉS.

Quelqu'un, dit le *World* de New-York, a inventé les chaussettes à cinq orteils. Elles ont vu le jour il y a une couple de mois. Les dames les ont promptement mises en quarantaine, refusant même de les examiner. Maintenant que les magasins de nouveautés les ont renvoyées au manufacturier comme invendable, les marchands de mercerie en font présent à leurs clients et l'on peut s'imaginer la désolation des pauvres mères de famille surchargées d'ouvrage. O'était bien assez d'avoir à raccommoier les chaussettes ; mais les chaussettes à cinq orteils !

Un fabricant de bonneterie de Nottingham, a été poursuivi pour avoir marqué "*Laine naturelle*" des marchandises dont la matière première était pour moitié de coton. Il fit entendre comme témoins plusieurs confrères qui vinrent déclarer que la coutume du commerce était de marquer les marchandises de première qualité : "Tout laine," et celles qui contenaient du coton : "Laine naturelle." Cette dernière désignation était parfaitement comprise par le commerce comme indiquant la présence du coton dans le tissu. Le fabricant fut cependant condamné à £5 d'amende et les frais en vertu de l'Acte des marques de commerce.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

#### EPICERIES

La vente des fruits frais a été la source d'un bon courant d'affaires pour les épiceries de la ville cette année. Les ventes aux enchères sont, surtout pour eux, une institution qui mérite d'être encouragée.

La farine perd de sa qualité si on la laisse exposée à une trop basse température. Les marchands devraient tenir la qualité requise pour la vente courante dans un appartement sec et bien aéré à une température d'environ 70 degrés Fahr.

Les journaux des Etats-Unis disent que la production des fabriques de conserves de tomates, cette année, n'est que de 75 p. c. de la consommation de 1892 et que cet article est, par conséquent, bon à tenir en stock. Au Canada, cela dépendra beaucoup du tempérament de quelques-unes de nos maisons de gros de Montréal.

Ce n'est pas au Canada seulement que l'on se plaint du peu de profit à faire sur la vente du sucre. Un écrivain du milieu du siècle dernier disait que les épiceries de Londres de l'époque, perdaient souvent de £80 à £70 par année en papier et ficelle pour envelopper le sucre vendu au prix coûtant et quelques-uns même refusaient de vendre du sucre à un client qui n'achetait pas en même temps quelques autres articles.

En temps de crise, nous disait un épicier, tout le commerce se plaint de ne pas faire de ventes, excepté les épiceries. Nous aimerions bien cependant, que la diminution de la consommation s'étendit jusqu'à nous. Mais non. Si un consommateur demande un pantalon à crédit au marchand de nouveautés, ce dernier peut lui répondre : "Portez le vieux un peu plus longtemps." Mais s'il vient nous demander du pain et des pommes de terre, nous ne pouvons pas lui dire de se serrer le ventre.

L'influence du bouchon pour la conservation du vin, mis en bouteille, est plus grande que ne le pensent bien des consommateurs.

Les œnophiles recommandent de choisir, tout d'abord, des bouchons de première qualité, en liège compact, élastique et non ligneux ; ensuite de les faire bouillir, en vase clos, pendant 2 ou 3 heures, dans de l'eau pure, ou légèrement alcoolisée, ou mieux dans du vin de la qualité qui doit être mise en bouteilles.

Une fois les bouchons bien choisis, bien conservés dans un local sec, bien préparés et insérés à force par la machine à boucher, dans des cols bien rincés et propres, il convient encore, surtout quand il s'agit de vins mousseux, ou même seulement pour préserver les bouchons contre l'atteinte des insectes, de les imperméabiliser, soit avant, soit après.

Pour cela, on les plonge, pendant 2 ou 3 heures, dans une solution à 15 parties de gélatine mélangée, à 24 parties de glycérine, 500 parties d'eau ; ou mieux, pendant un quart d'heure dans un mélange de 4 parties de paraffine et de 1 partie de vaseline, chauffé à 40° centigrade. On peut encore, après bouchage, tremper la partie extérieure dans de la vaseline fondue à 35° centigrade, en rapportant ensuite la capsule.

LE THÉÂTRE DE L'OPÉRA FRANÇAIS.

A l'ouverture du Théâtre de l'Opéra Français nous avons souhaité aux directeurs le succès que méritait une nouvelle entreprise de ce genre, assise sur des bases solides et dans le but de nous doter d'une troupe permanente.

En appréciant les débuts de nos artistes nous avons usé de la plus grande bienveillance et nous exprimons cette idée que "la troupe affrontant pour la première fois le public Montréalais fatiguée aussi d'un long voyage, manquant un peu de répétitions peut-être, n'avait pas donné la mesure entière de ce qu'elle pouvait."

Franchement, le progrès, si progrès il y a, n'est pas marqué; à part deux ou trois acteurs ou actrices, le reste de la troupe ne vaut guère et les représentations que nous donne la troupe permanente n'ont pas encore, tant s'en faut, éclipsé celles que nous ont données les troupes de passage, il y a quelques années.

La direction a sans doute compris qu'elle ne pourrait conserver la clientèle qui, jusqu'ici, l'a généreusement encouragée qu'à la condition d'infuser un sang nouveau à sa troupe. C'est pourquoi elle a fait venir une étoile, dit-on.

Nous en sommes heureux, mais nous aurions aimé la voir débiter dans une autre pièce que *Boccace*.

Donner *Boccace*, une pièce peu propre après avoir donné la *Salété* qui a nom les 28 jours de Clairette, c'est maladroit et pour les débuts de la nouvelle artiste et pour le respect dû au public de cette ville.

Nous espérons que cette pièce, qui n'est encore qu'en répétition, ne figurera pas au répertoire de l'Opéra Français.

Il faut, si ce théâtre veut vivre et non végéter, que le marchand, le meilleur client du théâtre, puisse y conduire sa femme et ses enfants sans être obligé, comme cela s'est déjà présenté, de leur faire quitter la salle avant la fin de la représentation.

L'homme rapproche les espaces par le commerce, et les temps par le crédit.

Les commerçants du comté de Prince Edward, Ontario, paient, dit-on, jusqu'à \$2.50 le baril pour les pommes de belle qualité, sans le baril.

On croyait que les billets de loterie avaient disparu à tout jamais, non-seulement de notre province, mais encore du Canada. Il n'en est rien cependant, car depuis quelques jours ils ont fait leur réapparition dans les vitrines de bon nombre des magasins de cette ville.

REVUE COMMERCIALE

ET FINANCIÈRE

MONTRÉAL, 16 novembre 1893.

FINANCES.

On se sert maintenant, pour influencer les cours à la bourse de New-York, de rumeurs concernant les changements projetés au tarif des douanes et, malgré la déclaration de quelques démocrates haut placés, on est porté à croire que ces changements vont être considérablement modifiés dans le sens de la protection, pour ne pas trop effaroucher les populations de l'Ouest, qui le sont déjà assez. Or en conclut, par conséquent que les industries des Etats-Unis seront encore favorisées d'une protection suffisante, même si elle est diminuée et les cours des titres de ces industries son, plus en faveur. Londres, cependant, achète peu de valeurs américaines et se tient encore à la réserve.

Les fonds sont abondants à New-York et on y cote les prêts à demande à 1 1/2 p. c.

A Londres, les fonds disponibles sur le marché, hors banque sont à 2 1/2 avec tendance facile; la banque d'Angleterre maintient son taux à 3 p. c.

A Toronto, les prêts sur titres sont à 7 p. c. et à Montréal à 6 p. c.

Le mouvement des fonds à Montréal, d'après le rapport du Comptoir de Liquidation est à peu près le même que la semaine dernière, mais il est inférieur de plus \$4,000,000 à celui de la semaine correspondante des deux dernières années; il ne dépasse celui de 1890 que de \$600,000.

Le change sur Londres est ferme.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 8 1/2 à 8 1/2 et leurs traites à demande de 9 1/2 à 9 1/2. La prime sur les transferts par le câble est de 9 1/2. Tes traites à vue sur New-York se vendent de 1/4 à 1/2 de prime. Les francs valaient hier à New-York 5.22 1/2 pour papier long et 5.19 1/2 pour papier court.

L'état semi-annuel des opérations de la banque de Montréal a été publié hier, il comporte les chiffres suivants, comparés à ceux de 1892 :

	1893	1892
Solde au crédit du compte Profits et Pertes.....	\$691,425	\$565,615
Bénéfices du semestre déduction faite des frais, mauvaises créances etc. ...	635 010	604,144
	\$1,326 435	\$1,169,759
Dividende du 5 p. c. payable le 1er déc.	600.000	600.000
Solde à reporter.....	\$726.435	\$589.750

Ces chiffres qui accusent une augmentation de \$30,000 dans les bénéfices nets sont très satisfaisants et témoignent d'une bonne situation du commerce et de l'industrie. Avec \$726,425 de fonds contingent pour commencer le second semestre de l'exercice, il serait étonnant qu'on ne trouvât pas moyen de payer, en juin prochain, un bonus de 1 p. c. en sus du dividende.

La bourse a été peu active, mais ferme. A partir d'aujourd'hui et jusqu'au 1er décembre, les livres de transfert des banques payant leurs dividendes à cette dernière date, seront fermés et les ventes à la bourse se feront ex-dividende. La banque de Montréal s'est vendue

hier 223, puis 224 et enfin 225. Aujourd'hui elle clôture ex-dividende à 223 vendeurs et 219 1/2 acheteurs. La banque des Marchands a été vendue mercredi à 157; la banque du Commerce ex-dividende a fait 139.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple.....	120	115
" Jacques-Cartier ex-d	120	116 1/2
" Hochelaga, ex-d.....	125	116
" Nationale.....	100	....
" Ville-Marie.....	90	....

Les valeurs diverses ont rarement été si négligées. Les chars urbains ont perdu 8 points; ils se sont vendus aujourd'hui 165 1/2 et 165. Le gaz faisait mardi 179 1/2. Le Pacifique, après être descendu à 71 1/2 est remonté à 73 1/2. Le télégraphe s'est vendu ce matin à 140 1/2. La Merchants Manufacturing Company (coton) a fait mardi 125. Duluth est faible; ordinaire, 6 1/2; préférentiel, 15 1/2.

COMMERCE

Depuis vingt-quatre heures nous avons, au moins, une température convenable pour la saison. Jusqu'ici, l'automne s'était comporté d'une manière tout à fait insolite; aussi le commerce et l'industrie se plaignaient que la température n'était pas assez rigoureuse pour "faire marcher les affaires." D'ordinaire, le temps doux à l'automne est sec et fait souffrir la campagne; cette année, il semble qu'il y ait assez d'eau partout pour les besoins de l'agriculture. Les cultivateurs ont dû en profiter pour préparer leurs terres pour les semailles du printemps. Ils ont pu aussi venir facilement aux marchés pour livrer leurs foins et leurs grains; mais si les livraisons de foin ont été considérables, les autres ont été restreintes.

Dans l'ensemble, la situation générale des cultivateurs est bonne, la récolte payante, cette année, le foin étant cultivé dans toutes les parties de la province; tandis que l'industrie laitière, qui se répand de plus en plus dans toutes les directions, a donné cette année de magnifiques retours aux patrons des beurrieres et des fromageries. Le succès de l'industrie fromagère, cette année, produira plus d'effet, pour la dissémination des saines théories agricoles, que vingt années de conférences n'aboutissant pas à un résultat pratique indiscutable. L'on nous rapporte de partout que les patrons des fromageries sont enchantés et que tous se promettent d'avoir plus de vaches le printemps prochain.

L'usage du silo se répand, si l'on en juge par le nombre de beurrieres et de fromageries qui vont rester ouvertes jusqu'à la fin de décembre; c'est encore un triomphe agricole dû à l'industrie laitière. La sucrerie de Berthier est en pleine marche; les propriétaires ont payé comptant toutes les betteraves livrées et les cultivateurs en sont enchantés. Voilà encore une industrie destinée à enrichir les agriculteurs, en les habituant à travailler leurs terres.

La récolte de pommes de terre, maintenant rentrée, est généralement bonne, mais dans beaucoup de localités, ce précieux tubercule ne se conserve pas.

Le commerce en général marche d'une allure modérée; l'approche de la clôture de la navigation a mis de l'activité dans quelques lignes où l'on a de lourds transports à faire; mais dans les autres branches, la tranquillité règne. Nous avons eu cette semaine l'augmentation du nombre de faillites qui accompagne

toujours le règlement des comptes et billets dûs au 4 novembre; mais cette petite épuration faite, le commerce ne s'en portera que mieux.

**Bois de construction.**—Les affaires de cette ligne conservent leur allure normale, la construction n'aura plus besoin de s'approvisionner d'ici au commencement des travaux du printemps. En attendant, on ne vend que de petits lots pour les travaux de réparation etc.

**Charbon et bois de chauffage.**—Pas d'augmentation dans les prix du charbon dur qui est toujours, cependant, en quantité juste suffisante pour les besoins courants. Les charbons d'Ecosse et du pays de Galles sont en hausse de 25 à 50c par tonne; maintenant que les arrivages sont finis, ces prix ne pourront que se maintenir sinon augmenter.

**Le bois de chauffage est également en hausse de 25 à 50c par corde et très rare** malgré la douceur de la température, on prévoit qu'on aura de la peine à s'approvisionner d'ici au printemps.

**Cuir et peaux.**—Dans les cuirs à semelles la demande se maintient, mais il n'y a encore que des transactions assez restreintes, le gros des ventes devant avoir lieu lorsque les manufacturiers seront à fabriquer pour le printemps. Les expéditions pour l'Angleterre prennent surtout des vaches fendues de Québec et quelques gros lots de ces cuirs sont partis par les derniers vapeurs.

Des lots au rabais changent encore de propriétaires.

Le marché des peaux reste inanimé et aux prix antérieurs: 4c 3c et 2c pour les peaux de vache de la boucherie de 65 à 70c pour les agneaux et 7c la livre pour les veaux qui sont rares.

**Draps et nouveautés.**—Les voyageurs sont partis avec les échantillons du printemps et déjà ils ont envoyé des commandes en quantité suffisante pour faire bien inaugurer de la campagne qui commence. Les marchandises qu'ils vendent sont livrables en mars et avril, et payables à 4 ou 6 mois de mars, avril ou mai, quelle belle chose que le crédit! Les marchands font quelques petites commandes de réassortiment et, chose agréable à signaler, font plus régulièrement leurs remises.

En ville, le détail va commencer à écouler ses marchandises d'hiver, ce qu'il ne trouve pas trop tôt. Jusqu'ici, il n'a fait que végéter.

**Epicerie.**—Grande activité dans les commandes de la campagne à expédier par bateaux. Cette activité se porte sur toutes les lignes de vente courante. Les thés du Japon sont en demande active et les prix sont fermes. Le représentant d'une maison du Japon dit qu'il lui a été impossible de répéter les ventes faites cet été: pour des thés vendus 17c on lui cote maintenant 19c, et pour des thés de 20c, on lui dit de vendre 23c. Cette hausse n'affectera probablement pas les prix ici d'une manière bien sensible, mais elle les fera tenir très fermes.

Les sucres sont actifs; les détailliers profitent de la guerre des marchands de gros pour acheter à bon marché. Nous n'avons pas à changer nos cotes de la semaine dernière.

Les m'lasses sont encore nominale-ment tenues aux prix convenus entre les maisons de gros, mais il y a des maisons qui font des réductions.

Les raisins secs sont en grande demande; et, si l'on insiste un peu, on voit que le gros n'a pas l'intention de

refuser une vente de ces marchandises au profit d'un concurrent. Les épices donnent lieu à moins de coupages. Les prix des conserves alimentaires sont sujets à des cotes privées. Une marque de tomates de bonnes qualités est offerte, dit-on, à 72½c. Cela bat tout ce qu'on a fait jusqu'ici.

**Fers, ferronneries et métaux.**—Les ventes de fontes au quai s'achèvent et le stock est à peu près tout rendu dans les cours des négociants où il coûte de \$1.00 à \$1.25 de plus la tonne. La demande est fort tranquille.

La ferronnerie et la quincaillerie ont une bonne activité de fin de saison. Nous baissons les straps et gonds filetés à 3½ à 4½c. Les boulons à lisse ont 70 p. c. d'escompte au lieu de 65. Le fer blanc est en baisse de 25c par boîte, pour les qualités ordinaires, au coke et au charbon de bois.

**Huiles, peintures et vernis.**—Rien d'intéressant, pour le moment dans le marché des huiles et des peintures; quelques livraisons à faire avant la hausse des frets; mais à part de cela, grande tranquillité dans les affaires.

**Laines.**—Les laines domestiques sont complètement négligées, les manufacturiers qui les emploient n'ayant pas eu de répétition de commandes, s'entendent à leur stock actuel. Ces laines ne servant qu'aux lainages de grosse qualité, la vente n'en a lieu activement que lorsque ces articles sont en fabrication.

**Salaisons.**—Bonne demande dans les lards salés et le saindoux aux prix de la semaine dernière.

MARCHE DE CHICAGO.

	Plus haut.	Plus bas.	Clôture.	Clôture précédente.
<b>BLÉ—</b>				
Comptant.				
Novembre..	61½	60	60½	61½
Décembre..	63½	61	61½	61½
Mai.....	70½	68½	68½	69½
<b>MAÏS—</b>				
Comptant.				
Novembre..	38½	36½	37½	38
Décembre..	38½	36½	37½	38
Mai.....	42½	40½	41½	42½
<b>AVOINE—</b>				
Comptant.				
Novembre..	28½	27½	28½	28½
Décembre..	29½	28	28½	28½
Mai.....	32½	31½	31½	31½
<b>LARD—</b>				
Comptant.				
Novembre..	15 40	14 15	14 25	15 50
Décembre..				
Janvier....	14 20	13 75	13 35	14 45
<b>SAINDOUX—</b>				
Comptant.				
Novembre..	9 25	8 22½	8 62	9 25
Décembre..				
Janvier....	8 47½	8 07	8 07	8 50
<b>FLANCS—</b>				
Comptant.				
Novembre..	8 25	8 10	.....	8 25
Décembre..				
Janvier....	7 47½	6 95	6 95	7 45

CHAMBRE DE COMPENSATION DE MONTREAL

BORDEREAUX BALANCES		
Total pour la sem. terminée le 16 nov. 1893.....	\$11,986,028	\$1,600,551
Sem. Corresp. 1892.	15,596,822	2,070,931
“ “ 1891.	14,231,865	1,807,087
“ “ 1890.	11,371,724	1,443,751

**Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.**

Revue des Marchés

Montréal, 16 Novembre 1893.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

Le *Mark Lane Express*, de Londres, dans sa revue hebdomadaire du commerce de grains en Angleterre, dit: Les blés anglais ont baissé de six deniers. Dans les blés étrangers, le roux d'Amérique, le dur de Manitoba et le beau blé de Duluth sont tenus fermes. Le blé de Californie a baissé de six deniers. La farine disponible a baissé de 6 d. et les livraisons sur décembre ont baissé de 3d. Le maïs est ferme en attendant l'arrivée de la nouvelle récolte. L'orge est faible. L'avoine est soutenue. Aujourd'hui, le marché est terne. Les blés anglais sont négligés; les blés blancs étrangers sont soutenus; les rouges plus faibles. Les farines sont faibles, les Américaines en baisse de 6d. L'orge baisse de 3d, l'avoine est ferme.

La dépêche de Beerbohm en date du 15 novembre dit: Chargements à la côte, blé, très lents, maïs manquent. Chargements en route et à expédier, blé et maïs plus faibles. Sur *Mark Lane*, blés anglais et étrangers très lents, maïs d'Amérique et du Danube soutenu, température en Angleterre, humide. Blé disponible à Liverpool, tendance à la baisse; maïs do, très peu de demande. Maïs mélangé 4s. 1½d. Pois Canadiens, 5s. 2d.

Dans la dépêche de la veille, la même agence cotait les marchés français de province en bai se.

Le *Marché Français* du 28 octobre disait: "A la Bourse du Commerce de Paris, la tendance a été plus ferme aujourd'hui pour les blés et farines; les douze marques ont peu varié pour le courant, mais elles ont gagné 15 à 20 centimes pour le livrable. Le blé a monté dans des proportions équivalentes. En clôture, le seigle est soutenu et l'avoine lourde.

A Berlin, la demande est un peu la meilleure pour le blé et le seigle livrables qui gagnent quelques centimes; le courant du mois est nominal."

L'*Economiste Français* de la même date disait: "Par suite de la période de beau temps que nous traversons, l'état de la terre est entièrement satisfaisant et facilite les travaux des champs qui sont très actifs; dans certaines contrées, les premières semences verdissent déjà la plaine. Sur la plupart de nos marchés de production, les affaires sont calmes et les prix dénotent de la faiblesse; cependant quelques marchés du centre font exception et leurs prix accusent de la fermeté."

Enfin, un autre confrère, à la date du 4 novembre, publiait ce qui suit: "Les nouvelles qui nous parviennent sur les jeunes blés sont des meilleures; les premiers semés sont fort beaux; les autres ont une bonne levée.... En blés étrangers les prix sont à tendance calme."

A la date du 4 novembre un correspondant de Liverpool écrit: "Les marchés du blé et de la farine ont été calmes cette semaine, mais quoique la demande ait été lente, les détenteurs sont fermes aux pleins prix de la semaine précédente. Le maïs a haussé de 2d par 100 livres. Nous cotons aujourd'hui; blé blanc canadien, 5s 4d à 5s 5d par 100 lbs; roux canadien, 5s 5d à 5s 7d, roux américain, 5s 5d à 5s 10d; blé au printemps, 5s 6d à

5s 7d. Farines extra, Etats-Unis et Canada, 20s à 21s 6d par 280 lbs; patentes, 22 à 23s 6d. Pois canadiens, 5s 5d à 5s 6d par 100 lbs."

A la fin de la semaine dernière *Bradstreet's* calculait que le blé en vue avait augmenté de 6,877,000 minots, dont 4,625,000 minots aux Etats-Unis et au Canada et 2,352,000 minots dans la quantité en route pour l'Europe. Les chiffres sont les suivants :

	Minots	Augm.
Etats-Unis et Canada.....	95,650,000	4,625,000
Europé et à flot pour l'Europe...	84,552,000	2,352,000
Australie, (entre-pôts).....	2,400,000	dim. 100,000 augm.
<b>Totaux.....</b>	<b>182,602,000</b>	<b>6,877,000</b>

Aux Etats-Unis, les marchés de spéculation sont plus à l'aise sous le rapport des fonds; cependant le ton des marchés étrangers empêche de compter sur un mouvement considérable à l'exportation. Les livraisons de blé au Nord Ouest font le sujet de bien des conjectures. Les prix ne sont pas encourageants, mais les agriculteurs, plus intelligents que ceux de l'est, profitent du beau temps pour envoyer le plus possible de leurs produits au marché, préférant réaliser un peu moins sur chaque minot, avoir des fonds pour payer les intérêts des hypothèques, les comptes des fournisseurs etc. De sorte que, malgré les prédictions contraires la "visible supply" augmente constamment. Les cours ont encore fléchi depuis notre dernière revue, quoiqu'il y ait eu quelques moments de réaction; les vendeurs à découvert achètent pour se couvrir dès qu'ils voient les cours assez bas et, par cela même, aident à soutenir les prix.

Les dernières cotes d'hier (15 novembre) étaient à Chicago: sur novembre, 60½c; sur décembre 61½c; sur mai, 68½c; à New York, sur novembre, 66c; sur décembre, 67c; sur mai, 73½c.

Une dépêche d'hier au *Star* cote le blé de Manitoba, à Brandon, No. 1 dur 43c, No. 2 40c.

Le *Commercial* de la semaine dernière, dit de son côté: "Les blés de Manitoba sont ternes et en baisse. Au début de la semaine des ventes avaient été faites à 8½c. pour No. 1 dur à flot à Fort William, pour prompt livraison. Par la suite les prix ont baissé à 61c. puis à 60c. et enfin à 59c. A mesure que la clôture de la navigation approche, il est plus difficile de faire des ventes, et l'on ne peut placer que des lots sur place ou pour très prompt livraison. Les frets des lacs sont cotés à 3c. de Fort William à Buffalo, avec une tendance plus ferme. Le mouvement vers l'est a été plus considérable cette semaine. Il est arrivé, dimanche, à Winnipeg, 400 chars de blé. Le confrère constate que les chemins de fer ne paraissent pas avoir mis toute la diligence possible à faire mouvoir le blé; et il dit que, au pas actuel, il faudra des semaines au Pacifique pour transporter le blé qui attend des chars dans les élevateurs de la campagne.

Dans le Haut-Canada, les cultivateurs font des livraisons considérables et les prix des grains restent bas.

A Toronto on cote: blé blanc 57 à 00c; blé du printemps, 58 à 00c; blé roux 56 à 00c; pois No. 2, 51 à 52c; orge No. 2, 34 à 36c; avoine No. 2, 28½ à 29½c.

A Montréal, le départ des derniers vapeurs de notre port a mis un peu plus d'activité dans le commerce de grains; l'avoine, les pois, l'orge et le sarrasin ont eu quelques ventes en lot d'exportation, mais il s'en faut encore qu'on puisse appeler le marché actif.

L'avoine est toujours en quantité très modérée, ce dont les détenteurs ont profité pour forcer les exportateurs à payer une fraction de plus. Ainsi, il a été payé, nous affirment-on, 36½c et même 36½c pour de l'avoine No. 2 en entrepôt, et de 35½c à 35½c pour de l'avoine No. 3. Tant qu'il y aura possibilité d'expédier d'ici, la fermeté actuelle se maintiendra probablement; mais ensuite, il faudra, pour vendre, accepter un peu moins.

Les pois n'ont donné lieu qu'à deux ou trois ventes de lots modestes, qui ont été payés entre 68 et 69c en entrepôt. Les commerçants font acheter à 63c par 70 lbs à la campagne.

L'orge à malter n'est pas cotée, elle n'a pas de marché. L'orge à moulée à eu quelque demande pour l'exportation ainsi que pour la consommation locale et, comme les détenteurs se sont montrés plus faciles, il y a eu des ventes. Les cours pratiqués sont de 42 à 43c par 48 lbs.

Quelques chars de sarrasin ont été vendus pour être exportés cette semaine à 51c les 50 lbs; mais il est difficile d'obtenir aujourd'hui plus de 50c. Cela dépend cependant de la qualité et de la position.

Les farines, dans l'état si peu stable des marchés du blé, ont peine à trouver placement autrement qu'en petits lots à la boulangerie locale. La campagne fait fort peu d'achats aux agents des moulins, qui vont lui offrir leurs produits jusque chez eux. Les prix sont nominalement sans changement, mais les dispositions des vendeurs sont de plus en plus accommodantes.

Rien de changé aux farines d'avoine qui maintiennent leurs cours.

Les issues de blé sont encore rares et sont tenues fermes.

Nous cotons en gros :

Blé roux d'hiver, Can. No 2	\$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2	0 00 à 0 00
Blé du printemps " No 2	0 59 à 0 60
Blé du Manitoba, No 1 dur...	0 00 à 0 00
" " No 2 dur...	0 72 à 0 73
" " No 3 dur...	0 70 à 0 71
Blé du Nord No 2	0 00 à 0 00
Avoine.....	0 35 à 0 36½
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés.....	0 62 à 0 64
Pois, No 1.....	0 82 à 0 83
Pois, No 2 (ordinaire).....	0 68 à 0 69
Orge, par minot.....	0 43 à 0 44
Sarrasin, par 50 lbs.....	0 50 à 0 51
Seigle, par 56 lbs.....	0 56 à 0 57

FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 70 à 3 90
Patente du printemps.....	3 75 à 3 90
Patente Américaine.....	5 20 à 5 50
Straight roller.....	3 10 à 3 35
Extra.....	2 75 à 2 85
Superfine.....	2 50 à 2 60
Forté de boulanger (cité).....	3 70 à 3 80
Forté du Manitoba.....	3 50 à 3 70

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	\$1 60 à 1 70
Superfine.....	1 20 à 1 30
Farine d'avoine standard, en barils.....	4 15 à 0 00
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 25 à 0 00
Avoine roulée en barils.....	4 25 à 0 00

Les marchands qui auraient besoin de son et de gru devraient s'adresser à MM. E. Durocher & Cie, agents de moulins à farine, No 97 rue des Commissaires, qui peuvent disposer d'une quantité considérable de ces produits ainsi que de toutes sortes de farines. Ils peuvent consigner, soit au char soit en moindre quantité, à toutes les stations.

MARCHÉ DE DÉTAIL

Les marchés de la ville ne voient plus autant de cultivateurs et la consommation se sert plus fréquemment chez les commerçants.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de 90c à 95c par 80 lbs.

L'orge No. 1 d'Ontario vaut \$1.10 les 96 lbs.

Le blé d'inde jaune des Etats-Unis 70c par minot, et le blanc 72½c

Les pois No. 2 valent 70 à 72½c et les pois cuisants de 78 à 80c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1 à \$1.10.

L'orge No. 2 de la province vaut de 90 à \$1.00 par 96 lbs.

Le blé pour les animaux vaut de \$1 à \$1.10 par 100 lbs.

La farine de seigle va t \$2 par 100 lbs.

La farine d'avoine vaut \$2.20 à \$2.25 par 100 lbs.

La farine de sarrasin vaut \$2.20 à \$2 30 par 100 lbs.

BEURRE

MARCHÉ DE LIVERPOOL

On écrit de Liverpool à la date du 4 novembre: "Les crémeries de choix américaines et canadiennes sont réellement rares et se vendent de 115 à 120s par quintal. Les qualités secondaires sont tranquilles; on les offre aux cours de 80 à 95s."

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le beurre de beurreries reste trop cher pour les limites fixées aux exportateurs, du moins en ce qui concerne les beurreries d'automne. L'exportation s'est rabattue sur les beurreries d'été conservées en glacière et elle en a pris quelques lots aux prix de 21½ à 22c la livre. Les beurreries de septembre à décembre sont fermes, sous l'influence de la demande locale, on croit qu'elles ont été payées jusqu'à 23c à la campagne; mais ce ne peut-être que pour des beurreries dont le nom est fait. Les bonnes beurreries ont été vendues ici en gros à 23c; et les détailliers les paient 24c.

C'est mettre le beurre cher et c'est favoriser la vente des beurres de townships. A la tinette, pour le marché local, on demande 22c pour les plus beaux townships, puis, en descendant jusqu'à 20c pour les inférieurs.

Le beurre de l'ouest est fermé; on le paie jusqu'à 20c sur les marchés à l'ouest de Toronto. Le stock ici est peu considérable et les détenteurs ne paraissent pas anxieux de leur sort. On cote à Montréal de 18 à 20c. Il y a dans quelques magasins quelques tinettes de beurre mal conservé qui se vendent à partir de 17c la livre. On tâche de l'écouler au plus vite.

FROMAGE.

MARCHÉ DE LIVERPOOL.

On écrit de Liverpool à la date du 4 novembre:

"Il y a eu une demande soutenue pour le fromage d'automne de choix aux mêmes prix que la semaine précédente,

le marché clôturant ferme pour ces sortes. Nous cotons le fromage frais de choix, coloré ou blanc, de 55s à 56s par quintal. Les fromages mûrs d'été de belle qualité sont maintenant en petite quantité et en bonne demande aux cours de 47s à 50s."

MARCHÉ DE NEW-YORK

Canton, 11 novembre.—Pas de ventes de fromage. Cent soixante-quinze tinettes de beurre ont été vendues à 27c.

Utica, 13 nov.—Un grand nombre de fromageries sont maintenant fermées; il ne reste en opération que les grands établissements qui ne font plus guère que du fromage partiellement écrémé.

Les ventes ont été 86 colorés à 10½c. 1137 à 10½c. 133 à 10½c. 143 à 11c. 64 blancs à 10½c.

Little Falls, N.Y.—Les ventes ont été 150 fromages à 10½c. 275 à 10½c. 1247 à 10½c. 752 à 10½c.

MARCHÉS D'ONTARIO

London, Ont, 11 novembre. Vingt-six fromageries ont mis en vente 9190 fromages, de septembre et fin de saison. Pas de ventes, marché terne.

Ingersoll, Ont, 14 novembre. En vente aujourd'hui 6,000 meules de septembre et fin de saison. Pas de ventes. Marché tranquille, 11c a été refusé.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le marché du fromage de Québec sur notre place n'est pas sensiblement différent de celui de la semaine dernière. Les prix sont peut-être un peu plus faibles encore, mais, d'un autre côté, on peut trouver des acheteurs qui font des offres. Au qual, lundi, les 3000 fromages en vente ont été vendus à des prix variant de 10½ à 10¾c. quelques lots de premier choix ont fait une petite fraction de plus.

Un magasin, les consignataires ont eu beaucoup de peine à vendre leurs consignations à 10¾c. il fallait pour cela que la qualité fût sans défaut. Deux lots de coloré, à notre connaissance, se sont vendus 10¾c. mais c'est par exception. Il serait tout à fait impossible d'en obtenir autant pour le meilleur fromage blanc. Les prix ont varié, suivant qualité, entre 10¾c. et 10¾c.

Les exportations de la semaine dernière ont été :

	Fromage.	Beurre.
En 1893.....	93,458	2,370
" 1892.....	77,828	5,485

Exportations totales jusqu'à cette date :

En 1893.....	1,556,417	71,708
" 1892.....	1,541,200	95,996

Augment .... 15,217dim.26,288

ŒUFS.

Le marché des œufs est soutenu. Les nouvelles d'Angleterre sont bonnes, les consignations vendues ces jours-ci rapportent 18c net ici. Sur notre place, on vend les œufs mirés 17c, non mirés, 16c; les œufs chaux valent de 15½ à 16c. On paie de 25 à 30c pour les œufs strictement frais.

POMMES DE TERRE.

Le marché des pommes de terre est assez irrégulier; il y a plusieurs qualités sur le marché et il serait difficile de donner une cote exacte vu que les prix payés ont été influencés aussi par la condition. On pourrait cependant mentionner 45 à 50c comme prix moyen praticable, aux chars.

FRUITS

Les enchères de fruits continuent. Ce sont les oranges et les citrons qui en font les principaux frais maintenant. Les pommes sont toujours rares et très fermes, les pommes d'hiver sont en hausse de 50c le quart.

Les raisins verts d'Almería sont en demande et se vendent un peu plus cher. Les oignons d'Espagne sont faciles.

Une circulaire de Liverpool cote les pommes, à la date du 4 novembre: Kings, de 18s 3d à 29s; Baldwins, de 15s 3d à 21s; Spies de 16s 3d à 22s; Rouges du Canada et Ribstons, 18s 6d à 20s 6d; Greenings, 9s 3d à 17s 9d par quart. Le marché anglais est encore amplement approvisionné par la récolte indigène qui achève de s'écouler; ensuite, il sera plus favorable aux fruits importés. Les importations, au 26 octobre, étaient de

8.916 quarts seulement, tandis qu'à la même date, l'année dernière, elles étaient de 248,277 quarts. La différence est sensible.

De Londres on signale que quelques consignations du Canada sont arrivées en mauvais état, ce qui leur a causé une mauvaise réception. Il ne faut expédier que les fruits de choix; les qualités ordinaires se vendent mieux au pays.

La semaine dernière a augmenté un peu les exportations qui ont atteint maintenant le chiffre de 55,379 quarts, pour la saison, tant du Canada que des Etats-Unis, contre 627,651 à la même date de l'année dernière; différence en moins, 572,272 quarts.

Un télégramme de Liverpool, daté de lundi, le 13, dit: "Marché terne, qualité très commune. Baldwins de 12 à 18s 6d; Greenings de 9 à 14s; Spies de 12 à 19s."

HARICOTS.

Les offres de haricots de la nouvelle récolte sont abondantes et à des prix faciles. Nous cotons: Pea beans, au char, de \$1.15 à \$1.20; au détail, de \$1.25 à \$1.50; haricots jaunes, de \$1.00 à \$1.05 au char et de \$1.10 à \$1.20 au détail.

PORCS ABATTUS.

Les prix du porc en carcasse se maintiennent; nous cotons de \$7.50 à \$8.00 par 100 livres. Si le froid continue, il y aura augmentation des arrivages et probablement baisse dans les prix.

VOLAILLES ET GIBIER

Les quelques boîtes de volaille morte mis sur le marché se sont vendues aux prix suivants: poulets, de 5 à 8c la livre; dindes, de 9 à 10c la livre, suivant qualité. Les perdrix valent 50c la paire, les Nos. 1, et les autres de 30 à 35c.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES.

A Boston on cote :

Choix à fancy en grosses balles.....	\$16.50 à \$17.00
Choix à fancy en petites balles.....	15.00 à 16.00
Beau à bon.....	14.00 à 15.00
Pauvre à ordinaire.....	10.00 à 14.00
Mêlé.....	10.00 à 13.00
Paille de seigle.....	13.00 à 14.00
" d'avoine.....	7.00 à 8.00

Arrivages de la semaine 658 chars de foin et 45 chars de paille; semaine précédente, 698 chars de foin et 41 chars de paille.

Trois cent quarante cinq chars en transit pour l'exportation. Le foin de

choix est encore en assez bonne demande à des prix bien tenus, mais les basses qualités sont lentes et se vendent à bas prix; la masse du stock étant pauvre. La paille est soutenue.

Exportation. Le marché pour l'exportation a été très actif cette semaine; et pour profiter des derniers départs des navires, les exportateurs ont été amenés à payer de 50c à \$1.00 de plus la tonne, et encore ils n'ont pu s'en procurer autant qu'ils en voulaient. Ils ont payé de \$10.00 à \$10.50, livré à quai.

A Paris, les foin canadiens et américains sont cotés à 14 fr. 50 les 100 kilos, pour le No. 1; 13 fr. 50 pour le No. 2 et 12 fr. 50 pour le No. 3. ce qui représente en monnaie et poids du Canada \$28 la grosse tonne pour le No. 1; \$26, pour le No. 2 et \$24 pour le No. 3.

Marché local. — Le foin en bottes est encore assez abondant, de sorte que la rareté momentanée du foin pressé n'affecte pas le marché local. Les grues, sont très fermes.

Foin pressé No 1, la tonne.....	11 00 à 12 00
do do No 2, do.....	10 50 à 11 00
do do No 3, do.....	0 00 à 00 00
Paille vieille do.....	5 00 à 6 00
Moulée extra la tonne.....	21 00 à 23 00
do No 1 do.....	20 00 à 21 00
do No 2, do.....	00 00 à 19 00
Gru blanc do.....	20 00 à 20 00
do No 2, do.....	00 00 à 19 00
do No 3, do.....	00 00 à 18 00
Son (Manitoba) do.....	00 00 à 00 00
do (Ontario) do.....	16 00 à 16 50
do au char.....	14 50 à 15 50
Blé d'inde jaune m ulu.....	00 00 à 23 00
Farine de blé d'inde, 100 lbs.....	1 75 à 00 00
Blé d'inde broyé la tonne.....	00 00 à 24 00

MARCHÉ AUX ANIMAUX

Il y avait lundi aux abattoirs de l'Est: Bêtes à cornes ..... 400 Moutons et agneaux ..... 500 Veaux ..... 75

On peut donner les prix suivants comme moyenne :

Bêtes à cornes, 1er qual. 4½ à 4¾c.  
" " 2e " 2 à 3¾c.

Moutons, la livre..... 2 à 3c.  
Agneaux " ..... 3½ à 4c.  
Veaux par tête ..... 3.50 à 12.00  
Porcs sur pied p. 100lbs. à 6.00 à 6.50

Les exportations de la semaine ont été de 1185 têtes de bêtes à cornes, et de 517 moutons.

Un piano "Hazelton" pour Londres.

La maison L. E. N. Pratte, rue Notre-Dame, a expédié à Londres, Angleterre, la semaine dernière par le transatlantique "Montevideo" un magnifique piano à queue "Hazelton" de New York, acheté par un riche anglais de la grande Métropole.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES.  
No. 15 rue ST-JACQUES.

Spécialité :  
Règlement des Affaires de Faillites.  
Téléphone 2003.

F. VALENTINE

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES  
TROIS-RIVIERES.

Renseignements commerciaux donnés confidentiellement aux abonnés.

## Renseignements Commerciaux

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Pepin et Dubois, boulangers, Montréal.  
 Racicot et Pelletier, épiciers, Montréal.  
 Langlois et Frère, boulangers, Verchères.  
 Jarry & Lebrun, bouchers, Montréal.  
 Drolet et Allaire, doreurs et argentiers, Montréal.  
 Carrier et Audet, fonderie, St-Anselme.

## NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—Z. Lapiere & Fils, manufacture de chaussures, Zéphire et Eugène Lapiere.  
 Houde et Charbonneau, menuisier, Euclide Houde et Cléophas Charbonneau.  
 John Lovell & Sons, imprimeurs, Robert Kurczyn Lovell, seul.  
 St Jean et Mercier, manufacture de chaussures, Samuel St. Jean et Albert Mercier.  
 Rochon et Frère, menuisiers, Georgiana Rochon seule.  
 Aubin frères, meubliers, Jean A et George Aubin.  
 Aumais et Frère, bouchers, Cyprien Aumais et Edmond Aumais.  
 Bédard, Gélinas et Vermette, manufacturiers, Théophile Bédard, J. J. Gélinas et Narcisse Vermette.  
 Drolet et Frère, doreurs et argentiers Honoré et Ignace Drolet.  
 Gélinau et frère, épiciers, Jos. Gélinau et Pierre Gélinau.  
 John Murphy & Cie, nouveautés, John Murphy, Donald Mackay et Hugh Henry.

Verchères.—N. Chicoine et Fils, magasin général; Napoléon et Wilfrid Chicoine.  
 Lachine.—F. Pfeil et Cie, épiciers, Frank Pfeil et Thérèse Connley.  
 Longue-Pointe.—Elmina Reeves et Sœur, magasin général, Elmina Reeves et Rosanna Reeves.  
 Cote St-Louis.—Bald Chaput & Cie, grain, foin etc., Adam P. Bald et Alex. S. Chaput.  
 St-Henri de Montréal.—E. Lacasse et Cie, plombiers, Charles Taillefer, seul.

## CONCORDATS

Grande Baie.—Jules Gauthier, magasin général, a composé à 65 p. c.  
 Lévis.—J. B. Beaulieu, fabricant de cigares, a obtenu du délai.  
 Montréal.—Geo. H. Stevens, Hope Coffee House, offre à ses créanciers 30 p. c.

## DEMANDES DE SÉPARATIONS DE BIENS.

Madame Marie-Louise Dugas, épouse de M. Jos. Brunelle, maître charretier, de Montréal.  
 Madame Marie Adéline Morissette, épouse de M. Gédéon René, commerçant de Nicolet.  
 Madame Marie-Louise Cadieux, épouse de M. Benjamin Beaupré, fabricant de savon, de Montréal.  
 Madame Emilie Effy Penny, épouse de Richard Wakely Evans, cultivateur, du canton d'Ascot.  
 Madame Marie Dumas, épouse de M. Euclide Frs Hébert, fromager des Trois Pistoles.  
 Madame Emélie Carpentier, veuve de Jean-Bte. Corriveau, tailleur de pierre, de St-Louis du Mile End.

Madame Marie Sarah Lacombe, épouse de M. Charles S. Gagnier, peintre de Montréal.

## DIVIDENDES DE FAILLITES.

Dans l'affaire de H. Z. Lord, des Trois-Rivières; premier et dernier dividende payable à partir du 25 novembre, A. Turcotte et L. J. Dufresne, curateurs.  
 Dans l'affaire de G. Fraser et Frère, du Cap St Ignace, premier et dernier dividende payable à partir du 27 novembre, H. A. Bédard, curateur.  
 Dans l'affaire de John C. Parker, de Montréal, premier et dernier dividende payable à partir du 29 novembre, Wm. Alex. Caldwell, curateur.  
 M. Charles Desmarteau paiera des dividendes dans les faillites suivantes: A. Lebeau, du Sault-au-Récollet, à partir du 30 novembre; Blacklock & Cie, de Montréal, à partir du 1er décembre, Alain & Cie, de Montréal, à partir du 30 novembre, J. B. C. Larin, de Montréal, à partir du 1er décembre.

## CURATEURS

M. Nap. Matte, a été nommé curateur à la faillite de M. L. L. Dussault, de Québec.  
 M. Charles Desmarteau a été nommé curateur à la faillite M. George Charters de Montréal.  
 MM. Lamarche et Olivier ont été nommés curateurs à la faillite de M. Moïse Dorais, de Montréal.  
 M. Charles Desmarteau, a été nommé curateur à la faillite de M. Philias Hétu, de Montréal, et à celle de MM. Rochon et frère de Montréal.  
 MM. Kent & Turcotte, ont été nommés curateurs à la faillite de Mark Kutner, de Montréal.

## FAILLITES.

Black Lake.—MM. Hudon et Ouellet, magasin général, ont fait cession de leurs biens.  
 Québec.—Mme Eva Guay, épouse de J. E. Asselin, (J. E. Asselin & Cie) a fait cession de ses biens.  
 Montréal.—MM. Ulric et Théodule Naud (T. Naud et Cie.), chaussures, ont fait cession de leurs biens.  
 Passif environ \$800.  
 Assemblée des créanciers le 24 novembre.  
 Mme. Sophie Ferland (F. F. Ferland et Cie.), entrepreneur menuisier, a fait cession.  
 Passif environ \$13,500.  
 Assemblée des créanciers le 24 novembre.  
 Bryson F. C. Dezouche, magasin général, est en faillite.  
 Ste Geneviève de Batiscan—Geo. St. Arnaud, magasin général, a fait cession de ses biens.  
 Québec—J. Rochette, cuirs, etc., a suspendu ses paiements.  
 P. I. Boivin & Cie., chaussures, ont fait cession de leurs biens.  
 Wm Cowan, hotel Royal Albion, a fait cession.  
 Lactance Goulet, carrossier, a fait cession.  
 Drummondville—L. N. Piché, grains et provisions, a fait cession.  
 St Casimir—Amédée Tessier, magasin général, ses créanciers font l'inventaire.

**Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.**

## BREVETS CANADIENS

Brevets émis par le Bureau des brevets, Ottawa, Canada, du 2 au 11 novembre 1893.

## 2 NOVEMBRE.

44595—Rond d'avant-train, Alfred N. Worrest.  
 44596—Mordant pour teindre les étoffes unies, Wm. J. Whitehead.  
 44597—Voûte pour tombeaux, Adam N. Hutt et Wm. Henry.  
 44598—Boîte à graisse, Aaron Huber Sensenig et Samuel W. Horst.  
 44599—Bassinatoire, Joseph Barton et David Edgar.  
 44600—Reliure temporaire, Frank D. Hastings, Oscar N. Durand & Isaac Rochon.  
 44601—Régistre horaire, Alfonso L. Jaynes & Jno. N. Ball.  
 44602—Coude de tuyau, Orville N. Lawrence.  
 44603—Machine à plier les tuyaux, Orville N. Lawrence et Ellsworth M. Lett.  
 44604—Noir d'aniline, Wm. J. Whitehead and Henry D. Dupee.  
 44605—Noir d'aniline, Wm. J. Whitehead and Henry D. Dupee.

## 3 NOVEMBRE.

44606—Téléphone, The Bell Telephone Co. of Canada. Cessionnaires de Hammond V. Hayes et Wilton L. Richard.  
 44607—Régulateur de registre pour fournaies à vapeur, Peter St. Mary.  
 44608—Presse rotative, Frederick Lindley Hunt Sims.  
 44609—Joint ajustable pour collier, Jno. Jones and Jno. Sussex.  
 44610—Tranche-fruits, Samuel B. Arnold.  
 44611—Machine à gaz et pétrole, Rudolf Diesel.  
 44612—Couvercle pour jarres ou autres ustensiles, Thos. Edwin Ogram.  
 44613—Fabrication d'allumettes, Chas. M. Bournan.  
 44614—Arme à feu à répétition, O. N. J. Krag and E. J. Armourer.  
 44615—Four à brique, Max. A. T. Bochnke.  
 44616—Mors de bride, Geo. S. Parsons.  
 44617—Appareil pour serrer les bandages de roues, Wm. T. MacKey.  
 44618—Attelage de chars, Lester B. Kenney.  
 44619—Busc de corset, Frederick W. Lyon.  
 44620—Enduit pour papier à tenture, Jno. Walker et Narry Carver.  
 44621—Procédé pour extraire l'or et l'argent des minerais et autres, Jno. S. MacArthur et Chas. J. Ellis.  
 44622—Cure-môle, Wm. Brooks.  
 44623—Appareil pour aider à ouvrir les huîtres, Frederic Lumb Wanklyn.  
 44624—Boucle, Geo. M. Aylsworth.  
 44625—Fournaise sans fumée, Jno. V. Burke.  
 44626—Radeau de sauvetage, Geo. B. Hussey.  
 44627—Appareil pour infuser le café, Geo. E. Overman.  
 44628—Dévidoir pour fils de fer, Jno. W. Buchanan.

## 4 NOVEMBRE.

44629—Navette de métier, Stephen M. Hamblin et Edwin S. Danon.  
 44630—Machine pour faire les ébauches des fers à cheval, John D. Billings et George W. Alexander.  
 44631—Chevillette, William R. Funk et Lawrence Doering.

## BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET &amp; CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS. ACTIONS.	CAPITAL.				SEMAINE DU 9 AU 16 NOV.		CLOTURE DU 16 NOV. 1893.		CLOTURE PRÉCÉDENTE.	
	Capital versé.	Réserve.	Pair des Va- leurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs.	Vendeurs.	Acheteurs.
<b>BANQUES.</b>										
Bank of Montreal	12,000,000	6,000,000	\$200	10	225	223	223	219½	225	215
Ontario Bank	1,500,000	345,000	100	7			113	110½	113	
Bank of British N. America	4,866,666	1,338,333	248	7½						
Banque du Peuple	1,200,000	550,000	50	6			120	115	120	113½
Molson's Bank	2,000,000	1,150,000	50	8	159	155	160	157	155	153
Bank of Toronto	2,000,000	1,800,000	100	10				235		236
Banque Jacques-Cartier	500,000	215,000	25	7			125	117	125	120
Merchant's Bank	6,000,000	2,900,000	100	7	156		157½	152½	157½	152
Merchant's Bank of Halifax	1,100,000	510,000	100	6			140	130	140	130
Eastern Township Bank	1,499,905	650,000	50	7						
Quebec Bank	2,500,000	550,000	100	7						
Banque Nationale	1,200,000	30,000	30	6						
Union Bank	1,200,000	250,000	60	6						
Canadian Bank of Commerce	6,000,000	1,100,000	50	7	139		139	135½	140	138
Banque Ville-Marie	479,500		100	6			90		90	
Banque d'Hochelega	710,100	250,000	100	7			130	117	130	
<b>CHEMINS DE FER.</b>										
Canadian Pacific	65,000,000		100		73½	71½	73½	73½	72	70
Duluth SS. & Atlantic	12,000,000		100		6½	6	7½	6½	8	5
do do Pref.	10,000,000		100				17½	15½	18	15
Montreal Street Railway	2,000,000		50	8	172½	165	167	165	173	174½
<b>TELEGRAPHES, ETC.</b>										
Commercial Cable	10,000,000		100	7	186	135½	136½	135½	137	136
Montreal Telegraph	2,000,000		40	8	140	140	141	140½	144	140
Bell Telephone Co.	2,500,000		100	8						
<b>DIVERS.</b>										
Montreal Gas Co.	2,500,000		40	12	179½	179½	178	178	179½	179
Royal Electric	1,000,000		100	8						
Intercolonial Coal Co.	500,000		100			50	50		50	
do do prof.	219,700		100					125	80	
North West Land Co.	7,000,000		25							
Canada Shipping Co.	1,400,000		100							
Canada Paper Co.	500,000		100	6				120		
Montreal Loan & Mortgage Co.	500,000		25	7						
Guarantee Company of N. A.	304,600		50	6						
Diamond Glass Co.	500,000		100	10						
Richelieu & Ontario Nav. Co.	1,350,000		100		64	64	64	62		
<b>CIÉS DE COTON.</b>										
Montreal Cotton Co.	1,000,000		100	8	125	121	127	121		
Canadian Col. Cotton Mills	3,000,000		100	6			78	75	78	
Merchant's Manfg Co.	1,000,000		100	8			130			
Dominion Cotton Mills	3,000,000		100	8			119	112½	119	
<b>OBLIGATIONS.</b>										
Bell Telephone Co. Bonds				6						
Canada Central Bonds				5						
Champlain & St. Lawrence Bonds				6						
Pacific Land Grant Bonds				5			1	109		
Colored Cotton Mills Bonds	2,000,000			6	99½				100	
Dominion Cotton Mills Bonds	1,500,000			6						

J. L. DUHAMEL,

Marchand-Tailleur,

1680, rue Ste-Catherine,

3e porte de la rue St-Denis, Montréal.

Assortiment complet de

Tweeds Français, Anglais, Ecossois, etc., etc.,

A très bas prix.

W. &amp; F. P. CURRIE &amp; CIE

No. 100 Rue des Sœurs Grises

MONTREAL

Importateurs de

Tuyaux d'Egouts Ecossois, Ciment  
de PortlandTêtes de cheminées,  
Tuyaux pour ventilateurs,  
Couvercles de conduits,  
Ciment RomainCiment Canadien,  
Chaux Hydrauliques, Briques à feu,  
Terre à feu, Borax, Pâtre de Paris.  
Blanc de Céruse, Glaise à Porcelaine.  
Fabricants d'Acier Bessemer, Ressorts de Sofas,  
Fauteuils, Lits, Etc.

PEINTURES PRÉPARÉES

Marque de "ISLAND CITY" Commerce

Les peintures sont préparées avec de l'Huile de  
Lin pure, sans mélange chimique.Peinture à Plancher "ISLAND CITY" sèche  
en 12 hrs. Peintures à Couvertures, etc.

P. D. DODS &amp; CIE,

180 Rue McGill

44632 Electrode pour lampes à arc, Albert C. Seibold et Charles N. Raymond.

44633—Anneau d'attelées de harnais pour guides, Mortimer C. Flack, Daniel Gross et Jno. C. Flack.

44634—Instrument de musique à cordes, James S. Black et George L. Orme.

44635—Protecteur de chaussures, The American Shoe Tip Company cessionnaire de Geo. W. Dixon.

#### 7 NOVEMBRE

44636—Méthodes de préparer des substituts au café, Henrich Trillich.

44637—Procédé pour conserver les aliments, Heinrich Lorenz Carl Paulsen.

44638—Couverture non-conductrice, Robert N. Martin.

44639—Bicycle, Freidrich W. Cassel.

44640—Corset, Minna Meyer.

44641—Poêle de cuisine à gaz, Wm. F. A. Külle.

44642—Attache pour animaux, Johann W. Ziellenbach.

44643—Barreau de grille, Carl Möhring.

44644—Crochet et œillet, Henrich Meutzel.

44645—Méthode et appareil pour la production de briquettes de tourbe, Emanul Stauber.

44646—Appareil réfrigérant pour crèmes, James Foster.

#### 8 NOVEMBRE.

44647—Jeu de cartes, Thomas A. Cole, J. P. Perkins et T. M. Lash.

44648—Arme à feu à cylindre roulant, Peter N. Finnegan.

44649—Appareil pour échauder les grains, Herbert S. Jewell.

44650—Bardeau métallique, Herbert W. Kincaid.

44651—Appareil pour pomper les liquides, Richard Wegner.

44652—Procédé pour la production de sel basique de plomb et en obtenir certains produits, Cecil H. Lunge et Henry M. Lyre.

44653—Clef pour ouvrir les boîtes métalliques, The National key opening Can. Co. cessionnaire de J. Zimmerman.

44654—Traitement de composé avec du Gutta-percha et caoutchouc, Robert Hutchison.

44655—Composition pour la production de plâtre ressemblant au marbre, Rudolf Bannmann.

44656—Moulin pour moudre le grain, Geo. A. Engle.

44657—Attache pour broche de machine à filer, Leonard W. Huych & Ethan Allen.

44658—Joint de chaînes, Cyrus F. Noble.

44659—Appareil pour ouvrir les boîtes métalliques, Chas. Morgan, Seth N. McEwen et L. N. Mayer.

44660—Régistre, Wm. N. Packham.

44661—Objet en cuir sans couture, F. J. Bringham.

44662—Joint de boyaux, Jno. N. Carson cessionnaire de G. D. Hiscox.

#### 9 NOVEMBRE.

44663—Générateur à gaz, Hugh W. Williams.

44664—Composition médicinale, Antoine Racicot.

44665—Hélice de propulsion, Alexander D. Hall and Geo. B. Sloan.

44666—Frein de chars, Henry F. Braun.

44667—Tourniquet, Wm. Somers.

44668—Moyen de guider les billots descendant les ruisseaux et rivières, Jasper Finney et Geo. Davidson.

44669—Instrument de chirurgie, Alexander Dallas.

44670—Gaz d'éclairage, Wm. Young et Alexander Bell.

44671—Machine à pétrole et hydrocarbure, Jas. Roots.

44672—Machine à garniture, The Nordyke & Marmon Co., cessionnaire de de Evert McLenan Thompson.

44673—Appareil pour confiseurs, Emma H. Van Derver, cessionnaire de J. A. Van Derver, cessionnaire de Daniel Morley Holmes.

#### 11 NOVEMBRE.

44674—Poche de sûreté, Arthur T. Cozens.

44675—Lampe électrique à arc, Louis E. Howard.

44676—Substitut pour le caoutchouc et le cuir, A. A. Blandy.

44677—Electrolysation de sel minéral, Jas. Hargreaves & Thos. Bird.

44678—Serre-forme d'imprimeur, Samuel Starrett.

### ASSURANCES.

Nous accusons réception du rapport du surintendant des assurances au Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1892.

La fortune des compagnies d'assurance françaises sur la vie, est de \$360,000,000, dont \$79,600,000 en immeubles et \$280,400,000 en valeurs mobilières.

On vient de découvrir que d'importants détournements de fonds ont été commis à Londres au préjudice de la North British & Mercantile Insurance Co.

L'agent: Voici votre police; tout ce que vous désirez comme prix et conditions se trouve dedans; puis-je faire autre chose pour vous?—L'assuré: Rien; Ah! si, pardon; prêtez-moi donc de quoi payer la prime!

Le Théâtre Royal de Copenhague, Danemark, dit *l'Assurance Moderne*, vient d'être assuré contre l'incendie, ainsi que son matériel, et ses costumes en une seule police pour \$500,000. C'est une des plus fortes polices d'assurance connues.

Dans les programmes d'enseignement des écoles primaires supérieures de filles, en France, dans le cours de droit usuel et d'économie politique qui leur sera fait en troisième année, pendant une heure par semaine, le *Journal Officiel* signale des notions sur les caisses de retraites, les sociétés de secours mutuels et les assurances en général (*L'Assurance Moderne*).

Au congrès des Assureurs, à Chicago, Madame Julia E. Sherman, d'Ypsilanti, Michigan, a donné une conférence sur le sujet de l'emploi de la femme comme agent d'assurance. Mme Sherman, dit que l'emploi d'agent d'assurance sur la

vie est un de ceux qui conviennent le mieux à la femme, parceque, d'abord, c'est une œuvre humanitaire; ensuite, la femme est naturellement douée des qualités nécessaires à un bon agent. Elle espère que le nombre des "solliciteuses d'assurances" va désormais augmenter surtout maintenant que les meilleures compagnies prennent des risques sur la vie des femmes aux mêmes conditions que sur la vie des individus du sexe barbu.

## Chronique de Québec

Mercredi, 15 novembre 1893.

Au moment où je vous écris, tombent les premiers flocons de neige poussés par un assez fort vent d'Ouest. C'est, après un automne exceptionnellement doux et long, l'hiver qui décidément nous arrive.

Encore quelques jours et c'en sera fini de la navigation, petite et grande, dans notre port. Les bateaux à vapeur qui font le service entre Québec et les diverses paroisses échelonnées le long du fleuve, ont jusqu'à présent voyagé comme en été et ont fait d'excellentes affaires; le fret et les passagers sont toujours en abondance.

En attendant que je puisse donner un rapport détaillé et des statistiques officielles sur le mouvement maritime du port de Québec, je crois devoir attirer l'attention sur un fait assez significatif. S'il est vrai que le nombre des vaisseaux qui ont remonté le fleuve est beaucoup moindre cette année que les années précédentes, comment se fait-il que les pilotes pour le havre de Québec et au-dessous aient touché un peu plus de \$800,000 chacun? C'est-à-dire que leur Corporation ait, apparemment du moins, retiré pour pilotage le plus fort revenu dont ses annales fassent mention depuis son existence? Il y a, paraît-il, réponse à cela dans le double fait que le nombre des pilotes a diminué et que les finances de la Corporation sont plus économiquement administrées qu'autrefois. Comme le 10 décembre de chaque année est le jour fixé par la loi pour la reddition des comptes et l'élection des officiers, il y aura lieu alors de constater ce qu'il en est et de vous communiquer les rapports officiels.

Il est certain que nous aurons un "carnaval" qui durera huit jours, fin janvier et commencement de février. Toute l'organisation est complète, divers comités sont formés et résolument à l'œuvre. Les promoteurs du mouvement sont encore réticents, et le programme n'est pas tout à fait arrêté. Mais ils travaillent activement pour faire une démonstration grandiose digne de la capitale et des étrangers qui lui feront l'honneur de la visiter. Beaucoup de gens comptent sur le bon vouloir et même la coopération active de Montréal pour le succès de l'entreprise. Il nous faut à mon avis d'abord et exclusivement compter sur notre initiative, sans négliger, cela va sans dire, de s'assurer le concours du dehors en autant que ce concours peut amener des résultats avantageux. Mais ce serait naïveté de croire que Montréal négligera ses affaires, pour s'occuper des nôtres. Ce qui est à souhaiter toute fois, c'est que les organisateurs s'efforcent de créer un courant de sympathie entre Québec et la "ville sœur" et l'intéresser même dans l'entreprise; s'il y a lieu, en lui empruntant (moyennant finances bien entendu) ses troupes d'opéra, ses orchestres, ses artistes, etc.

#### EPICERIES

Il n'y a rien de bien nouveau à enregistrer dans cette ligne pour la semaine écoulée, sinon que l'activité propre à cette saison de l'année se continue. Les ventes sont bonnes et la collection assez bonne.

On constatera par les cotes données ci-dessous, une diminution assez sensible dans les sucres. Les autres articles restent à peu près les mêmes.

Sucres: Jaune, 4 à 4½c; Cut Loaf, 6½c; granulé, 5½c; Powdered, 5½c; ext. ground, 6½c; ½ brl. 6½c; boîte, 6½c.

Sucre d'Erable 8c la lb.

*Sirof* : Barbade, tonne, 32 à 33c; tierce, 34 à 35c; quart, 35 à 36c.  
*Beurre* : frais, 22c; marchand, 16 à 18c.  
*Œufs* : frais, 16 à 18c.  
*Fromage* : 11½ à 12c.  
*Conserves* : Saumon, British American, \$1.40; Clover Leaf, \$1.42½; Homard, No 1, \$1.75 à \$1.80; do, No. 2, \$1.40; blé d'Inde, 90c à \$1.00; Pois, \$1.00 à \$1.10; Pêches, 3 lbs. \$2.95; do, 2 lbs. \$1.85.  
*Vermicelle* : en boîte, 5½ lb. en qt. 5c lb. Vermicelle de Québec : Boîte 5c. lb, Quart 4½ lb.  
 Riz \$3.50 à \$3.60; "Pot Barley" \$4.00.  
 Amandes : Taragone, 13c, do Ecallées, 27c. lb.

*Sel* : En magasin, 50 à 55c; fin, ¼ de sac 30 à 39c; gros sac, \$1.45 à \$1.50.  
*Tabac Canadien* en feuilles, 16 à 22c.  
*Raisins* : Valence, 4 à 5c; " Crown Layers " frais, 7 à 7½c; Currants, 5½ à 6c.  
*Alcalis* : Soda à laver, \$1.00 à \$1.10; do, à pâte \$2.50 à \$2.75; Empois, No. 1, 5c; do satin, 7½c; caustique cassé, \$3.25 à \$3.35.  
*Allumettes* : cartes, \$3.10 à \$3.25; Telegraph, \$3.00 à \$4.00; Telephone, \$3.70 à \$3.80; Dominion, \$2.40

*Huile de charbon* : 11½ à 12c.  
*Bois et charbon* : Il fait plaisir à constater que le bois de chauffage et le charbon sont à bon marché. Cela fera certainement l'affaire des familles pauvres de notre ville pour lesquelles l'achat du bois de chauffage est toujours une question des plus sérieuses. Si l'on ajoute au bon marché du bois la température exceptionnelle dont nous jouissons l'on est justifiable d'espérer, qu'à Québec cet hiver, il n'y aura pas de foyer sans feu.

*Erable* : 3 pds., \$1.00; 2½ pds. \$3.80; merisier, 3 pds \$3.40 à \$3.75; do 2½ pds \$3.20 à \$3.50; bouleau, 3 pds \$2.75 à \$3.00; do 2½ pds \$2.50; épinette rouge, 3 pds \$3.25 à \$3.50; cyprès, 3 pds \$2.80; épinette grise, 3 pds \$2.80; charbon \$6.00 à \$6.50 la tonne.

FRUITS

On peut dire que la saison des fruits est à peu près finie. Les pommes d'hiver sont maintenant en grande demande, mais elles sont aussi grandement rares et les prix sont élevés.

*Pommes* : Greening, \$3.75 à \$4.00; Baldwin, \$4.00 à \$4.50; Spy, \$4.50 à \$5.00; Russetts, \$4.50 à \$5.00; pommes communes, \$1.00 à \$2.00.

*Citrons* : \$4.00 à \$5.00 boîtes de 300.  
*Raisins* : Malaga en baril \$5.50 à \$6.00.

*Légumes* : Choux 30c la doz; Oignons d'Égypte, en sac, 2½ lb. ; Oignons Canadien, 50 à 55c le minot; Patates, 25c à 28c le minot.

*Perdrix* : 40 à 50c la couple. Poulets : 50 à 60c la couple. Lièvre : 20 à 25c la couple. Jambon Sugared : 14 à 15c. Jambon Cured : 13c.

FARINES, GRAINS, ET PROVISIONS

L'activité est encore assez grande dans cette ligne, mais tire à sa fin. Les derniers chargements des goëlettes de la côte sont à se faire et dans une dizaine de jours c'en sera fini de la navigation.

La pêche au hareng du Labrador a été à peu près nulle cette année; surtout en ce qui concerne le hareng de premier choix.

La pêche à la morue aussi a fait défaut. Les prix ne seront peut-être pas beaucoup plus élevés cette année que les années passées, mais les qualités seront certainement inférieures.

Le prix des farines est à peu près stationnaire et ne paraît pas devoir changer d'ici à quelque temps encore.

*Farines* : Superfine, \$2.90; fine, \$2.70 à \$2.80; forte, \$3.80 à \$3.90; Extra, \$3.20 à

\$3.25; S. Roller, \$3.45 à \$3.60; Patente Américaine, \$5.00.

*Grains* : Avoine par 34lbs 37 à 38c; Orge 55c; Son 85c; Gruau \$4.25 à \$4.50; Fèves \$1.50 à \$1.60; Pois No. 1, 85c; Pois No. 2, 72 à 75c; Blé d'Inde 65 à 67c; Foin par tonne \$10.25 à \$11.00 suivant la qualité.

*Poissons* : Morue verte No 1, \$4.75; Do No 2, \$4.00; Saumon No 1, \$15.00; Do No 2, \$14.00; Hareng, C. B., \$5.75; Do, Labrador, No. 1, \$6.50 à \$7.00; Do, do, No. 2, \$5.00 à \$5.50; Truite, \$10.

*Provisions* : Lard Short Cut, \$22.50; Saindoux en seaux, \$1.75 à \$1.80; Do en chaudière, 9 à 9½c; Suif, 5 à 6c; Do en panne, 3½ à 4c.

*Huiles* : Loup-marin " Straw " 35c; de morue, 32 à 33c; de marsouin, 35 à 40c.

L'un des forts actionnaires de l'Hotel Château-Frontenac en annonçait dernièrement l'ouverture pour le commencement de décembre. Le fait est qu'il régnait de ce côté une activité remarquable. Mais il reste aussi beaucoup à faire. Près d'une centaine d'hommes y sont actuellement employés. J'ai pu, un de ces derniers jours, pénétrer à l'intérieur et visiter quelques-uns des salons. Tout y est superbe, on a dépensé sans compter. Les décorations des murailles représentent surtout des scènes et des personnages de l'histoire du Canada et sont exécutées avec beaucoup de luxe et de goût. Vu le désordre nécessaire de l'installation, je n'ai pu me renseigner exactement et juger de l'ensemble; aussi, ne communiqué-je ces notes que pour inspirer aux lecteurs le désir de venir, avec le plus d'amis possible, passer quelques jours au prochain Carnaval dans cet hotel enchanteur.

La législature est en session et il est maintenant certain que le bill des taxes sera modifié. Nous attendons avec hâte la nouvelle législation que le gouvernement ne manquera pas de soumettre et qui, d'après les apparences, donnera lieu à des débats importants et, espérons-le, à la hauteur des intérêts en jeu. Voilà une question vitale pour le commerce.

En finissant, j'ai des excuses à demander aux lecteurs pour mon abstention de la semaine dernière.

Une absence prolongée et nécessaire m'a retenu hors de la ville plus longtemps que je m'y attendais et m'a totalement empêché de me rendre à mon devoir de chroniqueur.

Je verrai à ce que semblable mécompte n'arrive plus à l'avenir.

L. D.

STATISTIQUE.

Un hôtel de Liverpool a organisé dans ses chambres à coucher un système de compteur automatique pour le chauffage au gaz. En mettant une pièce de monnaie dans la fente de la machine, le gaz passe dans les bûches métalliques du foyer et brûle pendant un espace de temps donné. On en a fait l'expérience pendant un an dans une chambre et, maintenant, on en met partout.

On a essayé, dans les rues de Birmingham, un patin pneumatique récemment imaginé par une maison écossaise. Ce patin diffère du patin à roulettes, si employé en ces dernières années en ce qu'il a deux roulettes seulement, une à chaque extrémité, avec bandage pneumatique.

D'après les inventeurs, cet appareil permet de circuler sur les routes ordinaires, avec une très grande vitesse, même dans les parties accidentées.

La vitesse atteinte dans les rues de Birmingham a été de 6 à 7 milles à l'heure, sur terrain favorable.

A VENDRE

PAR

J. N. BEAUDRY,

AUDITEUR ET COMPTABLE

Agent d'Immeubles, de Successions, de Finances et d'Assurances, Louage de Maisons et Collection de loyers,

Prêts et Emprunts effectués aux taux les plus bas.

Batisse "Imperial," Chambre 18

Bell Tel. 2506.

\$7,750 RUE LAGAUCHETIERE, près des Allemands, deux bonnes maisons en pierre de taille et brique solide, 11 x 36, à deux étages avec soubassement et grenier, terrain 3627 pieds.

\$45,000 RUE ST. PAUL, près de St. François-Xavier, deux magasins en pierre à trois étages, de 28 et 31 x 49 avec entrepôts en arrière de 131 x 24, terrain 10,057 pieds.

\$20,000 RUE DES COMMISSAIRES, coin de St. François-Xavier, un superbe magasin et entrepôt en pierre de taille de 28.9 x 80.6, à quatre étages, superficie 2,367 pieds.

\$9,500 AVENUE DELORIMIER, Magnifique maison double 42 x 40. Superficie du Terrain 10,000 pieds.

\$9,850 RUE ST. DENIS, Solide maison double en brique, 35 x 42. Superficie du Terrain 5,600 pieds.

Un grand nombre de lots vacants à Laprairie avoisinant la manufacture de briques pressées, et sur les rues St-Denis, Boyer, Amherst, Sherbrooke et Avenue Mont-Royal, de 25 centins à \$1 le pied et un grand nombre de terres à Coaticook, pour les prix et dimension desquelles les informations sont obtenues au bureau.

\$2,600 A LONGUEUIL, près de l'Eglise, un magasin et logements en bois et briques à 2 étages, couverture en ciment avec hangar et écurie, place très avantageuse pour le commerce, terrain 2,600 pieds en superficie.

\$6,500 A LAPRAIRIE, rue Ste-Marie, une maison en brique solide, solage en pierre, couverture en ferblanc de 42 x 30 à 3 étages bien finie avec cuisine en allonge, hangars, remises et écuries, 15 appartements, eau de l'aqueduc. Terrain 51 x 137 plus environ 38,000 pieds de terrain attenant, faisant front sur les rues Ange Gardien et St. Jacques. Voir les plans au bureau.

\$7,500 A BERTHIER-VILLE, à vendre ou échanger pour une propriété de ville, une terre de 120 arpents en superficie, bien boisée, à un quart de mille en haut de l'Eglise, avec maison de 32 x 32, laiterie en brique, 3 granges, etc., \$1,000 comptant, balance à 6 p. c.

\$12,500 A LONGUEUIL, cette splendide maison de première classe en brique solide à quatre étages de 45 x 40 avec toutes les améliorations modernes et les dépendances désirables. Terrain 50,000 pieds en superficie.

\$7,000 RUE ST-HUBERT, entre Mignonne et Ontario, une maison récemment décorée à deux logements en pierre de taille et brique solide de 25 x 40, avec hangars et écuries. Terrain 25 x 90. Rueille en arrière.

\$18,000 RUE ST-DENIS, coin de la rue Ruel, cette maison en marbre, pierre et brique, de première classe, avec une superficie de terrain de 12,500 pieds.

COMPAGNIE DE TELEPHONE BELL du Canada

— BUREAU PRINCIPAL —

30—RUE ST. JEAN—30

MONTREAL.

La Compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$7 à \$25 par paire. Les "Standard Bell Telephone set" (protégés par une marque de fabrique enregistrée) dont le but spécial est de donner un service parfait et constant, est celui dont la compagnie se sert pour ses abonnés et il est supérieur à tout autre outillage téléphonique qui ait été mis jusqu'ici sur le marché.

Les abonnés du service de Montreal et le public peuvent maintenant obtenir la communication téléphonique sur ses lignes de circuit à longue distance, avec Québec, Ottawa et Sherbrooke et les localités intermédiaires, aux prix suivants:

	Abonnés	Public
Pour Québec	60c	\$1.00
" Ottawa	50c	75c
" Sherbrooke	50c	75c

On trouvera des cabinets isolés pour la conversation à l'agence de la Compagnie, à Montréal, No 1730 rue Notre-Dame, où l'on pourra obtenir toutes les informations au sujet des prix et des localités et communication.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 16 NOVEMBRE 1893.

Allumettes.		Prix en gros
Allumettes.		
Telegraphe, la caisse.		\$3 70
Tiger		3 40
Telephone		3 50
Star No. 2		2 50
Carnaval		2 80
Parlor		1 75
Louiseville.		\$2 50 à 2 65
Articles divers.		
Briques à couteaux, doz.	\$0 37 1/2	0 10
Bouchons communs gr.	0 20	0 30
Bleu Parisien	0 11	0 13
Brûleurs pour lampes		
No 1, doz.	0 90	1 03
No 2, " "	0 00	0 80
No 3, " "	0 00	0 70
Bougie Paraffine, lb.	0 12	0 13
London Sperm.	0 00	0 11 1/2
Fournier.	0 16	0 19
trouées.	0 00	0 21
couleur.	0 00	0 23
Chandelles, lb.	0 12	0 16
Cartes à jouer, doz.	0 40	2 50
Camomille lb.	0 25	0 35
Epingles à linge, bt. 5 gr.	0 60	0 63
Lassis concentré, com.	0 35	0 40
pur.	0 00	0 70
Mine Royal Dome g.	1 70	0 63
James g.	2 40	0 00
Rising Sun large doz.	0 70	0 00
small doz.	0 40	0 00
Sunbeam large doz.	0 70	0 00
small doz.	0 00	0 35
Silverine grande, doz.	0 75	0 00
Méchos à lampe No. 1.	0 18	0 22
No. 2.	0 00	0 15
No. 3.	0 12	0 13
Savons, botte.	1 00	3 45
Savon de Marseille [Castille] lb.	0 08	0 10
Cable coton 1/2 pce., lb.	0 18	0 22
Manilla, lb.	0 13	0 14
Sisal, lb.	0 10	0 10
Jute, lb.	0 08 1/2	0 09
Ficelles 3 fils, 30 pieds.	0 45	0 60
" 40 "	0 60	0 70
" 48 "	0 70	0 85
" 60 "	0 85	1 00
" 72 "	1 00	1 25
" 100 "	1 25	

	Prix en gros
Ficelles 6 fils, 30 "	0 75
" 40 "	1 01
" 48 "	1 20
" 60 "	1 40
" 72 "	1 60
" 100 "	2 10
Vernis à harnais, gal.	0 00 1 80
doz	1 10 1 20
à tuyaux, gal.	0 00 0 90
Parisien, doz	0 70 0 75
Royal polish, doz	0 00 1 25
Seaux, 2 cercles, doz.	1 60 1 70
3 "	1 80 1 90
Pipes, en boîtes	0 60 0 90
Laveuse Nelson favorite	1 20 0 00
Planet, doz.	1 61 1 80
Graine de lin, lb.	0 00 0 03 1/2
moulue, lb.	0 00 0 04
canari, lb.	0 05 0 05 1/2
chanvre, lb.	0 00 0 05
Rapé, lb.	0 00 0 07
canari paq., lb.	0 60 0 07
Balais.	
Balais A à 4 cordes (esc. 10 p.c.)	\$3.45
B A 3 "	2.95
M A 4 "	2.50
X A 3 "	2.30
C A 2 "	2.15
O A 3 "	1.90
P A 2 "	1.60
No 5 "	1.35
Petits balais, dust	2.00
Balais "Nelson."	
Ex Carpet, 4 cordes, manche fantaisie.	4.45
Manches en bois dur:	
Ex Carpet, 4 cordes	3.45
No X Parlor, 3 cordes	3.20
Louise, 3 cordes	3.20
Extra Daisy, 3 cordes	3.00
No. 0 Hurl, 4 cordes	2.90
No. 1 " 3 "	2.40
No. 2 " 2 cordes	2.10
No. 3 " 2 cordes	1.80
OK, 2 cordes	1.45
Cafés.	
Cafés verts.	
Mocha	0 23 à 0 26
Java	0 22 à 0 25
Ceylan Plant	0 22 à 0 25

	Prix en gros
Rio	0 15 0 20
Maracainho	0 20 0 22
Jamaïque	0 19 0 23
Chicorée	0 10 0 12
Cafés rôtis.	
Standard Java	36c
Old Gov.	31 1/2c
Imperial	31 1/2c
Arabian Mocha	36c
Pure	33c
Standard Java et Mocha	37c
Old Gov. Java et Mocha	35 1/2c
Java Siftings	31 1/2c
Jamaïque	27c
Maracainho	30c
Rio	24 a 27c
Confitures et Gelées	
Confitures:	
Crosse et Blackwell, doz.	2.40 à 2.50
De Michel Lefebvre et Cie:	
Canistres de 1 et 2 lbs. la lb.	0 13
do 3, 4 et 5 lbs.	0 12
do 6, 7 et 10 lbs.	0 11
Seaux de 7 lbs. la lb.	0 12
do 11 "	0 11 1/2
do 28 "	0 11
Tumblers de 8 onces. la douz.	\$1 25
do de 1 lb.	2 25
Gelées:	
Michel Lefebvre et Cie:	
Canistres de 1 et 2 lbs. la lb.	0 11
do 3, 4 et 5 lb.	0 10
do 6, 7 et 10 lbs.	0 09 1/2
Seaux de 7 lbs. la lb.	0 10
do 11 "	0 09 1/2
do 28 "	0 09
Tumblers de 8 onces. la douz.	\$1 25
do de 1 lb.	2 25
Conserves alimentaires.	
Legumes:	
Blé d'Inde doz.	0 95 1 05
Yarmouth 2lbs	0 00 0 00
Windsor	0 85 0 95
Haricots de Boston	2 10 2 25
Pois canadiens 2 lbs.	0 85 0 95
flns.	botte 0 10 0 15

	Prix en gros
Pois très fins	botte 0 15 0 17
" extra fins	0 17 0 19
Tomates	doz. 0 80 1 10
Poissons:	
Clams, 1 lb	doz. 1 40 1 50
Homards	1 62 1 60
Huitres, 1 lb.	1 10 1 50
" 2 "	0 00 2 00
Maquereau	0 95 1 00
Sardines canad.	botte 0 00 0 85
" am	0 00 0 09
" 1 fra	0 08 0 11
" 4 frs	0 13 0 18
Smelts (Eperlans)	0 00 0 00
Saumon	doz. 1 30 1 45
Fruits:	
Ananas, 3 lbs.	doz. 2 25 3 00
Bluets, 2 lbs	0 00 0 00
3 lbs.	0 90 1 00
Fraises	1 75 2 00
Pêches, 2 lbs.	2 25 2 35
3 lbs.	3 10 3 25
Poires, 2 lbs.	1 60 1 70
3 lbs.	2 50 2 90
Pommes, gal.	2 15 2 25
3 lbs.	0 90 1 00
Divers:	
Beef, 1 lb.	doz. 0 00 1 55
2 lbs.	0 00 2 05
14 lbs.	0 00 18 00
Corn Beef, 1 lb.	1 30 1 55
2 lbs.	2 20 2 65
Dinde rôtie, 1 lb.	0 00 2 30
Langue, 1 lb.	0 00 3 75
2 lbs.	0 00 7 00
Fèves au lard Windsor,	
3 lbs.	doz. 0 00 1 35
Pieds de cochon, 1 lb.	0 00 2 30
Poulets rôtis, 1 lb.	0 00 2 30
Soupes assorties, 1 lb.	0 00 1 70
Marinades:	
Marinades Morton	doz. 0 00 2 40
Crosse & Blackwell	doz. 0 00 3 25
Suffolk, 20 oz.	doz. 0 00 2 10
Suffolk, 16 oz.	doz. 0 00 1 80
Cornichons arom., A. C.	
Dionne	doz. 0 00 2 50

NOTES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

Plus de deux cents mille livres de sucre brut ont déjà été expédiées de l'Usine de Berthier à Montréal. Ce sucre est très beau et c'est ce qui s'est fait de mieux jusqu'ici à Berthier.

Un cultivateur des Territoires du Nord-Ouest Canadien, M. Charles Davis a récolté cette année 18,000 minots de blé de la variété White Fife, qui pèse 69 livres au minot. On dit que pareille récolte n'a jamais été vue nulle part.

La plus importante crèmerie du monde est celle de St-Albans, Vt. La capacité de production de cet établissement est de 22,000 livres par jour. On y compte quatorze grandes barattes tournantes, qui peuvent contenir chacune deux boucauts de crème.

La compagnie C. B. Wright & Sons de Hull continuera ses affaires comme par le passé. Chaque créancier devient actionnaire de la nouvelle compagnie à un montant égal au chiffre de sa créance. La banque Jacques-Cartier sera payée au cours des 20 années à venir.

En 1824, un acte du parlement anglais définit le poids exact de la livre impériale, en déclarant qu'un pouce cube d'eau distillée, pesée à l'air avec des poids de cuivre, à une température de 60 degrés Fahrenheit et à une pression barométrique de 36 pouces, pèserait exactement 252,458 grains.

Lord Derby, dans un discours prononcé à Preston, Angleterre, a dit que les cultivateurs canadiens ont fait, dans ces dernières années, d'immenses progrès dans leur industrie, grâce à leurs fermes modèles et aux efforts du département de l'agriculture. Et il a demandé que la même politique soit appliquée aux cultivateurs anglais.

Un journal Juif, dit que les Juifs à New-York, dans la banque seulement, représentent un capital de \$1,000,000,000. Dans la vie commerciale américaine, dit-il, les Juifs ont fait des progrès remarquables dans toutes les directions. On estime que dans un demi-siècle, les Juifs contrôleront complètement le commerce américain.

Le département de l'industrie et du commerce, à Ottawa, vient de publier un bulletin sur la manière de marquer les marchandises suivant la loi anglaise pour expédition en Angleterre. Il ne faut pas abrégier les noms de place. Ainsi il faut écrire: Manufacturé par M. X, Montréal, Québec; ou London, Ontario, etc., et non Qué., ou Ont., si l'on ne veut pas encourir la prohibition pour fausse désignation.

Les chambres italiennes se réuniront le 23 novembre. Le gouvernement leur demandera, dès l'ouverture de la session, un vote de confiance. En conséquence de la crise financière qui se fait sentir en Italie, la ville de Livourne est incapable de payer les intérêts de sa dette. Ces intérêts se montent à environ 160,000 francs (\$32,000).

Durant le mois de septembre dernier, les importations et exportations, du Canada se sont élevées, importation à \$12,198,226, exportation à 12,779,137. Durant le trimestre finissant le 30 septembre, le total des importations a été de \$24,281,725 et les exportations de \$39,035,551. C'est pour les premières une augmentation d'un million, et pour les secondes une diminution, de 1/4 de million, comparativement à la même période l'an dernier.

La mine d'or la plus riche qui ait encore été découverte en Amérique est celle de la mine "Catherine" située sur le versant sud de Ravine Hill, Colorado. La veine a été trouvée à douze pieds de profondeur et elle mesure deux pieds de largeur. On en a retiré des morceaux de quartz d'une pesanteur de 400 livres et l'on peut apercevoir des filets d'or à travers ces riches morceaux de minéral. Bref, ce minéral est évalué à \$120,000 la tonne.

En exécution d'une décision prise par la dernière conférence internationale télégraphique, le bureau international de télégraphie à Berne a projeté de publier un dictionnaire officiel devant servir à rédiger les télégrammes en langue conventionnelle. L'ouvrage paraîtra au milieu de l'année 1894. Il deviendra obligatoire pour tous télégrammes internationaux en Europe au bout de trois ans; et sera probablement adopté plus tard pour la télégraphie internationale des pays en dehors de l'Europe. Le dictionnaire comprendra 24,000 mots.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 16 NOVEMBRE 1893.

Empois et Féculés.	
	Prix en gros
Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.	43
Canada White Laundry la lb.	44
Benson's No. 1 White la lb.	54
" " Blue la lb.	51
1st quality White Laundry la lb	51
Lily White Gloss en livres "	7
Benson's en lbs la lb.	74
" en 4 lb "	74
St. Lawrence en lbs la lb	74
Brantford Rice St'ch en lbs la lb	74
Berger en 4 lbs la lb	104
" en lbs la lb	74
Glucose en bt- de 4 grosse la gr.	2 50
Canada Corn Starch la lb.	7
Durham	7
Challenge	7
British America Corn St'ch la lb	74
Benson's No. 1	74
Epices.	
Poivre blanc, lb.	0 15 0 20
" noir, lb.	0 18 0 20
Cannelle, lb.	0 08 0 11
Clous de girofle, lb.	0 25 0 30
" ronds, lb.	0 08 0 10
Cassia en nattes	0 02 0 08
Oignonmbr Jam. moulu.	0 15 0 25
" racines.	0 00 0 00
" Afrique moulu.	0 00 0 00
" racines.	0 00 0 00
Muscade blanche.	0 00 0 00
" non blanche.	0 00 0 00
Macis	0 02 0 00
Piment	0 10 0 00
Anis.	0 08 0 10
Fruits Secs.	
Raisins nouv. Valence lb.	0 00 0 04
" Eleme.	0 00 0 00
" Loose Muscatels, bte	0 00 1 65
" London Layers.	0 00 2 19
" Black Baskets.	0 00 3 00
" Imperial Cabinet.	0 00 2 55
" Connaisseurs Clus- ters.	2 75 3 50
" Black Crown.	0 00 3 50
" Fino Dehesa.	3 25 3 70
" Sultana lb.	0 07 0 08
" Corintae nouv.	0 03 0 05
Prunes Atlas	0 06 0 06
Amandes 1/2 molles.	0 10 0 11
" molles.	0 11 0 12
Noisettes	0 08 0 09

Prix en gros	
Noix Marbot	lb. 0 11 0 12
" Grenoble	0 12 0 13
" Brésil	0 00 0 00
Peanuts rôtis	0 08 0 09
Pecan	0 08 0 08
do polles.	0 08 0 09
Figues, layers	0 10 0 11
" en paillons.	0 05 0 07
Dattes, en boîtes	0 05 0 06
" en paillons.	0 04 0 05
Pommes séchées.	0 05 0 06
Pommes évaporées.	0 11 0 11
Fruits Verts.	
Citrons de Messine, bte.	\$2 00 à \$3 00
Oranges, Jamaïque, bar.	0 00 à 5 00
" bte.	0 00 à 3 50
" " " "	300 0 00 à 4 00
" " " "	00 0 00 à 0 00
" " " "	000 0 00 à 0 00
Ananas, la pièce	0 00 à 0 00
Bananes, le régime	0 75 à 1 25
Cocos, le cent	0 00 à 4 00
Oignons d'Espagne, bte.	0 75 à 0 90
Fruits de Californie.	
Poires, la boîte	\$2 75 à \$3 25
Prunes, "	1 25 à 1 75
Pêches, "	1 50 à 2 25
Oranges, "	0 00 à 0 00
Raisins.	
Malaga, le quart	4 00 à 6 00
Raisin bleu, la livre	0 02 1/2 0 03
" vert,	0 03 0 03
" Catawba,	0 05 0 05
" Delaware,	0 02 0 06
" Niagara,	0 02 0 03
" Californie,	0 12 0 14
Fruits du pays.	
Poires, le quart	0 00 à 0 00
Prunes, le panier	0 00 à 0 00
Pêches,	0 00 à 0 00
Bluets, la boîte	0 00 à 0 00
Atocas, le quart	5 50 à 8 00

Pommes.		
	Prix en gros	
Pommes hâtives, le qrt.	0 00 à 0 00	
" d'automne,	2 50 à 2 75	
" Fameuses,	2 00 à 4 00	
" St. Laurent,	0 00 à 3 00	
" d'hiver,	3 00 à 3 50	
Grains et Farines		
GRAINS		
Blé roux d'hiver Can. No 2	0 00 0 00	
Blé blanc	0 00 0 00	
Blé du printemps	0 59 0 60	
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 00 0 00	
" No 2 dur.	0 72 0 73	
" No 3 dur.	0 70 0 71	
Blé du Nord No 2.	0 00 0 00	
Avoine	0 35 0 36	
Blé d'Inde, en douane.	0 00 0 00	
Blé d'Inde, droits payés.	0 62 0 64	
Pois, No 1.	0 82 0 83	
Pois No 2, ordinaire.	0 68 0 69	
Orge, par minot.	0 43 0 44	
Sarrasin, par 50 lbs.	0 48 0 50	
Seigle, par 56 lbs.	0 56 0 57	
FARINES		
Patente d'hiver	3 70 3 90	
Patente du printemps.	3 75 3 90	
Patente Américaine.	5 25 5 50	
Straight roller.	3 10 3 35	
Extra	2 75 2 85	
Superfine	2 50 2 60	
Forté de boulanger, cité.	3 70 3 80	
Forté du Manitoba.	3 50 3 70	
EN SACS D'ONTARIO		
Medium	1 60 1 70	
Superfine	1 20 1 30	
FARINES D'AVOINE		
Farine d'avoine standard,	en barils.	4 15 0 00
do en sacs.	2 00 2 05	
Farine d'avoine granulée,	en barils.	4 25 0 00
do en sacs.	2 10 0 00	
Avoine roulée en barils.	4 25 0 00	
do do en sacs.	2 10 0 00	

ISSUES DE BLE	
	Prix en gros
Son d'Ontario au char, t.	15 00 16 00
" de Manitoba	00 00 00 00
Grue	18 00 18 50
Moulée	22 00 23 00
Huiles et graisses.	
HUILES.	
Huile d. morue T. N. gal.	\$0 40 à \$0 15
" loup-marin raffl.	0 45 0 50
" paille	3 42 0 45
" de lard, extra	0 90 0 00
" " No. 1.	0 80 0 00
" d'olive p. mach.	1 00 11 15
" à salade,	0 95 1 00
" d'olive à lampion	1 20 1 40
" de spermaceti	1 60 1 85
" de marseouin	0 60 0 60
" de pétrole, par char.	0 00 0 00
" " p. 10 qrt.	0 12
" " de 1 à 5 qrt.	0 12
" Américaine, par char.	0 00
" " par 10 qrt.	0 17
" " par 5 qrt.	0 17
" " par qrt.	0 17
" de coton (union)	0 95 1 00
" olive, c. Barton & G. qts.	0 00 7 50
" " pints	0 00 8 50
" " Possel qrts	0 00 2 75
" " pint	0 00 3 50
" " 4 doz,	0 00 3 75
" " Loubon, la caisse 2d.	0 70 0 75
" " Plagniol c.	6 00 9 50
Graisses à lubrifier.	
Graisse tins	3 lbs, 0 00 0 09
" "	5 lbs, 0 00 0 09
" "	10 lbs, 0 00 0 09
" à roues imp'l doz	0 00 0 60
" Diamond doz	0 00 0 75
" Fraser doz	0 00 1 00

Les médecins de New-York attribuent la basse mortalité actuelle de la ville en partie à la grippe. Cette maladie, dont les ravages ont duré plusieurs années, a emporté un grand nombre de personnes débiles qui, si elle n'avait pas hâté leur décès, auraient pu vivre encore quelque temps et auraient augmenté la mortalité de cette année et de la prochaine. Les plus robustes ont survécu et la mortalité augmentera maintenant au fur et à mesure que le temps aura fait disparaître l'effet de la sélection des faibles par la grippe.



**J. S. CUTHBERTSON**  
**ENTREPRENEUR**  
**N° 1**  
**Carré du Beaver Hall**  
**MONTREAL.**

**MACHINE A MOUDRE DE VESSOT**  
 1er prix à l'Exposition Provinciale de Montréal, 1881, à Hamilton, 1885.  
 Diplômes à Sherbrooke, 1885, 1891, 1892, et Ottawa, 1891. Nous attirons l'attention des cultivateurs et des meuniers sur nos machines à moude améliorées. Le "Petit Champion" est adapté surtout à être mu par pouvoir à chevaux, et se vend à bien bon marché.  
 Nos grosses moulanges pour les moulins, moudent de 20 à 50 minots à l'heure et aussi fin que désiré; n'employant qu'environ la moitié du pouvoir que requièrent les meules en pierre. Environ 600 sont en usage dans le Canada.  
 Demandez la circulaire. Agents demandés.  
 Adressez: **S. VESSOT & CIE,**  
 seuls manufacturiers, JOLIETTE, P. Q., Canada.



**G. G. GAUCHER**  
 Farines, Provisions, Produits de la ferme  
 SEUL AGENT EN CANADA DE LA  
 POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE  
 pour les Chevaux et bêtes à corne.  
 TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-  
 TIVE et VERMIFUGE.  
 91 et 93 Rue des COMMISSAIRES  
 MONTREAL.  
**A. J. H. ST-DENIS, L.L.B.**  
 NOTAIRE  
 No. 62 rue St-Jacques, Montréal  
 Résidence, 168 rue St-Denis.  
 Argent à prêter sur billets et hypothèques  
 Téléphone 6027.

**A 1.**  
**Un Article Parfait.**  
**BOOKERLEND**  
**BAKING POWDER.**  
 La qualité la plus pure de Crème de Tartre et le meilleur Bicarbonate de Soude recristallisé sont employés dans sa préparation.  
 Il s'est maintenu A 1 parmi les ménagères pendant les 30 dernières années et il est maintenant meilleur (si possible) que jamais.  
**Tous les meilleurs Epiciers le vendent.**



<i>English style</i>	
En sacs de 250 lbs.	
	Prix en gros
1 à 4 sacs	3 40
5 -9	3 35
10 -24	3 30
25 et plus	3 25
<b>Salaisons, Saindoux, etc.</b>	
Lard Canada Short Cut Mess	\$22 00
le quart	11 25
" " Short Cut Clear	22 00
le qt. 20 00	10 75
" " " "	10 75
<b>Saindoux :</b>	
Pur de paine en seaux	\$2 30
Canistres de 10 lbs	11c
" " " "	11c
" " " "	11c
Composé, Anchor en seaux	1 70
Canistre de 10 lbs.	8c
" " " "	8c
" " " "	9c
Jambons, la lb.	12 1/2
<b>Saindoux</b>	
Standard, en seaux	2 00
Globe, " "	1 75
<b>Divers :</b>	
Lard fumé, la lb.	0 12 0 12 1/2
Lard salé de l'Ouest le qt.	21 00 22 00
<b>Sel.</b>	
Sel fin, quart, 3 lbs.	\$2 90 à \$3 00
" " 5 lbs.	2 75 2 80
" " 7 lbs.	2 40 2 60
Sel gros livre, sac	0 00 0 50
<b>Sirops.</b>	
Sirop américain gal.	0 19 0 24
Amber qts	0 30 0 00
Extra V. B.	0 35 0 38
Sirop canadien fins 2 lbs.	0 00 0 00
" " 8 lbs.	0 00 0 33
<b>Sucros.</b>	
Jaunes raffinés.	0 63 6 04 1/2
Boucauts et quarts.	
Extra ground.	qts 0 06 0 00
" " "	bte 0 06 0 00
Cut loaf	qts 0 05 0 00
" " "	qts 0 06 0 00
" " "	bte 0 05 0 00
" " "	" 0 06 0 00

Prix en gros	
Powdered	qts 0 05 0 00
" " "	bte 0 06 0 00
Extra granulé.	qts 0 04 0 04 1/2
" " "	qts 0 05 0 00
<b>Suif.</b>	
Suif raffiné, la livre.	0 05 1/2 à 0 06
Suif brut,	0 03 à 0 04
<b>Thés.</b>	
Japon commun à bon.	0 14 0 23
bon à choix.	0 18 0 40
Nagasaki commun à bon	0 15 0 18
Congou	0 15 0 50
Oolong, bon à fin	0 45 0 50
Formosa	0 00 0 00
Y. Hyson commun à bon	0 14 0 20
moyen à choix	0 25 0 35
choix extra	0 60 0 65
Poud. à canon, com. à bon	0 15 0 30
moyen à fin	0 24 0 46
fin à extra	0 57 0 65
Impérial, moyen à bon	0 25 0 30
fin à extra	0 35 0 50
Souchong	0 25 0 60
<b>Vinaigres.</b>	
Vinaigre Bordeaux	0 62 1/2 0 65
M. Lefebvre & Cie, en cruche	1 50 0 00
Malt, gallon	0 55 0 00
La Bruyère	1 60 0 00
<b>Eau de Javelle.</b>	
Eau de Javelle	Doz. Gros.
de F. Cormond	0 70 7 50
<b>Vins.</b>	
<i>Non Mousseux :</i>	
Bordeaux ord., caisse	3 00 3 50
" " gall.	1 10 1 25
Bordeaux Médoc caisse.	5 65 6 65
" St Julien,	6 65 7 65
Châteaux,	20 00 25 00
Bourgogne, caisse	8 00 12 00
gallon	06 00 00 00
Sielle, gallon	1 40 1 60
Sherry, caisse.	6 60 11 00
gallon	00 00 00 00
Porto, caisse	6 00 15 00
gallon	00 00 00 00
Moselle, caisse.	00 00 00 00
Sauternes.	6 65 7 65
Graves	6 50 7 50

<b>Mousseux :</b>	
Champagne Mumm, c.	qts. pts. 25 00 28 00
" Arthur Roederer, c.	25 00 27 00
" Vve Cliquot, caisse.	30 00 32 00
Pommery, caisse.	31 00 33 00
" Freminet, caisse.	26 00 27 00
Gold Lack Sec.	30 00 32 00
Bourgogne Mousseux, c.	00 00 00 00
Moselle Mousseux, c.	00 00 00 00
Hock Mousseux, caisse.	00 00 00 00
<b>Drogues et Produits Chimiques</b>	
Prix en gros	
Acide tartrique	la lb. 0 40 0 45
" carbonique	0 40 0 45
" oxalique	0 08 0 12
" citrique	0 61 0 65
Alun	lb. 0 01 1/2 0 24
Aloes du Cap.	0 13 0 15
Borax raffiné	0 09 0 12
Bleu (carré)	0 12 0 16
Bromure de Potasse	0 38 0 42
Bicarbonate de Soude.	0 00 2 50
Bichrom. de Potasse	0 10 0 12
Pearline, boîte.	5 00 0 00
Camphre anglais.	lb. 0 85 0 95
Camphre américain.	0 00 0 75
Chlor. de Potasse	0 00 0 00
Chlorure de chaux.	0 02 1/2 0 03
Crème de tartre.	0 25 0 30
Cendres de soude.	0 11 0 02
Couperose, 100 lbs.	0 80 1 00
Garance	lb. 0 00 0 00
Glycérine	lb. 0 17 0 20
Gomme arabique.	lb. 0 50 1 25
Gomme épinette.	lb. 0 25 0 00
Indigo Madras.	lb. 0 70 0 80
Indigo Bengal.	lb. 1 50 1 75
Soda à laver par 100 lbs.	0 90 1 00
Soda à pâte par baril.	0 00 2 50
Soufre poudre	2 50 3 00
Soufre bâtons	2 50 3 00
Soda caustique 60°	100 lbs 2 51 2 75
Soda caustique 70°	100 lbs 2 75 3 00
Sels d'Epsom	1 75 3 00
Sel de soude.	100 lbs 0 90 0 95
Extrait de Campeche	lb. 0 10 0 11
Extrait de en paquets	lb. 0 12 0 14
Sulfate de morphine	lb. 1 90 2 00
Sulfate de cuivre	lb. 0 00 0 00
Strychnine.	oz. 0 90 1 00
Sumac	la tonne 70 00 75 00
Opium	lb. 4 00 4 25
Phosphore	lb. 0 00 0 75

Prix en gros	
Iodure de potasse.	lb. 3 75 4 00
Quinine.	oz. 0 40 0 45
Salpêtre	lb. 0 07 0 08
Vert de Paris.	0 00 0 00
Vitriol.	0 05 0 08
<b>Produits Pharmaceutiques.</b>	
Huile de ricin (castor), la lb.	0 10 à 0 11
" " "	1 oz. p. doz 0 35
" " "	2 " " 0 50
Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz	0 75
" " "	4 " " 0 90
" " "	6 " " 1 00
" de foie de morue, demiards	par doz 1 50
" " "	Wyeth's
" " "	demiards par doz 6 50
" " "	" par gal. 1 20 à 1 50
Trésor des nourrices,	par doz 1 15
Sirop Dr Coderre (5 p.c.)	" 1 75
Hop Bitters,	" 7 00
Radway Ready Relief,	" 1 75
Pain Killer,	par doz 1 75 à 2 00
Eau de Cologne	1 50 2 00
" " "	Hoyt's... 1 85 0 00
Eau de Floride, Murray & Lanman	4 75 0 00
Essences	55c, \$1, 1 50 1 75
" café	\$2, 3 50 6 75
<b>Spécialités de L. Robitaille, Joliette, Doz. Gros.</b>	
Elixir Résineux Pectoral	\$1 75 \$18 00
Restaurateur de Robson	3 50 38 00
Pilul. antibill. du Dr Ney	1 50 15 00
Spéc. antiasthmat. gr.	6 25 65 00
" petite	3 25 33 00
Anticholérique du Dr Ney	3 50 40 00
Salsepareille grande	7 00 90 00
" petite	3 75 40 00
Onguent antihémor.	1 75 18 00
" antidart.	1 75 18 00
" magique gr.	1 75 18 00
" magique pet.	1 00 10 00
Pommade "c. les cors	1 75 18 00
Baume Catarrhal gr.	7 00 75 00
" petite	3 50 36 00
Tue-douleur dentaire	1 75 18 00
Poudre dépurative, Vink	1 75 18 00
Spécifique du prof. Vink	6 00 65 00
Vermifuge	4 00 42 00
Spavin-Cure grande	7 00 80 00
" petite	3 50 38 00
Colic-Cure	3 00 33 00
Pastilles Vermif. français.	1 40 15 00

**NEW YORK**

# Toilet Supply Co.

Bureau : CHAMBRE No. 39

**BATISSE : TEMPLE**

**MONTREAL**

Téléphone Bell, No. 2054.

## LAPORTE, MARTIN & CIE

**MONTREAL.**

NOUS OFFRONS à des prix excessivement avantageux pour livraison immédiate

Vins Tarragone, Vins Sherry, Vins de Messe, Clarets, Sauternes, etc., etc.

NOUVELLE IMPORTATION, QUALITÉ SUPERIEURE

N.B.—Demandez nos prix avant d'acheter ailleurs.

### REDUCTION DE 50 P. C.

Dans les taux d'assurance sur bâtisses situées dans la cité de Montréal, effectuée depuis les mois de mai 1891.

— PAR LA —

Essuie-mains, Broses à cheveux, Peignes, Balais, Epoussetoires, Verres, Savon, LE TOUT POUR

## 25c PAR SEMAINE

Tous ces articles sont renouvelés après usage.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

# Cie d'Assurance Mutuelle contre le Feu

DE LA CITE DE MONTREAL

Bureau : No. 9 Côte Saint-Lambert

## PAPINEAU LIME CO.

FOURS A CHAUX DE DESJARDINS

Traverse C. P. R., Chemin Papineau

Bureau, 706 Rue Craig, Montreal, (H. McLaren & Cie)

La meilleure qualité de Chaux, alche cuite, livrée promptement, telle que requis, TELEPHONE No 7367.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 16 NOVEMBRE 1893.

**Prix en gros**

*Spécialités de Picault & Contant.*

Elixir Pulmon. Balsami.	Doz.	Gros.
Biscuit Purgat. Parisien	1 20	12 00
Pastille à vers.	1 10	15 00
Poudre de condition	1 lb.	0 80 7 20
"	1 lb.	1 25 13 00
"	1 lb.	1 80 18 00
Huile d. foied. morue	8 oz	18 00
"	6oz	15 00
Emulsion	"	4 00
Huile Vétérinaire.	"	1 50
Essence d'épinette.	"	0 80

**Prix en gros.**

Harnais finis à la main	p. lb.	0 25	0 26
" No. 2	"	0 23	0 24
finis à la roue	p. lb.	0 22	0 24
" No. 2	"	0 21	0 23
taureau	p. lb.	0 19	0 20
Vache cirée mince	p. lb.	0 00	0 28
forte No. 1	p. lb.	0 21	0 25
Vache grain. pesante	p. lb.	0 23	0 25
" Hm. M. Lm lep.	"	0 10	0 11
" écossaise	p. lb.	0 21	0 26
Taure française	p. pied.	0 10	0 85
" anglaise	"	0 00	0 70
" canadienne	"	0 50	0 60
Veau can. 25 à 30 lbs	p. lb.	0 60	0 70
" 35 à 45 "	p. lb.	0 57	0 62
" 45 et plus "	p. lb.	0 55	0 57
Vachefendu moy. Ont.	p. lb.	0 15	0 17
" forte de Q.	p. lb.	0 14	0 16
" mince	p. lb.	0 17	0 00
Vache vernie	le pied.	0 00	0 16
" d'Ontario	"	0 16	0 19
Cuir verni uni, grainé	"	0 00	0 16
Mouton mince	la doz.	5 00	9 00
" épais	p. lb.	0 40	0 45
Dongola glacé, ord.	le pied.	0 11	0 20
Kid Chevette	"	0 20	0 38
Chevre des Indes glacée	"	0 15	0 00
Kangourou	"	0 38	0 45
Dongola dull	"	0 11	0 20
Buff d'Ontario H.	0 13	HM.	0 12
" M.	0 12	L.	0 11
Buff d'Ontario No 2	"	0 00	0 10
Buff de Québec H.	0 11	HM.	0 11
" M.	0 10	L.	0 10
Buff de Québec No 2	"	0 00	0 09
Glove Grain Ontario	"	0 00	0 11
" Québec	"	0 00	0 10
Pebble " Ontario	"	0 00	0 11
" Québec	"	0 00	0 10
Cuir à bourrure No 1	0 22	No 2	0 20

*Cuir à Reliure.*

Maroquin large	doz.	\$24 00	\$36 00	
" petit	"	18 00	22 00	
" persian	"	12 00	20 00	
Veau de loi, im.	\$48 00	S. Royal	\$40 00	
"	"	Royal	38 00	
Veau de loi	M.	\$30 00	D.	\$20 00
Vache Russie en peau	la piece.	18 00		
" imitation	le pied.	0 30		
" scal	"	0 20		
Veau de Russie	doz.	72 00		

**Prix en gros.**

*Peaux. Prix payés aux bouchers.*

Peaux vertes, par 100 lbs.	No. 1	\$1 00
do do	No. 2	3 00
do do	No. 3	2 00
Veaux, la livre	"	0 07
Agneaux, la piece	"	0 60 à 0 65
Moutons, laine	"	0 90 à 1 05
Moutons, tondus	"	0 00 à 0 00
Les tanneurs paient 50 cts de plus pour les peaux assorties et inspectées.		
Peaux de l'Ouest	No. 1	4 75
do do	No. 2	3 50

**Laines.**

Toison du Canada, la lb.	0 18	0 20
Arrachée, non assort.	0 18	0 20

**Prix en gros.**

A, extra supérieure,	"	0 00	à	0 00
B, supérieure,	"	0 00	à	0 60
Noire,	"	0 17	à	0 18
Cap de B. E. en suint,	"	0 14	à	0 16
Australie, lavée,	"	0 00	à	0 00
Buenos Ayres,	"	0 32	à	0 35
Natal, en suint,	"	0 00	à	0 00

**Fourrures.**

*Prix payés à Montréal.*

Vison, la piece	\$1 00	à	\$1 50
Rat musqué (priatemps)	0 18	à	0 00
Marte, No. 1	0 90	à	1 00
Renard roux	1 00	à	1 50
Loup-cervier	2 50	à	4 00
Bête puante	0 40	à	0 75
Ours	12 00	à	20 00
Castor, la livre	3 00	à	1 00
Chat sauvage	0 40	à	0 60

*Spécialité du Dr. J. G. Lavolette*

Sirup de Térébenthine.	Doz.	Gros.
Petits flacons	2 00	21 00
Grands flacons	4 00	42 00
5 p. c., 30 jours.		

*Spécialité de A. C. Dionne.*

Sirup de merisier compos.	\$1 00	0 20
---------------------------	--------	------

**Cuir et peaux.**

*Cuir à semelles.*

Spanish No 1	18 lbs en moy.	0 20	0 22
" " 25" et au-des.	0 19	0 20	
" léger	0 17	0 18	
" No 2	0 16	0 16	1/2
" 18 lbs en moy.	0 18	0 20	
Zanzibar	0 16	0 00	
Slaughter sole No 1	steers.	0 21	0 23
" " p. or.	1 20	0 22	
" " No 2	0 18	0 19	
" sans acide.	0 00	0 10	
" union crop No 1	0 28	0 00	
" " No 2	0 22	0 00	

**Chaussures.**

Brogans	Hommes.	\$0 75	à	1 00	Garçons.	\$0 70	à	0 80	Enfants.	\$0 65	à	0 75
Cobourgs	"	0 90	à	1 10	"	0 80	à	0 95	"	0 70	à	0 75
Split Balmorals	"	0 85	à	1 10	"	0 80	à	1 05	"	0 70	à	0 75
Kip	"	1 15	à	1 40	"	0 90	à	1 15	"	0 80	à	0 95
Buff	"	1 20	à	1 40	"	1 00	à	1 40	"	0 90	à	0 90
Veau	"	1 05	à	3 85	"	"	"	"	"	"	"	"
Buff Congress	"	1 20	à	1 70	"	"	"	"	"	"	"	"
Veau	"	2 10	à	3 40	"	"	"	"	"	"	"	"
Split boots	"	1 40	à	2 15	"	1 25	à	0 60	"	"	"	"
Kip	"	2 00	à	2 90	"	1 60	à	1 90	"	1 25	à	1 50
Veau	"	2 75	à	3 90	"	"	"	"	"	"	"	"
Bottes en feutre	"	1 50	à	2 00	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	1 70	à	2 50	"	"	"	"	"	"	"	"
Wigwams	"	0 65	à	0 90	"	"	"	"	"	"	"	"
Mocassins	"	1 50	à	2 15	"	"	"	"	"	"	"	"

**A CHEVILLE.**

Split Boots	Femmes.	\$0 69	à	0 70	Filles.	\$0 55	à	0 70	Enfants.	\$0 40	à	0 50
Split Balmorals	"	0 75	à	1 05	"	0 70	à	0 85	"	0 50	à	0 60
Kip	"	1 00	à	1 10	"	0 85	à	1 00	"	0 65	à	0 75
Buff	"	0 80	à	1 25	"	0 80	à	1 00	"	0 60	à	0 70
Pebble	"	1 00	à	1 25	"	0 90	à	1 00	"	0 50	à	0 65
Buff Bals clous en cuivre	"	1 00	à	1 15	"	0 90	à	1 00	"	0 50	à	0 65

**A COUTURE.**

Pebbles Boutonnées	1 05	à	1 30	0 95	à	1 05	0 65	à	0 80
Buff lustre	1 10	à	1 20	0 95	à	1 05	0 70	à	0 80
Pebble	1 10	à	1 50	0 85	à	1 00	0 65	à	0 80
Lustre	1 25	à	1 50	0 87	à	1 10	0 70	à	0 85
Chevre	1 50	à	1 90	1 20	à	1 40	0 90	à	1 15
Veau poli	1 30	à	1 60	1 10	à	1 30	0 85	à	1 00
Cheveau français	1 80	à	3 50	1 20	à	2 50	1 40	à	1 70
" canadien	1 40	à	2 75	1 20	à	0 00	1 60	à	0 00

**BLACKSTONE :: CIGAR :: FACTORY** **Sirup de Terebenthine**

**VILLENEUVE & CO.**

Fabricants des Célèbres Marques de Cigares

**ABERDEEN, :: PAUL JONES, :: MELROSE,**  
**BLACKSTONE, :: LITTLE BUCK.**

Sans exception les meilleurs Cigares du marche.

**DR LAVIOLETTE**

En vente chez tous les épiciers de gros.  
Propriétaire; J. G. LAVIOLETTE, M.D., 232, rue St-Paul.  
Voir aux prix-courants les prix pour détailliers.

**L. J. HERARD**

MARCIAND DE

**Ferronnerie, Outils, Quincailleries, Ustensiles de Cuisine, etc.**

**No. 26 rue St-Laurent.**  
**Téléphone Bell, 6664. - - - MONTREAL.**

**AND. BRISSET & FILS**

IMPORTATEURS DE

**VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS**

EN GROS

Seuls agents des Eaux de Contrexeville, Vichy (Source Dubois), des Rvds Peres Trappistes d'Oka, Bougies, Savon de Fournier-Ferrier, Huiles de Plagniol de Marseille, Sardines, Pâtes, Chocolat de Trébutien de Paris, Conserves, Gélatine, Amer Picon, Spécialités pharmaceutiques.

**21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.**

A. DEMERS. T61. 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

**DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE**

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

**FERBLANTIER. PLOMBIERS, COUVREURS,**

**Et Posours d'Appareils de Chauffage**

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., a des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations a des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, a vapeur, haute et basse pression, et Fournaises a l'air chaud.

Fournaises à l'eau chaude et a l'air chaud com binés.

C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.

**LETOURNEUX, FILS & CIE**

MARCHANDS-FERRONNIERS

Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

Prix en gros	
<b>Fers et Métaux.</b>	
FERRONNERIE ET QUINCALLERIE.	
<i>Fers à cheval :</i>	
Ordinaires, au baril.....	3 65 0 00
do par 25 barils.....	3 50 0 00
En acier.....	0 00 0 00
<i>Fers à repasser.....</i>	par lb 0 03 0 03 1/2
<i>Fiches :</i> Coupées, toutes	
dimensions.....	par 100 lbs 3 15 3 75
Pressées, do.....	Esc. 2) p.c3 00 0 00
" 7-16.....	3 90 0 00
" 1.....	4 25 0 00
" 5-16.....	4 50 0 00
" 1.....	4 75 0 00
<i>Fil de fer :</i>	
Poil, de No 0 à No 8, par	
100 lbs Esc. 15 p.c.....	2 60 0 00
Galvanisé.....	3 35 0 00
Huile et brûlé.....	2 70 0 00
Esc. 20 p.c.....	
Brûlé, pour tuyau la lb.....	0 06 0 08
<i>Fil de latten, et collets</i>	
par lb 0 35 0 40	
<i>Fontes Malltables</i> .....	0 09 0 10
Enclumes.....	0 10 0 11
<i>Charnières :</i>	
" et "Strap".....	par lb 0 05 0 05 1/2
Strap et Gonds filetés	0 04 0 05
CLOUS, ETC.	
<i>Clois coupés à chaud :</i>	
De 5 1/2 à 6 pcs, par 100 lbs	\$2 25
5 pcs.....	2 30
4 à 4 1/2.....	2 35
3 1/2 à 4.....	2 40
3 pcs.....	2 45
2 1/2 à 2 1/2.....	2 50
2 à 2 1/2.....	2 65
1 1/2 à 1 1/2.....	2 75
1 1/2 pouce.....	3 25
<i>Clois coupés à froid :</i>	
De 1 1/2 à 1 1/2 pcs, par 100 lbs	2 75
1 1/2 pouce.....	3 15
<i>Clois à finir par 100 lbs :</i>	
1 pouce.....	4 50
1 1/2.....	4 00
1 1/2 à 1 1/2.....	3 60
2 et 2 1/2.....	3 40
2 1/2 à 2 1/2.....	3 25
3 à 6.....	3 10
<i>Clois à quarts par 100 lbs</i>	
1 pouce.....	4 00
1.....	3 75
1 1/2.....	3 75

Prix en gros	
<i>Clois à finir par 100 lbs :</i>	
1 pouce.....	4 75
1 1/2.....	4 25
1 1/2 à 1 1/2.....	4 00
2 à 2 1/2.....	3 40
2 1/2 à 2 1/2.....	3 00
3 à 6.....	3 25
<i>Clois d'acier.....</i>	
10c en sus	
Clois galvanisés, par 100 lbs.....	\$9 25
Clois à ardoise.....	4 50
Clois à cheval No 7.....	2 16
" 8.....	2 07
" 9 et 10.....	1 98
<i>Limes, râpes et tiers points :</i>	
1ère qualité, escompte.....	50 00 00
2me qualité.....	60 00 00
<i>Mèches de tarière, esc.....</i>	60 00 00
Tarières.....	40 00 00
Vis, à bois, escompte.....	77 1/2 0 00
Boulons à voiture, esc.....	70 00 00
Boulons à bandage.....	55 00 00
Boulons à lisses.....	65 00 00
<b>Métaux.</b>	
<i>Cuivre.....</i>	
Lingots.....	par lb \$ c. 0 12 0 13
En feuille.....	0 25 0 26
<i>Etain.....</i>	
Lingots.....	0 23 0 21
Barres.....	0 24 0 25
<i>Plomb.....</i>	
Saumons.....	par lb 0 03 0 03 1/2
Barres.....	0 04 0 05
Feuilles.....	0 05 0 05 1/2
De ch-asse.....	0 06 0 00
Tuyau.....	par 100 lbs 5 25 5 51
<i>Zinc.....</i>	
Lingots, Spelter, par lb.....	0 05 1/2 0 06
Feuilles, No. 8.....	0 06 0 06 1/2
<i>Acier.....</i>	
A ressort.....	par 100 lbs 3 00 3 25
A lisse.....	2 25 2 50
American.....	5 50 6 00
A bandage.....	2 50 2 75
A pince.....	3 25 3 50
Fondu.....	par lb 0 12 0 13
Poule, ordinaire.....	0 00 0 07
De mécanicien.....	0 00 0 04
<i>Fontes.....</i>	
Siemens.....	par tonne 17 25 18 00
Coltness.....	0 00 0 00
Calder.....	0 00 0 00
Langlois.....	0 00 18 50
Summerlee.....	18 50 19 00
Gartsherrle.....	00 00 00 00

Prix en gros	
Glengarnock.....	0 00 00 00
Carnbroe.....	17 00 17 50
Eglinton.....	17 25 17 75
hotts.....	00 00 00 00
Canadienne.....	17 00 17 25
<i>Fer en barres.</i>	
Canadien.....	par 100 lbs 1 95 2 00
Anglais.....	2 25 2 30
Afiné.....	2 55 2 65
De Suède.....	3 75 4 00
De Norvège.....	3 75 4 00
Lowmoor.....	6 50 0 00
" en verge.....	0 09 0 10
<i>Feuillard.</i>	
A cercier.....	par 100 lbs 2 40 2 60
Double.....	2 40 2 60
<i>Tôles.</i>	
Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs	2 50 2 60
" 22 à 24.....	2 30 2 40
" 26 par 100 lbs.....	2 40 2 50
" 28 par 100 lbs.....	2 50 2 60
Galvanisée Morewood.....	0 06 1/2 0 06 3/4
Queen's head.....	0 05 0 05 1/2
Etamée, No. 21, 72x30.....	0 07 1/2 0 08
" No. 26.....	0 08
" No. 28, 84x36 p. 100 lbs.....	0 08
Rus-le, Nos 8, 9 et 10, par lb.....	0 11
Canada, par boîte.....	2 45 0 00
<i>Ferblanc.</i>	
Coke I C par boîte.....	3 75
Charbon de bois I C par boîte.....	4 00
" I X.....	5 00
Pour chaq. X additionnel extra	1 00
Charbon de bois D C.....	5 75 6 00
I C Bradley 5 75 6 00	
Ferblanc terne.....	7 00 7 50
<b>Matériaux de Construction</b>	
CIMENTES	
Ciment de Portland.....	2 00 2 50
Pierre calcinée.....	1 80 2 00
Chaux, maçonne p. 100 lbs	0 40 0 00
PLATRE POUR LA TERRE	
Le quart.....	0 95 1 00
Au char.....	0 00 0 95
BRIQUES	
De Montréal.....	7 50 8 00
Du bord de l'eau.....	4 50 5 00
Réfractaires.....	21 00 23 00
Brique pressée.....	25 60 35 00
PEINTURES	
Blanc de p omb pur, par baril de	
25 à 100 lbs.....	5 50 6 00

Prix en gros	
No 1.....	5 00 5 50
" 2.....	4 50 5 00
" 3.....	4 25 4 50
" sec.....	5 50 6 00
Rouge de Paris, Red Lead	4 00 5 00
Rouge de Venise, Anglais	1 75 2 00
Ocre jaune.....	1 75 2 00
Ocre rouge.....	1 75 2 00
Blanc de Céruse.....	0 50 0 60
Peintures préparées, gal.....	1 00 1 20
Huile de lin crue.....	0 61 0 62
" bouillie.....	0 63 0 61
Ess. de Térébenthine.....	0 48 0 50
Mastic par 100 lbs.....	2 00 2 50
Papier goudronné, la lb.....	0 01 1/2 0 02
Papier feutre, le rouleau	0 65 0 00
VERRES A VITRES	
United 11 à 25.....	1 30 à 1 40 50 pds.
" 26 40.....	1 40 1 50
" 41 50.....	3 25 3 40 100 pds.
" 51 70.....	3 50 3 65
" 61 70.....	3 30 3 90
" 71 80.....	4 30 4 40
" 81 85.....	4 80 4 90
" 86 93.....	6 30 6 40
" 91 95.....	
TUYAUX.	
(Escompte 50 p. c.)	
<i>Tuyaux en grès :</i>	
4 pcs. par longueur de 3 pd.....	\$0 45
6 ".....	0 67
9 ".....	0 90
12 ".....	1 26
15 ".....	2 10
18 ".....	2 70
<i>Coudes ronds :</i>	
4 pouces chacun.....	0 75
6 ".....	1 00
9 ".....	1 75
12 ".....	2 10
<i>Tuyaux de réduction :</i>	
6 x 4 pouces chacun.....	1 40
9 x 6 ".....	1 90
12 x 9 ".....	2 75
<i>Connection simple carrée ou fausse équerre :</i>	
4 x 4 pouces chacun.....	0 90
6 x 4 ".....	1 50
6 x 6 ".....	1 50
9 x 6 ".....	2 10
9 x 9 ".....	2 10
12 x 9 ".....	3 00
12 x 12 ".....	3 00

Fondée en 1867.  
**L. W. TELMOSSE & CIE**  
 (Successors de Gaucher et Telmosse)  
 Importateurs d'Épiceries, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc.  
 87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.  
 N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messe, Sicile, Tarragonne, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauterne et Clarets.



**PUPITRE D'ÉCOLE**  
**"IDÉAL"**  
 C'est le plus parfait de tous les pupitres existant.  
 Charnières sans bruit  
 — ET —  
 Forme Gracieuse  
 Ce Pupitre se fait simple, double et double avec sièges séparés.  
 DEMANDEZ LES CIRCULAIRES.

**J. F. WILDMAN,**  
 1744 Rue Notre-Dame, Montréal.

**MATHIEU FRERES**

NEGOCIANTS EN VINS

**DÉMÉNAGÉS**

Nos 21 et 23, rue De Bresoles  
**MONTREAL.**

The JAMES ROBERTSON CO., limitée

Marchands de METAUX et Fabricants de TUYAUX en PLOMB

Coudes en plomb comprimé PLOMB DE CHASSE. Mastic, BLANC DE PLOMB. Spécialité de l'enveloppe des FILS ELECTRIQUES avec du Blanc de Plomb; aussi SCIES RONDES, SCIES A MOULINS, GONDARDS et autres scies.

Bureaux : 144 RUE WILLIAM  
 Usines : coin des rues William et Dalhousie  
**MONTREAL.**

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 16 NOVEMBRE 1893.

Prix en gros		Bois de Service	
<b>Connection double, carrée ou fausse équerre :</b>		<b>Pin.</b>	
4 x 4 pouces chacun	1 40	1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds le M. \$12 00 13 00
6 x 4 " "	1 90	1 1/2 et 2 pces. do	do 12 00 13 00
6 x 6 " "	1 90	1 pouce shipping cull sidings	do 14 00 16 00
9 x 6 " "	2 75	1 1/2 et 2 pces do	do 15 00 18 00
9 x 9 " "	2 75	1 pouce qualité marchande	do 20 00 24 00
12 x 9 " "	4 00	1 1/2 et 2 pces. do	do 20 00 30 00
12 x 12 " "	0 00	1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do 9 50 10 00
<b>Syphon :</b> simple. double.		1 1/2 et 2 pces. do	do 7 50 9 00
4 pouces	1 40 2 00	1 pouce mill cull No. 1	do 11 00 12 00
6 " "	1 90 2 75	1 1/2 et 2 pces. do	do 9 00 12 00
9 " "	2 75 3 30	3 pces. do	do 9 00 11 00
12 " "	4 00 6 00	do do. No 2	do 6 00 8 00
<b>Tuyaux à cheminée :</b>		<b>Epinette.</b>	
9 pouces, par pied	0 25	1 pouce mill cull	5 à 9 pouces do 9 00 10 00
12 " "	0 40	1 1/2 et 2 pces. mill cull	do 10 00 11 00
<b>Charbons.</b>		3 pces mill cull	do 9 00 10 00
<b>PRIX DE DÉTAIL.</b>		1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do 12 00 13 50
Grate par tonne de 2000 lbs.	\$6 00	<b>Pruche.</b>	
Furnace do	6 00	1, 2 et 3 pces	do 9 00 10 00
Ege do	6 00	Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4—aux chars	do 10 00 11 00
Stove do	6 50	Lattes—1ère qualité	do 1 80 2 00
Chestnut do	5 50	2ème do	do 1 40
Peanut do	5 25	Bardeaux pin XXX	do 2 90 3 00
<b>Bois durs.</b>		do do	do 2 40 2 50
Erable la corde	\$4 75 à \$5 00	do do	do 1 50
Merisier do	4 50 à 4 75	do do	do 3 00
Bouleau &c. do	0 00 à 0 00	do do	do 1 75
Epinette do	3 60 à 4 10	do do	do 2 90 3 00
Slabs par char.	28 00 à 31 00	do do	do 1 50
en barge. Corde.	2 30 à 3 00	do do	do 1 75
Rognures, le voyage	2 25 à 0 00	<b>Bardeaux pruche marchande</b>	
<b>Bois durs.</b>		<b>Charpente en pin.</b>	
Acajou de 1 à 3 pouces	le pied 22 à 24	de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do 16 00
Cèdre rouge 1 pouce	do 10 à 12	de 25 à 30 do do do	do 18 00
Noyer noir 1 à 4 pouces	do 10 à 14	de 31 à 35 do do do	do 21 00
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do 12 à 13	de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do 18 00
Cerisier 1 à 4 pouces	do 9 à 11	de 25 à 30 do do do	do 20 00
Frêne 1 à 3 pouces	le M. 18 00 à 22 00	de 31 à 35 do do do	do 23 00
Merisier 1 à 1 pouce	do 20 00 à 25 00	<b>Bois carré—pin.</b>	
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do 26 00 à 25 00	de 16 à 21 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do 17 00
Erable 1 à 2 pouces	do 20 00 à 30 00	de 25 à 30 do do do	do 19 00
Orme 1 à 2 pouces	do 18 00 à 25 00	de 31 à 35 do do do	do 21 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do 30 00 à 40 00	de 16 à 21 do —de 12 à 14 pouces carrés	do 19 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do 40 00 à 45 00	de 25 à 30 do do do	do 21 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do 18 00 à 22 00	de 31 à 35 do do do	do 23 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do 30 00 à 35 00	<b>Charpente en pruche.</b>	
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do 40 00 à 50 00	de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do 15 00
<b>Plaquage (veneers):</b>		Charpente en épinette	do 16 00
Uni par 100 pieds	90 à 1 00	do en épinette rouge	do 25 00 30 00
Français la feuille	50 à 1 25		
Américain do	25 à 50		
Erable piqué le pied	00 à 50		
Noyer noir ondé do	00 à 50		
Acajou (mahogany) do	8 à 50		

# H. R. IVES & CIE

Rue Queen, Montreal

MANUFACTURIERS

DES

## Ouvrages Artistiques en Fer Forgé

Grilles de Balcon en fer, Ornements de Chapitoux, etc.

ENTREPRENEURS

POUR

### OUVRAGE D'ARCHITECTURE EN FER

Escaliers en fer de toutes descriptions, Appuis ornementaux pour fenêtres, Grillages pour banques et bureaux,

Barrières et Grilles en cuivre, en électro-bronze et en fer,

Agencements d'écuries, ligne complète, Grillages pour Cages d'Ascenseurs et Ascenseurs,

De toute espèce de matériaux et très bien finis.

Monte-plats de sûreté, Réverbères pour trottoirs, Fontes sur commande.

Envoyez chercher les Estimés et les Listes de Prix.

# " LA CANADIENNE "

Compagnie d'Assurance sur la Vie

BUREAU PRINCIPAL :

107 Rue SAINT-JACQUES, Montreal

ÉDIFICE IMPERIAL, Bureaux 30 et 31.

Président : Hon. J. G. LAVIOLETTE, M. C. L. ; Vice President : F. X. MOISAN ; Gérant et Secrétaire : P. GARON.

Situations vacantes pour agents et collecteurs. S'adresser personnellement ou par lettre à

P. GARON, Gérant.

N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT

## PROPRIÉTÉS À VENDRE

— EN —

Différents Quartiers de la Ville et de la Banlieue de Montréal

S'ADRESSER :

A. & H. LIONAIS

CHAMBRE 402

Batise de la " New York Life "

Téléphone No 2547.

Boîte de Poste No 957.

AGENTS D'IMMEUBLES

# LOTS A BATIR

— AU —

PARC AMHERST ET AILLEURS

## Propriétés à Vendre

**AU MOIS**

Résidences d'été à vendre ou à louer à

Vaudreuil, Ste-Anne, Pointe-Claire, Lachine, Sault au Récollet, Victoria Parc, St-Lambert, Longueuil, Varennes.

## ASSURANCES

Prêts négociés aux plus bas taux

## L. F. LAROSE

Agents d'Immeubles

99 RUE ST-JACQUES, Montréal

### Argent a Preter

En tout temps, sur Propriétés de cité de première classe. Intérêt peu élevé et conditions très faciles pour remboursement.

## SUN LIFE ASSURANCE COMPANY

OF CANADA,

R. MACAULAY, Directeur-Gerant,

1766 rue Notre-Dame, Montréal.

Rayonn.	Actif.	Assurance sur la vie en vigueur.
1,131,867.61	3,403,700.88	23,901,016.64

Polices sans condition.

# VERNIS



"UNICORN"

VERNIS A MEUBLES

Qualité supérieure, Canistres commodes, Faciles à ouvrir, Faciles à fermer.

PAS DE BOUCHONS! PAS DE PÉTE!

Empaqueté pour le commerce dans des caisses faciles à manœuvrer, avec de belles cartes d'annonces dans chaque caisse.

MANUFACTURÉ SEULEMENT PAR

**A. RAMSAY & SON**  
MONTREAL

# J. CRADOCK SIMPSON & CIE,

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE—

Résidences de première classe; bonnes maisons; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER—

Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS—

Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT—

Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre

ADMINISTRENT LES PROPRIETES—

Pour les propriétaires ou fidéli-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAIN—

Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance "Guardian,"

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

## E. R. GAREAU

AGENT D'IMMEUBLES

Et PRETS D'ARGENT

1586 1/2 RUE NOTRE-DAME

Vis-à-vis le Palais de Justice,  
MONTREAL

OFFRE EN VENTE, Propriétés de ville et de campagne.

A LOUER, magasins et maisons privées.  
PRETS D'ARGENT sur première hypothèque à 5 o/o.

LOCATION de MAISONS, attention particulière donnée à cette branche.

Téléphone Bell 2910.

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.  
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'Immeubles

Si vous désirez acheter, vendre ou acquérir des

## PROPRIETES

Adressez-vous à

**JOHN JAMES BROWNE & SON**

207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

(Bâtisse Nordheimer)

Evaluation de propriétés,  
Règlement de pertes d'incendie.

## LACHLAN MACKAY

Agent d'Immeubles, d'Assurances et de Finances

BATISSE TEMPLE

185 Rue ST. JACQUES, MONTREAL

## F. NAUBERT & FILS

Agents d'Immeubles et d'Assurances

Inspecteurs pour la "Sun Life Ass Co."

— SÉCIALITÉ —

Collections, Inventaires, Comptabilité, Location

Argent à prêter sur première hypothèque

**1608 Rue NOTRE-DAME**  
MONTREAL.

Tel. Bell No. 511.

Chambre No. 9

## FRED. R. ALLEY

Achète, Vend et Échange

— LES —

## PROPRIETES

Administration de Successions,  
Collection de Loyers,  
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

## J. N. BEAUDRY,

AUDITEUR ET COMPTABLE.

Agent d'Immeubles, de successions, de finances, d'assurance, Louage de maisons et Collection de Loyers.

Prêts et Emprunts effectués aux taux les plus bas.

Bâtisse "Impérial," Chambre No. 18, Tél. Bell 2506.

Bureau d'Experts, d'Evaluateurs et de Dessinateurs.

**A. GENDRON, JAS. I. BOGUE,**

Architecte et Evalueur, Comptable, Expert et Evalueur.

## L. F. LAROSE,

Agent d'Immeubles, Expert et Evalueur

Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

Tel. Bell 2540. 99 Rue St-Jacques, Montréal.

C. J. McCUAIG,  
Toronto.

R. A. MAINWARING  
Montréal.

## McCUAIG & MAINWARING

DE MONTREAL ET TORONTO

## COURTIERS D'IMMEUBLES

ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 RUE ST-JACQUES,  
MONTREAL.

18 RUE VICTORIA  
TORONTO.

Téléphone Bell 2433

## Ventes enregistrées

Pendant la semaine terminée le 11 novembre 1893.

## MONTREAL EST

## QUARTIER STE-MARIE

Rue Ontario, p. S. O. du lot 1101-154, quartier Ste-Marie, terrain mesurant 20.6 x 70 d'un côté et 67 de l'autre, maison Nos. 1135 et 1137, Ontario, vendu par Albert Ménard à Cléophas Roy; prix \$6,800 (35128).

Rue Lafontaine, partie du lot 1461, quartier Ste-Marie, terrain mesurant 21808 p. en superficie, vacant, vendu par David T. Irish à Robert A. Becket; prix \$6,666.67 (35139).

Rue Craig, lot 151, quartier Ste-Marie, terrain mesurant 6092 p. en superficie, maison Nos. 101 et 103, rue Craig, vendu par Thomas F. Gardner à Toussaint Langevin; prix \$2,050 (35148).

Rue Fullum, lot 1336, quartier Ste-Marie, terrain mesurant 43.8 x 87.6, vacant, vendu par le shérif de Montréal à Joseph Lespérance; prix \$415 (35165).

## QUARTIER ST-JACQUES

Rue St-Christophe, lot 854-11, quartier St-Jacques, terrain mesurant 22.10 x 71, maison Nos. 149 et 149½, rue St-Christophe, vendu par Mme veuve Adolphe Perrault à Pierre Giguère; prix \$3,100 (35119).

Rue Mentana, la moitié indivise du lot 1211-54A et 55, quartier St-Jacques, terrains mesurant 24.9 x 106 chacun, vacants, vendus par Noël Dinelle à François Gobeille; prix \$750 (35130).

Rue St-Christophe, lot 1193-22, quartier St-Jacques, terrain mesurant 2983 p. en superficie, maison Nos. 223 à 229, rue St-Christophe, vendu par Dominique Ebacher à François Lavoie; prix \$3,925 (35136).

Rue St-André, partie du lot 1207-27 et 28, quartier St-Jacques, terrain mesurant 24 x 94, maison Nos. 710 et 712, rue St-André, vendu par Alexandre Pinsonneault à Jérémie Pinsonneault; prix \$2,000 (35137).

Rue St-André, partie du lot 879, quartier St-Jacques, terrain mesurant 22 x 150, maison en brique, No. 149, rue St-André, vendu par Mme veuve E. Beaudry à Avila Lecompte; prix \$3,000 (35171).

## QUARTIER ST LOUIS

Place Jacques-Cartier et rue St-Dominique, un cinquième indivis du lot 76, quartier Est, 48 et 53; quartier St-Louis, terrains avec bâtisses, maisons 15 et 15½, Place Jacques-Cartier et Nos. 13, 31 et 33 rue St-Dominique, vendus par Augustin Perrault à Jean A. Gravel; prix \$1,000 et autres considérations (35133).

Rue St-Denis, lot 899-8, quartier St-Louis, terrain mesurant 27 x 116, No 478 rue St-Denis, vendu par Pierre T. Cantara à Henderson Bros; prix \$8,400 (35157).

Rue St-Laurent, lot 999, quartier St-Louis, terrain mesurant 32 x 74, No. 587 rue St-Laurent, vendu par Ferdinand Therrien à Joseph H. Therrien son fils; prix \$4,000 (35162).

## QUARTIER ST-LAURENT

Rue St-Laurent, lot 130, quartier St-Laurent, terrain mesurant 2505 p. en superficie, vacant, vendu par James Lowe Sr., à Joseph Vanier; prix \$3,000 (35155).

Rue St-Laurent, partie N. O. du lot 18-55 quartier St-Laurent, terrain mesurant 623 p. en superficie, vacant, vendu par David H. Henderson à Julie Vernier dit Ladouceur, veuve de Michel Beauchamp; prix \$1,450 (35159).

## MONTREAL OUEST

## QUARTIER ST-ANTOINE.

Rue Simpson, partie du lot 1736, quartier St-Antoine, terrain mesurant 75 en front, 76.9 en arrière x 140, vacant, vendu par Geo. A. Grier à Edward Rowlings; prix \$13,278.13 (124746).

Rue Victoria, le tiers N. O. du lot 1309, quartier St-Antoine, terrain mesurant 18.8 x 95.6, No. 74 rue Victoria, vendu par Gerald E. Hart à Geo. H. Burdick, in trust; prix non spécifié (124753).

Avenue Seymour, lot 1641-17, quartier St-Antoine, terrain mesurant 23 x 92.4, maison en pierre et brique No. 9 avenue Seymour, vendu par Peter Gillespie à Archer Robertson; prix \$8,400 (124754).

Avenue Seymour, lots 1641-15 et 16 quartier St-Antoine, terrains mesurant 25 x 92.6 chacun, vacants, avenue Seymour, vendus par M. H. Seymour à J. H. Macduff; prix \$4,680.50 (124769).

## QUARTIER STE-ANNE

Rue St Paul, lot 1827, quartier Ste Anne, terrain mesurant 2125 en superficie, maison en brique, No 653 rue St Paul, vendu par Mme veuve Irénée Carroll à E. R. Gareau; prix \$2,500 (124763).

Rue Forfar, lots 355 et 356, quartier Ste Anne, terrains mesurant 25 x 94 chacun, maison etc., No 47 rue Forfar vendus par le shérif de Montréal à Elizabeth Forrester veuve de John Statt; prix \$650.0 (124743).

## HOCHELAGA

## QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue Rivard, lots 15-254-255, quartier St Jean Baptiste terrains mesurant 20 x 70 chacun, vacants, vendus par Odilon Vanier à Armand et Placide Boyer prix \$1,000 (49145).

Rues Panet et Rachel, lots 6-3, 10 et 11, quartier St Jean Baptiste, terrain mesurant le 1er 26 x 100 et les 2 autres 24 x 69 chacun, vacants; vendus par Joseph Melançon et autres à Adolphe Colletterte prix \$2,023 (49170).

Rue Panet, lot 6-24, quartier St Jean Baptiste, terrain mesurant 24 x 64, vacant, vendu par Joseph Melançon et autres à Virginie Valade, épouse de Hector Laurier, prix \$335.00 (49170).

## QUARTIER HOCHELAGA

Rue Davidson, lots 31-54 et 55, quartier Hochelaga terrains mesurant 24 x 91 chacun, vacants, vendus par Mme Wm. Darling et autres à Frank Lanterman; prix \$1,311.40 (49108).

Rue Frontenac, lots 116-440 et 441, quartier Hochelaga, terrains mesurant 22 x 80 chacun, maison Nos 290 à 296 rue Frontenac, vendus par le Shérif de Montréal à John McIntosh et George Hyde; prix \$2,000 (49217).

## MAISONNEUVE

Avenue Letourneux, lot 8-566, Maison-neuve, terrain mesurant 25 x 100, vacant, vendu par Germain Bainville à Joseph St Germain; prix \$300.00 (49191).

Rue Notre-Dame, p. des lots 18-1 et 2, Maison-neuve, terrain mesurant 37.6 x 126 avec maisons, etc., vendu par Hilaire Frigon à Arthur Lanouette, prix \$5,500 (47190).

## COTE DE LA VISITATION

Rue du Chemin Papineau, lots 159E 18 à 21 Côte de la Visitation; terrains mesurant 40 x 160 chacun, avec les bâtisses, vendus par la succession Geo. Smart à Catherine Perrez veuve Nicholas Petit Jean et épouse de Jules Grosboillot; prix \$2,300 (49144).

## MILE END

Rue George-Hippolite, lot 137-93 et 94, Mile End; terrains mesurant 42.6 x 87.6 chacun, maisons en bois et brique, vendus par Alfred Benn à John Nelson; prix \$7,000 (49122).

Avenue Casgrain, lot 10-77, Mile End; terrain mesurant 42.6 x 87.6 avec bâtisses, vendu par L'Institution Catholique des Sourds Muets à Edmond Lahaie; prix \$1,900 (49202).

## COTE ST-LOUIS

Rue Berri, P du lot 162-47, Côte St-Louis; terrain mesurant 19 x 75 sans la maison, vendu par Wilfrid Dupré à Joseph Brisebois; prix \$337 (49100).

## MONTREAL ANNEXE.

Rues St-Louis et Durocher, lots 32-99 à 106, Montréal Annexe; terrains mesurant les 4 premiers 25 x 101 chacun, et les 4 autres 25 x 100 chacun, vacants, vendus par L'Institution Catholique des Sourds Muets à Joseph Dugal; prix \$3,000 (49203).

## STE CUNÉGONDE

Rue Calumet, lot 386-189, Ste-Cunégonde, terrain mesurant 24 x 110 vacant, vendu par Dalma Lanthier à Herménégilde Lemay dit Delorme; prix \$1,056.00 (49149).

## ST-HENRI

Rue Beaudoin, lot 1722-70, St-Henri, terrain mesurant 23 x 92 vacant, vendu par Desserros et frère à Norbert Aubé; prix \$450 (49123).

Rue St-Philippe, partie centre du lot 1819, St-Henri, terrain mesurant 32-9 x 101, maison en bois etc., vendu par Flavien G. Charretier à Camille Beaudoin; prix \$2,750 (49140).

Rue Beaudoin, p. S. O. du lot 1913-57, St-Henri, terrain en triangle de 38 de côté et 5, 6 à la base, vacant, vendu par Alfred Brisebois à Félix Geoffrion, père, et Uraule Gosselin, son épouse; prix \$30.0 (49141).

Rue Gareau, lot 1413-25, St-Henri, terrain mesurant 7140 p. en superficie, vacant, vendu par Mme P. L. Bélique et autres à la ville de St-Henri; prix \$1,428 (49196).

Rue St-Jacques, partie du lot 1756, St-Henri, terrain mesurant 20-1 en front, 15 en arrière et 298 p. en superficie, vendu par Ferdinand Féchaud à la ville de St-Henri; prix \$298 (49197).

Avenue Walker, lot 385-51 et p. de 52, St-Henri, terrain mesurant 34 x 95, vacant, vendu par Alexander Walker à Philippe Proulx; prix \$1,500 (49209).

Rue Gareau, lot 17 5-9, St-Henri, terrain mesurant 23 x 75, vacant, vendu par The Sun Life Assurance Co., à The Montreal Loan and Mortgage Co.; prix \$200.00 (49158).

Rue St-Jean-Baptiste, lot 186-8, Village Turcot St-Henri, terrain mesurant 22 x 68, maison en bois à 2 étages etc., vendu par Dominique Vaillant à Joseph Vaillant; prix \$1,200 (49180).

Rue St-Jean-Baptiste, lot 186-26, Village Turcot, St-Henri, terrain mesurant 22 x 68, vacant, vendu par J. B. Cazalais à Joseph Vaillant; prix \$200.00 (49181).

COTE ST-ANTOINE

Avenue Montarville, lots 282-58 et 59, Côte St-Antoine, terrains mesurant 50 x 170 chacun, vendus par Anson McKim à Daniel S. Hislop; prix \$4,130.60 (49213).

Revue Immobilière.

Montréal 16 novembre 1893.

Le gouvernement provincial comptait sur un rendement de \$300,000 de l'impôt sur les mutations de propriétés et son estimation a été assez près de la vérité puisque le rendement réel a été de \$292,000. Sur ce montant, combien a fourni Montréal? Plus de \$200,000. Montréal a de même fourni près des deux tiers des autres taxes nouvelles et il n'est pas étonnant que nos concitoyens se trouvent trop lourdement taxés comparativement aux habitants des autres villes et des campagnes. Le gouvernement va-t-il distribuer ses taxes plus équitablement? Nous le verrons bien avant peu.

Les enrégistremens de la semaine n'offrent rien de bien remarquable. Les lots à bâtir ont encore quelque activité et se vendent à des prix fermes. Ils ont rapporté les prix suivants au pied :

Ville :	LE PIED.
Rue Lafontaine (grand terrain).....	30c
" Mentana.....	28c
" St. Laurent.....	\$1.20
" ".....	2.32
" Simpson.....	1.32
Avenue Seymour.....	1.00
Rue Rivard.....	35c
" Panet (St. J. B.).....	20
" Davidson.....	30

Maison neuve :	
Avenue Letourneau.....	15c

Côte St-Louis :	
Rue Berri.....	23c

St-Henri :	
Avenue Walker.....	46c

Côte St. Antoine :	
Avenue Montarville.....	24

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste-Marie.....	\$ 15,931.67
" St-Jacques.....	12,775.00
" St-Louis.....	13,400.00
" St. Laurent.....	4,450.00
" St-Antoine.....	26,358.63
" Ste-Anne.....	3,150.00
" St-Jean-Baptiste.....	3,858.00
" Hochelaga.....	2,310.40
Maison neuve.....	5,800.00
Côte Visitation.....	2,300.00
Côte St-Louis.....	337.00
Mile-End.....	8,900.00
Montréal Annexe.....	3,000.00
Ste. Cunégonde.....	1,056.00
St. Henri.....	7,976.00
Côte St-Antoine.....	4,130.60
Total.....	\$125,233.30
Semaine précédente.....	69,748.90
Ventes antérieures.....	8,703,245.91
Depuis le 1er janvier.....	\$8,898,228.11

Semaine correspondante. 1892....	\$ 117,803.46
" " 1891....	200,716.40
" " 1890....	193,828.65
" " 1889....	120,307.88
" " 1888....	186,032.06

A la même date 1892.....	\$11,585,433.00
" " 1891.....	10,703,367.50
" " 1890.....	9,007,813.74
" " 1889.....	7,878,643.14
" " 1888.....	6,655,969.50

Nous avons relevé dans les enrégistremens de la semaine dernière une garantie hypothécaire donnée par une grande maison industrielle en faveur de la Banque de Montréal pour \$50,000. Dans les placements hypothécaires proprement dit, la plus grande partie paraît encore destinée à fournir des fonds pour la construction.

Les taux sont stationnaires. Nous trouvons deux prêts à 5 p. c. pour \$10,000 chacun; et deux à 5½ p. c. pour \$5,000 et \$7,000 respectivement. Les autres portent 6 et 7 p. c. sauf un prêt entre mari et femme, pour une petite somme à 3 p. c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$23,540
Assurances.....	1,000
Autres corporations.....	63,600
Successions.....	10,000
Particuliers.....	47,320

Total.....	\$155,460
Semaine précédente.....	146,350
Semaines antérieures.....	6,910,048

Depuis le 1er janvier..... \$7,211,858

Semaine correspondante. 1892....	\$125,390
" " 1891....	75,363
" " 1890....	142,548
" " 1889....	77,509
" " 1888....	42,650

A la même date 1892.....	\$7,122,615
" " 1891.....	5,747,616
" " 1890.....	4,360,320
" " 1889.....	4,209,862
" " 1888.....	3,673,192

La Construction.

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 11 novembre 1893.

Chez M. W. McLEA WALBANK, Architecte.  
 Montmorency, P. Q. — Une résidence à 3 étages.  
 Maçonnerie, Wm. Sharpe.  
 Charpente et menuiserie, Simon Peters.  
 Couverture, pas encore donnée.  
 Plomberie, do  
 Chauffage, do  
 Brique, Wm. Sharpe.  
 Enduits, Wm. Sharpe.  
 Peinture et vitrerie, pas encore données.  
 Fer, Dominion Bridge Co.  
 Propriétaire, C. R. Whitehead.  
 Ste-Cunégonde.—Une bâtisse à 2 étages pour laminoir.  
 Maçonnerie, R. Dufort.

Autres travaux, L. Desparrois.  
 Propriétaire, Montreal Rolling Mills Co.

Montréal, rue Ste-Catherine.—Une bâtisse à 3 étages, magasins.  
 Maçonnerie, Wighton, Morrison & Co.  
 Charpente et menuiserie, W. Swan.  
 Brique, Joseph Béland.  
 Fer, Dominion Bridge Co.  
 Autres travaux, pas encore donnés.  
 Propriétaire, Wm. de M. Marler, N. P.

NOTES.

M. Walbank est aussi chargé des travaux de modification de six maisons, rue Université (Princess Royal Terrace), et de posage des appareils de chauffage. Ces travaux se font à la journée. Propriétaire, la succession J. S. Evans.

MM. J. B. Resther et fils ont préparé les plans et devis et demandé des soumissions pour un bloc de trois maisons, à façade en pierre de taille, sur l'Avenue Mont Royal, pour MM. Prénoveau, Turcot et Martineau, qui font eux-mêmes les ouvrages de maçonnerie.

La société des "Odd Fellows", succursale de Farnham, doit faire construire un édifice pour y avoir une salle de réunion, d'une bibliothèque, un fumoir, des salles de jeu, etc.

ETABLIS EN 1855.

J. CHRISTIN & CIE,

FABRICANTS DE

Boissons Gazées, Cidre Champagne une spécialité, Ginger Ale.

Mexican Cream Soda	Eaux Apollinaris, Soda
" " Lemonade	et Vichy-en-Syphons et
" " Ginger Beer	en Cylindres.
Etc., Etc., Etc.	

Seuls agents pour l'Eau Minérale de Varennes.

MARCHANDS DE GLACE

149 Rue SANGUINET, MONTREAL  
 D. W. GAGNON, GERANT.

MARBLE AND GRANITE WORKS

Côte des Neiges, Montréal

JOS. BRUNET

Importateur et manufacturier de

Monuments, Tombes, Charniers, Poteaux, Copings et toutes sortes d'Ouvrages de Cimetières

Réparations en tous genres à des prix très modérés.

Résidence : J. BRUNET, Côte des Neiges.  
 Téléphone 4666.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

**ENTREPRENEURS**

**HORMISDAS CONTANT,**  
Contracteur Plâtrier,  
475, Rue Lagachetiere, Montreal.

**LEANDRE DEMERS**  
Menuisier et Charpentier  
56 Rue St-Dominique, Montréal.

**LAMBERT & FILS, Constructeurs.**  
—129-131—  
Rue Berri, Montreal.

**EUSÈBE PAQUETTE,**  
ENTREPRENEUR-BRIQUETIER,  
264 Logan, Montréal.

**LABRECQUE & MERCURE,**  
Entrepreneurs-Menusiers,  
37 RUELLE ST-ANDRE, MONTREAL  
Bélephone Bell. 6328.

**THIBODEAU & BOURDON**  
No. 1203 Rue Ste-Catherine.  
Coin de l'Avenue Papineau MONTREAL  
Ont constamment en mains une quantité considérable de **BOIS DE SCIAGE SEC** qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance. Noyer noir et cotonnier de 1 à 4 pouces.  
Téléphone No 6039.

T. PREFONTAINE. H. BOURGOVIN.  
**T. PREFONTAINE & CIE**  
Marchands de Bois de Sciage.  
BUREAU:  
COIN DES RUES NAPOLEON ET TRACEY, Ste CUNEGONDE  
Clos à Bois : le long du Canal Lachine, des deux côtés.  
Téléphone Bell 8141. Montréal.

**ARCHITECTES**

**V. ROY & L. Z. GAUTHIER,**  
Architectes et Evaluateurs,  
162, Rue St-Jacques  
BLOC BARRON.  
Élévateur. Téléphone 2113.

Joseph Perrault. Simon Lesage.  
**PERRAULT & LESAGE**  
Architectes et Ingénieurs  
17, Cote de la Place d'Armes.  
Téléphone Bell, 1869.  
Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

**COX & AMOS**

Architectes et Ingénieurs  
A. Arthur Cox, A.R.I.B. A. L. A. Amos, I. C.  
Chambre 61, Bâtisse Temple,  
Téléphone Bell 2758.

**J. B. RESTHER & FILS,**  
ARCHITECTES,  
Chambres 60 et 68 | Bâtisse "Impérial"  
107 rue ST-JACQUES, Montréal.  
Téléphone 1800.

**R. MONTBRIAND**  
ARCHITECTE et MESUREUR  
42 — RUE ST. ANDRÉ — 42  
MONTREAL.



**Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits**

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc. ; pour Ménages, Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

**MICHEL LEFEBVRE & CO.,**  
MONTREAL. Négociants Industriels.

**Les SUCRES GRANULÉS,**

**Les Sucres Jaunes et les Sirops.**

DE LA

**ST. LAWRENCE SUGAR REFINING CO**

**SONT PURS.**

**PAS DE BLEU.**

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de  
**Nos Sucres Granulés.**

107 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL

**JOS. ROBERT & FILS**  
**MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE**

ET MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cadres, Comptoirs et Fixtures  
de Magasin, Bancs d'Eglise, Bibliothèques.

Spécialité :—Nous avons un SÈCHOIR A BOIS le plus grand et le plus perfectionné du Canada.  
Téléphone : 6258.

**J. EMILE VANIER,**  
(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)  
INGENIEUR CIVIL et ARPEUTEUR  
No. 107 rue ST-JACQUES,

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal,  
se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de  
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages  
publics et particuliers, de demandes de brevets  
d'invention, etc. Téléphone No 1800.

**G. DE G. LANGUEDOC**  
Ingénieur-Civil et Architecte  
BUREAU : 180 rue St-Jacques, Montreal.  
Téléphone No. 1723 | Chambre 7, 3e Etage.

Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions  
Civiles, etc. Brevets d'invention, Marques  
de Commerce, Evaluations.

B. P. Tiroir 509. Téléphone 704.

**Théo. DAoust**  
(Ci-devant de Daoust & Gendron)

**Architecte et Evaluator**  
162 RUE ST-JACQUES, MONTREAL  
3me Etage. Bloc Barron. Élévateur.

**J. HAYNES**  
Architecte. Ingénieur Civil et Mécanicien. Solliciteur de Brevets.  
180 RUE ST-JACQUES, MONTREAL  
Tél. Bell, 1723. - - 3e étage, Chambre 8

**MAISON**  
**LAURENT, LA FORCE & BOURDEAU**

Fondée en 1880.

No 1637 Rue Notre-Dame, Montréal.

Téléphone Bell 1297.

SEULS IMPORTATEURS DES CÉLÈBRES PIANOS

HARDMAN, de New York, MARSHALL & WENDELL, d'Albany, N. Y., IVERS & POND, de Boston,  
Et des meilleurs PIANOS et ORGUES fabriqués au Canada.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence des Instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui.

REPARATIONS ET ÉCHANGES à des conditions très acceptables, et toutes sortes de PIANOS D'OCCASION en mains.

**COURROIES EN CUIR****ROBIN & SADLER**2518, 2520 ET 2522 RUE NOTRE-DAME  
Manufacturiers.

Moteurs de Tous Genres !

**ELEVATEURS****MILLER BROS & TOMS,**110-RUE KING-110  
MONTREAL

Voici, Madame, le vrai "SIROP DE MERISIER COMPOSÉ," de A. C. DIONNE, le seul remède qui peut guérir de ce Rhume et de cette Toux mortels.

Ce remède composé de Sarsopille, de Gomme d'Épinette et de Sirop de Verisier, etc., est reconnu comme ce qu'il y a de plus certain pour guérir la Toux, l'Enrouement et le Rhume. Voici ce qu'écrit un médecin :—

Monsieur, —Ayant prescrit votre SIROP DE MERISIER COMPOSÉ dans plusieurs cas de Toux et de Rhume opiniâtres, etc., je puis affirmer que c'est un véritable spécifique; aussi je ne cesserai de le recommander.  
Votre, etc.,  
L. J. ROY, M. D.**ALB. C. DIONNE, No. 243 Rue Lafontaine, Montréal**

DEMANDEZ LE.

IL EST EN VENTE PARTOUT.

**RHUMES ET BRONCHITES**  
**CHRONIQUES****Liqueur de Goudron de Norvège**

tant recommandée par les médecins les plus célèbres de l'Europe et du Canada.

**25 et 50c. la Bouteille**

A VENDRE CHEZ

**MM. Laviolette & Nelson**

PHARMACIENS

Agents des Remèdes Brevetés  
Français**1605 RUE NOTRE-DAME**

Coin de la rue St. Gabriel, MONTREAL.

**H. A. MILLER**Peintre de Maisons, d'Enseignes  
et de Rideaux.Tapissier et Décorateur, Dorcur, Vitrier,  
Imitateur, Blanchisseur, etc.**1996 rue Ste-Catherine, Montréal**

Résidence, 95 rue Jacques-Cartier.

**MARTIN & GOUETTE**

Manufacturiers de

Portes, Chassis, Jalousies, Menuiseries,  
Tournages et Découpages,  
Bois de Charpente, etc.Préparés en tous genres à court  
délai

Bureau et Manufacture,

Rue Shearer, Coin St-Patrick,  
MONTREAL.**GEO. BRADSHAW & CIE**

MARCHANDS DE

**Bois de Sciage et de Charpente****BUREAUX, 41 RUE DU BASSIN**

Près de l'église Ste-Anne.

MONTREAL.

**Manufacture de Boîtes d'Emballage,**  
**Sciage et Planage**

Bois durs et mous de toutes sortes, bruts, blancs ou préparés, toujours en stock.

Les épiciers de détail feraient  
bien de lire les cotes dans "Le Prix  
Courant."